



DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE



UNION – DISCIPLINE – TRAVAIL

# **RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER**

**- PROJET DE LOI DE FINANCES 2022 -**

**OCTOBRE 2021**

**SOMMAIRE**

SYNTHESE DU RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER 2022 .....	7
CONCLUSION .....	16
INTRODUCTION GENERALE .....	17
PREMIERE PARTIE : EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE .....	18
DEUXIEME PARTIE : SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'ANNEE 2021 .....	27
<b>I. L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL.....</b>	<b>27</b>
<b>I.1- L'évolution de la situation économique dans les principaux pays et grandes zones.....</b>	<b>27</b>
I.1.1- Les États-Unis d'Amérique .....	27
I.1.2- La Zone Euro .....	27
I.1.3- Le Japon.....	28
I.1.4- Le Royaume Uni .....	28
I.1.5- Les pays émergents et en développement .....	28
I.2- L'inflation et les taux de change .....	29
I.2.1- L'inflation dans le monde.....	29
I.2.2- Les taux de change.....	29
I.3- Les cours des matières premières .....	30
I.3.1- Les produits alimentaires .....	30
I.3.2. Les produits industriels .....	32
<b>II - LE CADRAGE DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE EN 2021 .....</b>	<b>32</b>
<b>II.1- La production agricole .....</b>	<b>33</b>
<b>II.2- La production minière et pétrolière.....</b>	<b>36</b>
<b>II.3- La production industrielle .....</b>	<b>37</b>
<b>II.4- La production et la consommation d'énergies commerciales.....</b>	<b>39</b>
<b>II.5- Les activités tertiaires .....</b>	<b>40</b>

## MINISTERE DE L' ECONOMIE ET DES FINANCES

<b>II.6- L'emploi moderne.....</b>	<b>43</b>
<b>II.7- L'évolution des prix à la consommation.....</b>	<b>43</b>
<b>II.8- Les échanges extérieurs .....</b>	<b>47</b>
<b>II.9- Les finances publiques .....</b>	<b>49</b>
<b>II.10- La situation monétaire et le secteur boursier .....</b>	<b>51</b>
II.10.1- La masse monétaire et ses contreparties.....	51
II.10.2- Le secteur boursier.....	52
<b>II.11- Les estimations macroéconomiques pour l'année 2021.....</b>	<b>53</b>
II.11.1- L'offre .....	53
II.11.1.1- Le secteur primaire .....	53
II.11.1.2- Le secteur secondaire.....	54
II.11.1.3- Le secteur tertiaire .....	55
II.11.2- La demande .....	56
II.11.3- Les prix.....	56
II.11.4- Les comptes extérieurs.....	56
II.11.5- La situation monétaire .....	57
<b>III- LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES A FIN 2021 .....</b>	<b>57</b>
<b>III.1- La situation de recouvrement des recettes globales et dons.....</b>	<b>58</b>
III.1.1-Les recouvrements de recettes fiscales .....	58
III.1.2-Les recouvrements de recettes non fiscales .....	59
III.1.3-Les dons.....	59
<b>III.2 - L'exécution des dépenses totales et prêts nets .....</b>	<b>62</b>
III.2.1- Les dépenses courantes.....	62
III.2.2-Les dépenses d'investissement.....	62
III.2.3- Les dépenses de sécurité .....	63
<b>III.3- La dette publique .....</b>	<b>65</b>

<b>IV - LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES EN 2021 .....</b>	<b>66</b>
<b>TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES POUR 2022 .....</b>	<b>68</b>
<b>I. LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES POUR L'ANNEE 2022.....</b>	<b>68</b>
<b>I.1- L'environnement économique international.....</b>	<b>68</b>
<b>I.2- L'environnement national.....</b>	<b>68</b>
<b>I.2.1- Du côté de l'offre .....</b>	<b>69</b>
I.2.1.1- Le secteur primaire .....	69
I.2.1.2- Le secteur secondaire.....	69
I.2.1.3- Le secteur tertiaire .....	69
I.2.1.4- Les droits et taxes.....	69
I.2.1.5- Le secteur non marchand.....	69
<b>I.2.2- Du côté de la demande .....</b>	<b>69</b>
<b>I.2.3- La balance des paiements .....</b>	<b>70</b>
<b>I.2.4- La situation monétaire .....</b>	<b>71</b>
<b>II. PERSPECTIVES DES FINANCES PUBLIQUES POUR L'ANNEE 2022 .....</b>	<b>72</b>
<b>II.1- Les recettes totales et dons.....</b>	<b>72</b>
II.1.1- Les recettes fiscales .....	72
II.1.2- Les recettes non fiscales .....	73
<b>II.2- Les dons.....</b>	<b>73</b>
<b>II.3- Les dépenses publiques.....</b>	<b>73</b>
II.3.1- Les dépenses courantes .....	73
II.3.2- Les dépenses d'investissement .....	74
<b>II.4- La dette publique.....</b>	<b>74</b>
<b>III. LES REFORMES STRUCTURELLES POUR L'ANNEE 2022.....</b>	<b>74</b>
<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>76</b>

**LISTE DESTABLEAUX**

TABLEAU 1: REPARTITION DU PIB PAR SECTEUR D'ACTIVITES EN 2020.....	8
TABLEAU 2: REPARTITION DU PIB PAR SECTEUR D'ACTIVITES EN 2021.....	12
TABLEAU 3 : REPARTITION DU PIB PAR SECTEUR D'ACTIVITES EN 2022.....	14
TABLEAU 4 : MOBILISATION DE CONCOURS EXTERIEURS DE 2019 A 2022 .....	15
TABLEAU 5: TAUX DE CROISSANCE DU PIB DES PAYS DE L'UEMOA.....	29
TABLEAU 6: VARIATION DE L'INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION DANS LES PRINCIPAUX PAYS ET GRANDES ZONES (EN %) .....	29
TABLEAU 7: COURS DES MATIERES PREMIERES A FIN JUIN 2021 .....	30
TABLEAU 8: PRINCIPALES HYPOTHESES DE L'AGRICULTURE D'EXPORTATION .....	54
TABLEAU 9: PRINCIPALES HYPOTHESES DE L'EXTRACTION MINIERE .....	55
TABLEAU 10: ÉVOLUTION SECTORIELLE .....	55
TABLEAU 11: SITUATION MONETAIRE INTEGREE.....	57
TABLEAU 12: RECETTES FISCALES 2019 A 2022 PAR REGIES FINANCIERES (OPTIQUE TOFE).....	60
TABLEAU 13: RECETTES TOTALES ET DONS 2019 A 2022 (OPTIQUE TOFE) .....	61
TABLEAU 14: DEPENSES TOTALES DE L'ÉTAT 2019-2022 (OPTIQUE TOFE).....	64
TABLEAU 15: SITUATION D'EXECUTION DU SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE EN 2021 .....	65
TABLEAU 16: SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE REGLE 2019-2022.....	66
TABLEAU 17: COURS DES MATIERES PREMIERES DE 2019 A 2021 .....	68
TABLEAU 18 : CADRAGE MACRO-ECONOMIQUE 2019-2022 .....	70
TABLEAU 19 : BALANCE DES PAIEMENTS 2020-2022 .....	71
TABLEAU 20 : SITUATION MONETAIRE INTEGREE.....	71

**LISTE DES GRAPHIQUES**

FIGURE 1 : ÉVOLUTION DES COURS DU CAFE VERT ROBUSTA EN F CFA/KG .....	30
FIGURE 2 : ÉVOLUTION DES COURS DU CACAO EN F CFA/KG.....	31
FIGURE 3 : ÉVOLUTION DES COURS DU SUCRE ET DU RIZ F CFA/KG .....	31
FIGURE 4 : ÉVOLUTION DES COURS DE L'HUILE DE PALME EN FCFA/KG.....	31
FIGURE 5 : ÉVOLUTION DES COURS DU COTON EN FCFA/KG .....	32
FIGURE 6 : ÉVOLUTION DES COURS DU PETROLE F CFA/BARIL .....	32
FIGURE 7 : PRODUCTION DE CACAO (EN TONNES).....	34
FIGURE 8 : PRODUCTION DE CAFE (EN TONNES).....	34
FIGURE 9 : PRODUCTION DE SUCRE (EN TONNES).....	35
FIGURE 10 : PRODUCTION DE COTON (EN TONNES) .....	35
FIGURE 11 : PRODUCTION D'ANACARDE (EN TONNES).....	36
FIGURE 12 : PRODUCTION DE PETROLE BRUT (MILLIERS DE TONNES).....	36
FIGURE 13 : PRODUCTION DE GAZ (MILLIONS DE M <sup>3</sup> ).....	37
FIGURE 14 : INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE.....	37
FIGURE 15 : INDICE DE PRODUCTION DU SECTEUR MANUFACTURIER .....	38
FIGURE 16 : INDICE DE PRODUCTION DES INDUSTRIES EXTRACTIVES.....	39
FIGURE 17 : ÉVOLUTION DE L'INDICE DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU COMMERCE DE DETAIL .....	40
FIGURE 18 : REPARTITION DES PASSAGERS AU DEPART D'ABIDJAN PAR DESTINATION .....	41
FIGURE 19 : ÉVOLUTION DU TRAFIC GLOBAL DE MARCHANDISES (EN MILLIERS DE TONNES) DANS LE TRANSPORT MARITIME.....	42
FIGURE 20 : ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES ABONNES DANS LA TELEPHONIE MOBILE .....	43
FIGURE 21 : TAUX D'INFLATION.....	45
FIGURE 22 : REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS A FIN JUIN 2021.....	49
FIGURE 23 : REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS A FIN JUIN 2021 .....	49
FIGURE 24 : INDICATEURS DES FINANCES PUBLIQUES A FIN JUIN 2020 (EN MILLIARDS DE FCFA).....	51
FIGURE 25 : PRINCIPAUX AGREGATS MONETAIRES (EN MILLIARDS DE FCFA.....	52
FIGURE 26 : PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHE BOURSIER DE L'UEMOA .....	53

## SYNTHESE DU RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER 2022

L'élaboration du Projet de Loi de Finances 2022 intervient dans un contexte régional et international marqué, selon le Fonds Monétaire International, par une reprise économique mondiale vigoureuse mais inégale, et aussi, par la persistance de la maladie à coronavirus (Covid-19) qui a conduit à une récession économique mondiale en 2020. Cette reprise tient en grande partie au redressement vigoureux de quelques grandes économies, tandis que de nombreuses économies émergentes et en développement sont encore aux prises avec les conséquences de la pandémie de Covid-19.

En effet, dans les deux tiers des économies émergentes et en développement, les pertes de revenu par habitant subies en 2020 ne pourront en général pas être recouvrées en 2022. Aussi, dans les pays à faible revenu, les effets de la pandémie ont anéanti les progrès réalisés dans la lutte contre la pauvreté et aggravé l'insécurité et d'autres problèmes de longue date. Cette situation risque de perdurer avec le retard que ces pays ont pris dans la vaccination contre la Covid-19.

Dans ce contexte, selon les perspectives économiques publiées en octobre 2021 par le Fonds Monétaire International (FMI), l'économie mondiale, dont la croissance s'est établie à 2,8% en 2019 devrait progresser de 5,9% en 2021, après une contraction de 3,1% en 2020.

Cette progression serait liée notamment à une reprise économique au niveau des pays avancés (+5,2% en 2021 contre -4,5% en 2020) et des pays émergents et en développement (+6,4% en 2021 contre -2,1% en 2020). La relance au niveau des économies émergentes et en développement est en lien avec la progression de la demande et la hausse des prix des produits de base. Toutefois, dans de nombreux pays, la reprise est freinée par la recrudescence des cas de Covid-19

et le retard pris dans la vaccination, auxquels s'ajoute la suppression des mesures de soutien dans certains cas. Ces situations pourraient négativement impacter les perspectives de la croissance économique mondiale.

Le présent Rapport Économique et Financier (REF) 2022, annexé au Projet de Loi de Finances 2022, s'articule autour de trois parties.

La première partie fait un rappel de la situation économique en 2020 tant au niveau national qu'international, marquée par la Covid-19.

La deuxième partie traite des principales évolutions de l'économie mondiale et de la situation conjoncturelle nationale à mi-parcours ainsi que des estimations à fin 2021.

Enfin, la troisième partie du Rapport aborde les perspectives économiques et financières pour l'année 2022.

### Rappel de la situation économique et financière en 2020

L'année 2020 a été marquée par l'impact de la pandémie du coronavirus (Covid-19) qui a négativement affecté l'activité économique mondiale, à la fois sur l'offre et la demande. En effet, découvert dans l'une des provinces industrielles de la Chine en décembre 2019, le virus s'est rapidement propagé dans les autres pays du monde, à partir du premier trimestre 2020, avec un nombre de plus en plus croissant de contaminations et de décès. Face à l'ampleur de cette crise sanitaire, les Gouvernements ont adopté une série de mesures restrictives visant à protéger leurs populations et contenir la propagation du virus.

Dans ce contexte, l'économie mondiale s'est contractée de 3,1% après une progression de 2,8% en 2019. Cette contraction de l'économie s'est ressentie de manière inégale selon les pays, avec une croissance de -4,5% dans les pays avancés et de -2,1% dans les pays émergents et pays en développement. Cette situation est l'effet combiné de (i) la nette diminution de la production et de la consommation des services, (ii) la faible mobilité des personnes, (iii) la mise à rude épreuve du marché du travail, (iv) la contraction du commerce mondial et (v) le fléchissement de l'inflation.

Dans la zone **UEMOA**, la croissance économique a connu une décélération pour s'afficher à 1,5% contre 5,7% en 2019, imputable aux effets négatifs de la crise sanitaire sur les économies des Etats de l'Union. Cette crise sanitaire qui s'est muée en crise économique est venue affaiblir davantage les fondamentaux de l'économie de l'Union déjà touchés par la crise sécuritaire. Elle a engendré une forte baisse de la demande, notamment les échanges extérieurs, l'investissement privé et la consommation, en lien avec les pertes d'emplois dans les secteurs des services (tourisme, commerce, hôtellerie, etc.).

Toutefois, les mesures d'accompagnement prises par les autorités publiques, à savoir la distribution de vivres aux ménages vulnérables, la prise en charge périodique par l'Etat des factures d'eau et d'électricité pour certaines couches sociales, ont contribué à en atténuer les conséquences.

**Au niveau national**, l'activité économique a tiré avantage de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2016-2020, notamment à travers le Programme Economique et Financier conclu avec le FMI pour la même période. Toutefois, la propagation de la Covid-19, dont le premier cas de contamination a été enregistré le 11 mars 2020, a eu des conséquences sur les performances économiques

du pays. Ces conséquences résultent du fait que des mesures barrières fortes ont été prises par le Gouvernement pour contenir la propagation de la pandémie.

En effet, face à l'ampleur de la crise sanitaire, le Gouvernement a pris une série de mesures visant à réduire la propagation du virus et à protéger la population. Il s'agit notamment de restrictions d'accès au pays, du confinement de la population, de la distanciation physique et de la fermeture des commerces non essentiels. Cependant, ces mesures de lutte bien qu'efficace contre l'évolution de la maladie, ont affecté le secteur réel à travers la demande et l'offre de biens et services.

Toutefois, les actions entreprises par le Gouvernement pour juguler les effets de la pandémie sur l'activité économique et le niveau de vie des populations ont permis d'éviter la récession, avec une croissance économique qui est ressortie positive (2,0%) en 2020 contre 6,2% en 2019, soutenue par l'ensemble des différents secteurs de l'économie.

**Tableau 1: Répartition du PIB par secteur d'activités en 2020**

	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Non Marchand	Droits et taxes	PIB Total
<b>Croissance (%)</b>	2,2	1,9	0,7	7,6	2,4	2,0
<b>Pondération (%)</b>	15,4	21,1	47,0	9,1	7,4	100
<b>Contribution à la croissance du PIB</b>	0,3	0,4	0,4	0,7	0,2	2,0

*Source : MEF/DGE/DPPSE*

Du côté de l'offre, cette croissance a été portée par l'ensemble des secteurs.

**Le secteur primaire** a connu une hausse de 2,2% imputable à l'agriculture d'exportation (+3,0%) et à l'agriculture vivrière et

l'élevage (+2,0%) en dépit de la baisse au niveau de la pêche (-0,2%) et de la sylviculture (-10,0%).

Ce secteur a bénéficié notamment, de la poursuite et des retombées des investissements sectoriels dans le cadre du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA 2), des meilleures conditions agronomiques (pluviosité, nouvelles variétés, techniques nouvelles d'élagage et de greffage), de la réduction des sorties frauduleuses du fait de la fermeture des frontières terrestres, de la poursuite de la mise en œuvre des mesures de lutte contre la contrebande et de la mise en œuvre du Programme d'Urgence Agricole (PURGA) à travers un financement de 300 milliards au secteur agricole dont 250 milliards pour l'agriculture d'exportation et 50 milliards pour l'agriculture vivrière.

**Le secteur secondaire** a souffert des effets de la crise sanitaire de la Covid-19 et a connu une hausse de 1,9% contre 11,5% en 2019. Cette progression est en lien avec la progression de l'extraction minière (+6,2%), de l'énergie (+5,6%), des BTP (+5,5%) et des autres industries manufacturières (+4,6%), en dépit de la régression au niveau des produits pétroliers (-25,7%) et des industries agroalimentaires (-5,2%). Ce secteur, soutenu par les investissements publics et privés, a bénéficié (i) de la poursuite des différents chantiers d'infrastructures, (ii) de l'évolution de la production nette d'électricité et (iii) de la bonne tenue des cours des minerais au niveau international.

**Le secteur tertiaire** a progressé de 0,7% en 2020 après 4,9% en 2019 en lien principalement avec la hausse des télécommunications (+30,3%), en dépit de la baisse des activités de transport (-2,0%), du commerce (-2,5%) et des autres services (-2,2%). La bonne performance des télécommunications est en lien avec la hausse du

volume de communication et du chiffre d'affaires en relation avec la poursuite des investissements engagés et une plus forte utilisation des services due à la pandémie. Concernant les autres composantes du secteur, leurs évolutions ont été plombées par l'impact économique des mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19.

**Du côté de la demande**, la croissance a été tirée surtout par les investissements (+8,4%), tandis que la consommation (-1,8%) a connu une baisse.

Pour ce qui est **des échanges extérieurs**, les importations de biens et services se sont affichées en hausse de 7,6% en lien avec l'accroissement des volumes importés en relation avec la progression des volumes achetés de biens intermédiaires (+15,2%), de biens d'équipement (+13,9%) et de biens de consommation (+4,2%). Quant aux exportations de biens et services, elles ont enregistré une baisse de 6,8% en raison d'une mévente notamment des produits primaires et des produits miniers.

En 2020, la situation des **finances publiques** a été marquée d'une part, par une amélioration continue de la mobilisation des recettes totales par rapport à 2019 malgré l'impact de la crise sanitaire de la Covid-19 sur l'activité économique et, d'autre part, par une augmentation des dépenses totales, essentiellement due aux mesures prises (plan de riposte sanitaire, plan de soutien à l'économie...) pour juguler l'impact de la pandémie et faire face aux attaques terroristes répétées dans le nord de la Côte d'Ivoire.

**Les recettes totales et dons** sont ainsi ressortis à 5 289,2 milliards en 2020, en hausse de 2,5% par rapport à 2019, comportant 5 095,9 milliards de recettes (fiscales et non fiscales) et 193,3 milliards de dons.

Les recettes fiscales se sont établies à 4 149,2 milliards, en hausse de 176,9 milliards (+4,5%) par rapport à 2019. Il en résulte une pression fiscale de 12,3% (y compris les recettes affectées). Quant aux recettes non fiscales, elles ont atteint en 2020 le niveau de 739,9 milliards contre 678,1 milliards en 2019, soit une hausse de 61,8 milliards (+9,1%), essentiellement due aux cotisations de sécurité sociale (+40,3 milliards) et aux dividendes reçues (+12,1 milliards).

**S'agissant des dépenses publiques**, elles ont connu une hausse de 1 311,2 milliards (+22,1%) par rapport à 2019. Cette augmentation est non seulement en lien avec l'accroissement des dépenses de personnel (+125,1 milliards ; +7,3%), des dépenses de fonctionnement (+242,7 milliards ; +21,1%), des dépenses d'investissement (+415,2 milliards ; 27,7%), des dépenses de sécurité ((+127,0 milliards ; +232,3%) mais aussi avec les dépenses effectuées dans le cadre des plans de riposte sanitaire et de soutien à l'économie. En définitive, les dépenses totales et prêts nets ont été exécutés à hauteur de 7 255,1 milliards en 2020 contre 5 943,9 milliards en 2019.

La progression des dépenses de personnel tient compte des avancements indiciaires et des recrutements dans les secteurs clés tels que l'éducation et la santé.

Concernant les dépenses d'investissement, leur augmentation s'explique par une accélération de l'exécution des projets C2D (+116,8 milliards) au terme du deuxième Contrat de Désendettement et de Développement (2016-2020) et une hausse des dépenses d'investissements financés par des prêts projets.

La hausse des dépenses de sécurité provient à la fois des dépenses liées au Conseil National de sécurité (+49,7 milliards) pour renforcer le dispositif sécuritaire face aux attaques terroristes dans le nord de la

Côte d'Ivoire et des consultations électorales de 2020 (+77,7 milliards).

La hausse des dépenses publiques a entraîné une dégradation du déficit budgétaire qui est passé de 2,3% du PIB en 2019 à 5,6% du PIB en 2020. Pour couvrir ce déficit, un recours aux marchés sous régional et international a permis de mobiliser 1 866,5 milliards.

**Les comptes extérieurs** en 2020 se sont caractérisés par un déficit de la balance des transactions courantes de 1110,5 milliards (-3,1% du PIB) plus élevé que celui de 2019 (790,3 milliards ; 2,3% du PIB), en relation avec la dégradation de la balance commerciale (-149,1 milliards, -0,4% du PIB). S'agissant des revenus primaire et secondaire, leurs déficits se sont également aggravés.

Au niveau du compte financier, le solde s'est établi à 4,5% du PIB sous l'effet de la mobilisation des investissements de portefeuille. Il en a résulté un solde global excédentaire de 1,8% du PIB.

**La situation monétaire en 2020** est caractérisée par la mise en œuvre de mesures accommodantes par la BCEAO pour amoindrir les effets néfastes de la pandémie de la Covid-19 et soutenir la relance de l'activité économique post-covid-19. Ainsi, la masse monétaire au sens large (M2) s'est accrue de 21,1% (+2 272,5 milliards) en glissement annuel, sous l'effet de la progression des créances nettes sur l'Administration Centrale de 40,0% (+1 117,1 milliards), des créances sur l'économie de 9,2% (+687,4 milliards) et des actifs extérieurs nets de 25,7% (+642,2 milliards).

S'agissant des **réformes structurelles**, elles se sont poursuivies au cours de l'année 2020, pour consolider le dynamisme économique entamé depuis 2012. Ces réformes ont visé les objectifs spécifiques (i) de renforcement de la gestion des finances publiques, (ii) de

modernisation du secteur public, (iii) de développement du secteur financier et l'inclusion financière, (iv) de renforcement de l'environnement des affaires, (v) de développement du secteur privé et (vi) de renforcement de l'appareil statistique.

### Estimations des performances économiques et financières en 2021

**L'économie mondiale**, en 2021, devrait rebondir pour atteindre 5,9% après la baisse de 3,1% en 2020, grâce à une reprise dans les pays avancés (+5,2%) et dans les pays émergents et en développement (+6,4%). Cette reprise résultera non seulement de l'augmentation progressive de la consommation et de l'investissement, mais aussi de la maîtrise de la pandémie avec l'accélération des campagnes de vaccination contre la Covid-19 dans les différents pays après l'approbation de plusieurs vaccins.

Dans la zone **UEMOA**, la croissance économique connaîtrait une accélération pour s'afficher à 5,6% après 1,5% en 2020, imputable à la reprise de l'activité économique dans l'Union. Cette reprise sera portée par une bonne exécution des plans de relance, le maintien des mesures de soutien budgétaire et monétaire ainsi qu'une amélioration de la situation sécuritaire.

**Au niveau national**, l'année 2021 représente le début de la mise en œuvre du PND 2021-2025 dont l'objectif principal est de conforter la transformation structurelle de l'économie et d'améliorer le bien-être social des populations. Par ailleurs, les principales hypothèses qui sous-tendent la croissance du PIB prennent en compte la maîtrise totale de la pandémie de la Covid-19 par la poursuite de la vaccination, le maintien de la stabilité socio-politique, la poursuite des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et la

continuité dans la politique volontariste d'investissement dans les secteurs moteurs de croissance.

Ainsi, la croissance économique devrait s'établir à 6,5% en 2021 contre 2,0% en 2020 avec pour supports principaux, **du côté de l'offre**, les industries manufacturières, les BTP, les produits pétroliers et les services en dépit de la baisse de l'agriculture.

En effet, **le secteur primaire** (-1,5%) souffrirait du repli des productions de cacao (-3,3%) et de café (-34,1%). Ce repli serait lié au repos végétatif dû au cycle de production ainsi qu'aux mesures prises par le Gouvernement pour rationaliser l'exploitation des ressources forestières et préserver le couvert végétal du pays.

**Le secteur secondaire** progresserait de 7,4% contre 1,9% en 2020. Cette progression serait en lien avec la hausse des BTP (+12,4%), des industries agroalimentaires (+5,1%), des autres industries manufacturières (+7,7%), des produits pétroliers (+23,9%) et de l'extraction minière (+0,5%) en dépit de la baisse de l'énergie (-4,7%).

**Le secteur tertiaire** ressortirait quant à lui, à 9,1% en 2021 contre 0,7% en 2020 grâce à la hausse des télécommunications (+7,5%), des transports (+15,1%), du commerce (+8,3%) et des autres services (+8,0%).

**Les droits et taxes nets de subventions** connaîtraient une accélération et se situeraient à 8,6% contre 2,4% en 2020 en lien avec la reprise de certaines activités suspendues du fait de la Covid-19 et aux différentes réformes administratives et de politique fiscale ainsi qu'au dynamisme de l'activité économique.

**Tableau 2: Répartition du PIB par secteur d'activités en 2021**

	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Non Marchand	Droits et taxes	PIB Total
<b>Croissance (%)</b>	-1,5	7,4	9,1	3,6	8,6	6,5
<b>Pondération (%)</b>	15,5	21,1	46,4	9,6	7,4	100
<b>Contribution à la croissance du PIB</b>	-0,2	1,6	4,2	0,3	0,6	6,5

Source : MEF/DGE/DPPSE

**Au niveau de la demande**, la croissance serait tirée par la reprise de la consommation finale (+6,4%) et la consolidation des investissements (+10,2%).

Les importations de biens et services s'afficheraient en hausse de 12,8% après 7,6% en 2020, sous l'impulsion du dynamisme de l'économie.

Les exportations de biens et services connaîtraient une hausse de 10,3% contre une baisse de 6,8% en 2020, en raison de la bonne tenue des produits transformés.

En outre, il faut noter que l'assouplissement ou la levée de certaines entraves au commerce international dues aux mesures prises pour contenir la propagation de la Covid-19 propulserait les échanges internationaux de biens et services.

Par ailleurs, l'inflation progresserait de 2,8% en 2021, en dessous du seuil communautaire de 3% maximum, grâce à l'accroissement de l'offre de produits alimentaires, à la poursuite de l'amélioration des circuits de distribution et des voies de dessertes agricoles, à un

meilleur approvisionnement des marchés et à la politique de lutte contre la cherté de la vie.

Les choix arrêtés en matière de **finances publiques** pour 2021 conduiraient à un déficit budgétaire de 5,6% du PIB comme en 2020, en lien avec l'impact de la crise sanitaire engendrée par la pandémie à coronavirus (Covid-19). En effet, les recettes totales et dons sont estimés à 5 711,9 milliards (14,9% du PIB) face à des dépenses de 7 874,5 milliards (20,5% du PIB). Ces niveaux de recettes et de dépenses prennent en compte, en 2021, les recettes fiscales affectées et les dépenses correspondantes non antérieurement enregistrées dans le TOFE s'établissant à 202,4 milliards.

La bonne performance des recettes projetées serait liée à un bon niveau de recouvrement des recettes fiscales qui passeraient de 4 356,1 milliards en 2020 à 4 778,9 milliards en 2021, soit un taux de pression fiscale de 12,4% (y compris les recettes affectées).

En outre, les dépenses publiques continueraient d'être tirées par les dépenses d'investissements qui représenteraient près de 27,7% de l'ensemble des dépenses en 2021.

Pour le financement de son déficit, l'État devrait recourir aux marchés monétaire et financier pour un montant de 2 079,8 milliards dont 1 471,4 milliards dans l'UEMOA et au soutien des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) à travers d'une part, des appuis budgétaires estimés à 743,6 milliards dont 495,0 milliards de droits de tirage spéciaux du FMI pour faciliter la relance économique post-covid et d'autre part, des prêts projets à hauteur de 803,2 milliards.

Au niveau **des paiements extérieurs**<sup>1</sup>, le solde global de la balance des paiements au titre de l'année 2021 ressortirait excédentaire (+2,1% ; +815,0 milliards) en lien avec l'amélioration de la mobilisation des ressources extérieures.

Le déficit de la balance des transactions courantes s'établirait à 1 259,1 milliards (-3,3% du PIB), en creusement de 148,7 milliards (0,4% du PIB) par rapport au déficit de 2020, sous l'effet principalement de la détérioration de la balance des services. L'excédent de la balance des biens enregistrerait une croissance de +6,6% par rapport à 2020 pour se situer à + 1743,6 milliards. Quant aux comptes des revenus primaire et secondaire, leurs déficits structurels se creuseraient davantage pour s'afficher respectivement à -3,0% et -1,2% du PIB. Les entrées nettes de capitaux s'établiraient à 5,0% du PIB contre 4,7% en 2020.

**Les statistiques monétaires** à fin décembre 2021 seraient caractérisées par une augmentation de la masse monétaire de 22,0% après 21,1% enregistrée en 2020. L'accroissement de la masse monétaire serait dû aux effets conjugués d'une augmentation des créances intérieures de 14,4% et des actifs extérieurs nets de 26,0%. La hausse des créances intérieures proviendrait d'une augmentation aussi bien des créances sur l'économie de 862,3 milliards (+10,6%) que des créances nettes sur l'administration centrale (+22,2% ; +862,3 milliards).

**Les réformes économiques et financières** s'articuleraient en 2021, autour des piliers suivants : (i) la régulation des prix dans les principaux secteurs, (ii) la gestion des finances publiques, (iii) la

modernisation du secteur public, (iv) le développement du secteur financier et l'inclusion financière, (v) le renforcement de l'environnement des affaires, (vi) le développement du secteur privé et (v) la transformation des matières premières.

### **Perspectives économiques et financières pour l'année 2022**

En 2022, la croissance mondiale devrait se raffermir pour atteindre +4,9% grâce à une hausse dans les pays avancés (+4,5%) et dans les pays émergents et pays en développement (+5,1%). Cette consolidation résulterait des mesures de relance budgétaire supplémentaires qui devraient être adoptées et, plus généralement, d'une amélioration des indicateurs de santé au niveau des pays avancés.

Au niveau national, l'année 2022 bénéficierait de la poursuite de la mise en œuvre du PND 2021-2025 dont l'objectif principal est de conforter la transformation structurelle de l'économie et d'améliorer le bien-être social des populations. Par ailleurs, les principales hypothèses qui sous-tendraient la croissance du PIB prendraient en compte la maîtrise totale de la pandémie de la Covid-19, le maintien de la stabilité socio-politique, la poursuite des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et la continuité dans la politique volontariste d'investissement dans les secteurs moteurs de croissance.

Ainsi, après un taux de croissance de 6,5% en 2021, la performance économique en 2022 serait marquée par une accélération du taux de croissance de 7,1% avec pour supports principaux **du côté de l'offre**,

<sup>1</sup> Estimations issues des prévisions de la Direction des Prévisions, des Politiques et des Statistiques Économiques (DPPSE)

la production agricole, les industries manufacturières, les BTP et les services.

**Concernant la demande**, les investissements (+13,6%) poursuivraient leur consolidation tandis que la consommation finale (+5,1%) se raffermirait après la reprise en 2021 grâce à la maîtrise des effets de la Covid-19. La stimulation de la demande induirait une hausse des importations et des exportations respectivement de 5,5% et 7,2%.

**L'inflation** serait contenue à 2,0% en 2022, en dessous du seuil communautaire de 3%, grâce toujours à l'accroissement de l'offre des produits alimentaires, à la poursuite de l'amélioration des circuits de distribution et des voies de dessertes agricoles, à un meilleur approvisionnement des marchés et à la poursuite et au renforcement de la politique de lutte contre la cherté de la vie.

**Tableau 3 : Répartition du PIB par secteur d'activités en 2022**

	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Non Marchand	Droits et taxes	PIB Total
<b>Croissance (%)</b>	1,6	10,4	7,9	6,2	4,1	7,1
<b>Pondération (%)</b>	14,3	21,3	47,6	9,3	7,5	100
<b>Contribution à la croissance du PIB</b>	0,2	2,2	3,8	0,6	0,3	7,1

Source : MEF/DGE/DPPSE

**Les prévisions des finances publiques en 2022** tablent sur une amélioration du solde budgétaire global. En effet, le déficit du solde budgétaire ressortirait à 4,7% en 2022 après 5,6% projeté en 2021.

Les recettes totales et dons atteindraient 6 418,0 milliards (15,3% du PIB) contre une estimation de 5 711,9 milliards en 2020 (14,9% du PIB) y compris les recettes affectées. Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils s'établiraient à 8 380,9 milliards en 2022 (20,0% du PIB) contre 7 874,5 milliards à exécuter en 2021 (20,5% du PIB), soit une progression de 506,4 milliards. Cette évolution est en ligne avec la poursuite des actions inscrites dans le PND 2021-2025, visant entre autres la consolidation de la croissance économique davantage inclusive, à travers notamment la réalisation des investissements prévus.

En matière d'endettement, le Gouvernement continuera à privilégier les sources concessionnelles de financement. Cependant, pour la réalisation de certains investissements, une enveloppe de financement non concessionnel sera nécessaire. Toutefois, le Gouvernement entend s'assurer que tous les emprunts publics, y compris ceux non concessionnels, soient contractés dans le cadre de la politique nationale d'endettement, afin de préserver la viabilité de la dette et la soutenabilité des finances publiques.

Concernant la **balance des paiements**, il est projeté en 2022, un déficit du solde global de 0,05% du PIB contre un excédent de 2,1% du PIB en 2021, dû à la dégradation du déficit du compte courant (-3,4% du PIB). L'aggravation du déficit du compte courant proviendrait principalement de la baisse de l'excédent des biens et de la dégradation des déficits des comptes de revenus primaire et secondaire.

**Les statistiques monétaires en 2022** seraient marquées par une augmentation de la masse monétaire de 14,7% après une projection de 22,0% en 2021. Cette hausse proviendrait principalement des créances

intérieures qui progresseraient de 13,8% grâce à un accroissement conjoint des créances nettes sur l'administration centrale (+14,7% ; +704,4 milliards) et des créances sur l'économie (+13,4% ; +1 202,1 milliards). Les actifs extérieurs nets, quant à eux, enregistrerait une baisse de 20 milliards en lien avec un moindre recours au marché régional.

**Les réformes économiques et financières** s'articuleraient en 2022 et à moyen terme, autour des piliers suivants : (i) la gestion des finances publiques, (ii) la modernisation du secteur public, (iii) le développement du secteur financier et l'inclusion financière et (iv) le renforcement de l'environnement des affaires et le développement du secteur privé.

**Tableau 4 : Mobilisation de concours extérieurs de 2019 à 2022**

En milliards F CFA	2019	2020	2021 Est.	2022 prév.
<b>1. Multilatéraux</b>	<b>252,2</b>	<b>906,8</b>	<b>743,6</b>	<b>0,0</b>
Banque mondiale	0,0	118,7	204,0	
FMI	157,0	686,2	495,0	
BAD	49,1	49,2	25,0	
Union Européenne		4,6		
BOAD				
BID				
BEI				
UEMOA		22,0		
AFD (France)	6,6			
Allemagne	39,5	26,1	19,6	
Autre				
<b>2. Bilatéraux</b>	<b>158,7</b>	<b>73,8</b>	<b>76,6</b>	<b>206,9</b>
C2D France	147,6	73,8	76,6	199,7
C2D Espagne	11,1	0,0	0,0	7,2
<b>3. Autres</b>	<b>521,9</b>	<b>675,3</b>	<b>963,5</b>	<b>1 400,3</b>
Dons projets	107,4	101,4	160,3	82,4
Prêts projets	414,5	573,9	803,2	1 317,9
<b>TOTAL</b>	<b>932,8</b>	<b>1 656,0</b>	<b>1 783,8</b>	<b>1 607,3</b>

Source : MEF/DGE/DPPSE

## CONCLUSION

Le Rapport Économique et Financier 2022 intervient dans un contexte de reprise économique marqué par l'amointrissement de l'impact du coronavirus sur l'économie nationale et internationale. En effet, après l'année 2020, marquée par les effets désastreux de la Covid-19 sur toutes les économies, l'année 2021 enregistrerait une reprise de l'activité économique résultant non seulement de l'augmentation progressive de la consommation et de l'investissement, mais aussi d'une maîtrise de la pandémie avec le lancement de la vaccination dans les différents pays après l'approbation de plusieurs vaccins.

Ainsi, s'appuyant sur l'hypothèse d'une accélération de la vaccination contre la pandémie et la mise en œuvre effective du PND 2021-2025, le taux de croissance de l'économie nationale ressortirait à 6,5% et 7,1% respectivement en 2021 et 2022 après 2,0% en 2020.

## INTRODUCTION GENERALE

Le Rapport Économique et Financier a pour objet d'informer les Parlementaires (l'Assemblée Nationale et le Sénat) de l'évolution récente de l'activité économique et financière et du cadre macroéconomique qui sous-tend le projet de budget.

Ce Rapport Économique et Financier de l'année 2022, qui s'articule autour de trois parties, donne un éclairage sur la situation économique et financière en 2020 et 2021 ainsi que les perspectives pour l'année 2022.

**La première partie** retrace l'évolution économique et financière de l'année 2020, caractérisée d'une part, par la poursuite de la mise en œuvre du PND 2016-2020 et d'autre part, par l'impact de la pandémie du coronavirus (Covid-19) qui a engendrée l'adoption par le Gouvernement, d'une série de mesures visant à protéger la population et réduire la propagation du virus.

**La deuxième partie** est consacrée à l'analyse de l'environnement économique international et national au cours du premier semestre 2021, marqué par une reprise de l'activité économique grâce aux vigoureuses mesures de soutien prises par les pouvoirs publics et les banques centrales, à une meilleure dynamique vaccinale et au redémarrage de nombreuses activités économiques entraînant une augmentation progressive de la consommation et de l'investissement.

**Enfin, la troisième partie du rapport** présente les perspectives économiques et financières pour l'année 2022. La croissance de l'économie ressortirait à 7,1%, en lien avec la poursuite de la mise en œuvre du PND 2021-2025 caractérisée par le maintien de la stabilité socio-politique, la poursuite des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et la continuité dans la politique volontariste d'investissement dans les secteurs moteurs de croissance.

## PREMIERE PARTIE : EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

**Au niveau international**, l'activité économique en 2020 a été marquée par la pandémie du coronavirus (Covid-19) qui a conduit à une récession économique mondiale. En effet, découvert en Chine en décembre 2019, le virus s'est propagé dans l'une de ses provinces industrielles et a créé une psychose qui a influé négativement sur l'économie de ce pays dans le courant du premier trimestre 2020. Par la suite, ce virus s'est propagé très vite dans les autres pays du monde, avec un nombre de plus en plus croissant de contaminations et de décès.

Face à l'ampleur de cette crise sanitaire, les Gouvernements ont adopté une série de mesures visant à protéger leurs populations et contenir la propagation du virus. Il s'est agi entre autres, de restrictions d'accès aux pays, du confinement total et partiel des populations, de la distanciation sociale et de la fermeture des commerces non essentiels.

Cependant, ces mesures de lutte ont affecté le secteur réel à travers la demande et l'offre de biens et services. A cet effet, la demande a subi la baisse des revenus liée à la mise au chômage, à la limitation des déplacements et au repli de l'investissement du fait de l'accroissement des incertitudes. Par ailleurs, l'impact négatif sur les ménages à bas revenus a été particulièrement sévère, et a compromis les progrès considérables qui ont été accomplis en matière de réduction de l'extrême pauvreté dans le monde depuis les années 90.

Dans ce contexte, l'économie mondiale s'est contractée de 3,1% en 2020 après une progression de 2,8% en 2019, avec une récession de 4,5% dans les pays avancés et de 2,1% dans les pays émergents et

pays en développement. Cette contraction de l'économie mondiale a été liée notamment à (i) la nette diminution de la production et de la consommation des services, (ii) la faible mobilité des personnes, (iii) la mise à rude épreuve du marché du travail, (iv) la contraction du commerce mondial et (v) le fléchissement de l'inflation.

**En Afrique Subsaharienne**, l'activité économique a enregistré une baisse de 1,7% contre une hausse de 3,2% en 2019 en lien avec une diminution de la demande globale combinée aux efforts locaux pour faire face à la pandémie de la Covid-19. Cette baisse a résulté surtout de la régression des économies sud-Africaine (-6,4%) et Nigériane (-1,8%).

**Au sein de l'UEMOA**, l'activité économique n'a pas été épargnée des conséquences néfastes de la pandémie à l'instar des autres régions du monde. Toutefois, elle a progressé de 0,9% contre 5,8% en 2019 en raison des mesures fortes de ripostes, notamment les plans de relance économiques, adoptées pour atténuer les effets négatifs de la pandémie sur les différentes économies.

**Au plan national**, l'activité économique a tiré avantage de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2016-2020. Toutefois, la propagation de la Covid-19, dont le premier cas de contamination a été enregistré le 11 mars 2020, a eu des conséquences néfastes sur l'activité économique. Cette situation s'explique par le fait que des mesures barrières fortes ont été prises par le Gouvernement pour freiner la propagation de la pandémie.

Afin de faire face à l'urgence sanitaire créée par la Covid-19 et limiter les dégâts économiques, sociaux et humanitaires, le Gouvernement a adopté un plan de riposte sanitaire d'un montant de 95,9 milliards ayant pour objectif une meilleure prise en charge des malades, le contrôle de la propagation du virus.

En outre, pour maintenir l'activité économique, préserver l'emploi et favoriser une reprise rapide post-crise sanitaire, un plan de soutien économique, social et humanitaire évalué à 1 700 milliards a été élaboré. Il se décline en trois (3) axes à savoir (i) des mesures de soutien aux entreprises, (ii) des mesures d'appui à l'économie et (iii) des mesures sociales en faveur des populations rendues vulnérable par la Covid-19.

Aussi, pour atténuer l'impact de la pandémie sur le système bancaire et le financement de l'activité économique dans les pays de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), la BCEAO a pris huit mesures fortes. Il s'est agi notamment de l'accroissement des ressources mises à la disposition des banques, de l'autorisation à l'accès au refinancement de la Banque Centrale à 1 700 entreprises et de la promotion de l'utilisation des services électroniques.

Ainsi, après un taux de croissance de 6,2% en 2019, l'économie ivoirienne a connu une hausse de 2,0% en 2020 contre une prévision initiale de 7,2%, soit une chute de 5,2 points de pourcentage. Cette contreperformance de l'économie ivoirienne est en relation notamment, avec un environnement international moins favorable, marqué par les entraves au commerce international, l'interruption de certaines activités économiques et le ralentissement du rythme de travail liés à l'impact des mesures barrières contre la Covid-19.

Par conséquent, son évolution suivant ses composantes s'est présentée comme suit :

**Au niveau de l'offre, le secteur primaire** a connu une hausse de 2,2% après 5,3% en 2019 en relation avec les hausses de l'agriculture d'exportation (+3,0%) et de l'agriculture vivrière et l'élevage (+2,0%) en dépit de la baisse de la pêche (-0,2%) et de la sylviculture (-10,0%).

La bonne tenue de l'agriculture d'exportation est liée à la hausse des productions d'anacarde (+33,7%), de caoutchouc (+21,3%), de sucre (+9,4%), de coton graine (+1,7%) et de bananes (+1,7%) malgré les baisses constatées au niveau des productions de café (-11,4%), de cacao (-2,8%), d'ananas (-18,7%) et de palmier à huile (-5,5%). Ces baisses sont liées notamment (i) à la maladie du swollen shoot et au repos végétatif dû au cycle de production pour le cacao, (ii) au vieillissement du verger pour le café et (iii) à la rupture partielle de l'approvisionnement en produits phytosanitaire et à l'augmentation des pertes post récoltes en raison des difficultés de commercialisation pour l'ananas. Relativement à la sylviculture, son repli a résulté des mesures prises par le Gouvernement pour rationaliser l'exploitation des ressources forestières et préserver le couvert végétal du pays.

Quant aux différentes évolutions constatées pour les autres spéculations, elles ont résulté notamment, des meilleures conditions agronomiques (pluviosité, nouvelles variétés, techniques nouvelles d'élagage et de greffage) ainsi que de la réduction des sorties frauduleuses du fait de la fermeture des frontières terrestres et de la

poursuite de la mise en œuvre des mesures de lutte contre la contrebande.

Pour sa part, la croissance au niveau de l'agriculture vivrière a découlé de l'augmentation en volume des productions de « tubercules et plantains » et de « céréales » à l'exception du riz et du fonio. Cette augmentation est liée aux bonnes conditions météorologiques durant toute l'année écoulée.

Par ailleurs, il est à noter que le secteur primaire a souffert des effets de la crise due à la Covid-19. En effet, l'impact de cette pandémie sur les filières agricoles a porté principalement sur (i) l'annulation de certains contrats d'exportations, (ii) les difficultés d'approvisionnement en intrants, (iii) les mises en chômage technique et (iv) l'augmentation des coûts de production due aux dépenses engendrées pour le respect des mesures barrières.

Cependant, pour atténuer ces difficultés, le Gouvernement a décidé d'octroyer, à travers la mise en œuvre du Programme d'Urgence Agricole (PURGA), un financement de 300 milliards au secteur agricole dont 250 milliards pour l'agriculture d'exportation et 50 milliards pour l'agriculture vivrière.

**Le secteur secondaire** a souffert des effets de la crise sanitaire de la Covid-19 et a connu une hausse de 1,9% contre 11,5% en 2019. Cette progression est en lien avec l'augmentation de l'extraction minière (+6,2%), de l'énergie (+5,6%), des BTP (+5,5%) et des autres industries manufacturières (+4,6%) en dépit de la régression au niveau des produits pétroliers (-25,7%) et des industries agroalimentaires (-5,2%).

La bonne tenue de l'extraction minière est due à la progression remarquable des cours de l'or, à l'accroissement de la capacité de production du complexe minier d'Ity-Daapleu, au renforcement des mesures de contrôle des exploitations minières, ainsi qu'à la répression de l'orpaillage illicite. De plus, la production de manganèse (+10,9%) a profité de l'amélioration des prix internationaux et l'extraction de nickel (+104,2%) s'est normalisée après avoir subi en 2019, des arrêts de production dus à des intempéries.

La progression de l'énergie a résulté de l'évolution de la production nette d'électricité, portée par l'accroissement de la production de source thermique en dépit de la chute de la production de source hydraulique. Cette évolution a été portée également par la hausse de la consommation interne (+7,4%) et des exportations d'électricité (+8,2%).

Les activités du BTP ont connu une hausse liée à la poursuite des différents chantiers notamment le 4<sup>ème</sup> pont d'Abidjan, les différents stades en vue de l'organisation de la CAN 2023, le barrage de Gribo popoli, les routes et échangeurs dans le cadre du projet de transport urbain d'Abidjan et l'exécution du programme présidentiel de logements sociaux, économiques et de standing.

Quant à la baisse des produits pétroliers, elle a découlé du fléchissement de l'activité de raffinage qui a subi la baisse de la demande globale, en relation avec celle de la consommation intérieure et des ventes à l'export consécutive à la réduction voire l'arrêt des activités de transports.

**Le secteur tertiaire** a progressé de 0,7% en 2020 après son augmentation de 4,9% en 2019, en lien principalement avec la hausse des télécommunications (+30,3%), en dépit de la baisse des activités de transport (-2,0%), du commerce (-2,5%) et des autres services (-2,2%).

La bonne performance des télécommunications est en lien avec le dynamisme du volume de communication et du chiffre d'affaires en relation avec la poursuite des investissements engagés et une plus forte utilisation des services. En effet, depuis l'avènement de la pandémie de la Covid-19 en Côte d'Ivoire, le télétravail et les autres activités en ligne se vulgarisent. Les opérateurs de télécommunications rivalisent d'offres innovantes (data notamment) à destination de consommateurs en vue d'assurer la continuité de leurs tâches.

Concernant les autres composantes du secteur, leurs évolutions ont été plombées par l'impact économique des mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19. Ainsi, le repli du commerce a résulté principalement de la baisse des ventes des « produits de l'alimentation », des « produits pétroliers », des « produits pharmaceutiques et cosmétiques » et des « articles d'équipement de la personne ».

Les transports ont été frappés de plein fouet par les mesures de restriction de déplacements adoptées par de nombreux Gouvernements. Ainsi, le transport aérien au niveau national, a souffert de la fermeture des frontières aériennes et de la suspension des vols domestiques. Ce qui a entraîné une forte contraction du trafic aussi bien national qu'international.

Le transport ferroviaire a pâti de la contreperformance enregistrée à la fois au niveau des échanges avec le Burkina Faso et du trafic intérieur.

Le transport maritime s'est dégradé sous l'effet du repli du trafic de marchandises. Cette contreperformance est attribuable à la fois à la baisse des exportations et des importations.

Le transport routier a été confronté aux mesures de restrictions prises par les autorités telles que l'isolement du grand Abidjan et la réduction du nombre de passagers par véhicules. Ces mesures ont entraîné des pertes de revenus pour l'ensemble des opérateurs de ce secteur.

**Les droits et taxes nets de subventions** sont ressortis en hausse de 2,4% contre 5,0% en 2019 en lien avec l'arrêt ou la baisse de certaines activités du fait de la survenance de la Covid-19.

**Concernant la demande**, la croissance a été tirée surtout par les investissements (+8,4%) en dépit de la baisse de la consommation finale (-1,8%).

**Les investissements** ont été soutenus par la poursuite de l'exécution des grands projets d'infrastructures, notamment ceux (i) d'élargissement du boulevard de Marseille, (ii) de réhabilitation du pont Félix Houphouët-Boigny, (iii) de réalisation du tronçon « Yamoussoukro-Tiébissou » de l'autoroute du nord, (iv) de sauvegarde et de développement de la Baie de Cocody et de la lagune Ebrié, (v) d'aménagement de la bordure de la mer dans la commune de Port-Bouët, (vi) de construction de quatre stades en

vue de l'organisation de la CAN 2023, (vii) de construction du 4<sup>ème</sup> pont d'Abidjan et (viii) de construction de routes et échangeurs dans le cadre du projet de transport urbain d'Abidjan.

Ainsi, le taux d'investissement global est ressorti à 22,4% du PIB contre 21,1% en 2019. Le taux d'investissement public s'est établi à 6,6% en 2020 contre 5,4% en 2019.

**Quant à la consommation finale** (-1,8%), elle a souffert des mesures prises par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la Covid-19 notamment la limitation des déplacements, la fermeture des frontières terrestre et aérienne et le respect d'une distance d'au moins un (01) mètre entre les personnes dans les grandes surfaces, les maquis, les restaurants, les entreprises, la zone aéroportuaire et les lieux publics.

**Au niveau des échanges extérieurs, les importations de biens et services** se sont affichées en hausse de 7,6% contre une hausse de 1,0% en 2019 en lien avec l'accroissement des volumes importés en relation avec la progression des volumes achetés de biens intermédiaires (+15,2%), de biens d'équipement (+13,9%) et de biens de consommation (+4,2%).

La hausse en volume des achats de biens de consommation provient des poissons frais (+7,2%), du blé tendre (+4,8%), de la « viande et des abats comestibles » (+20,8%), des « fruits et légumes frais et secs » (+13,2%), des « lait et produits laitiers » (+18,1%), des « produits pharmaceutiques » (+9,3%) et des « matières plastiques et ouvrages en ces matières » (+14,0%).

L'accroissement des importations en valeur de biens d'équipement est porté notamment par les achats de « machines électriques » (+24,8%) et de « matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme » (+7,3%).

**Les exportations de biens et services** ont connu une baisse de 6,8% contre une hausse de 18,6% en 2019, en raison d'une mévente notamment des produits primaires et des produits miniers. La baisse des exportations de produits primaires est imputable à celle des produits de l'agriculture industrielle et d'exportation, notamment le « cacao fèves » (-8,4%), le « café vert » (-38,9%), l'« ananas » (-18,7%), les « graines de coton » (-36,7%). S'agissant des exportations de produits miniers, leur baisse a résulté de la mévente du pétrole brut (-29,1%) qui n'a pas été comblée par la bonne tenue des ventes de l'or brut (+20,0%). Le pétrole brut a subi un recul à la fois du prix (-31,5%) et de la quantité (-29,1%). A l'inverse, l'or brut a profité d'une hausse des prix (+11,2%) et du volume (+20,0%).

En outre, il faut noter que les entraves au commerce international dues aux mesures prises pour contenir la propagation de la Covid-19, ont freiné les échanges internationaux de biens et services.

**Les finances publiques en 2020** sont marquées par une bonne tenue des recettes malgré la survenance de la maladie à corona virus et un accroissement des dépenses en lien notamment avec les mesures de lutte contre la pandémie et des actions mises en œuvre par le Gouvernement en vue de limiter les conséquences de la récession sur le tissu productif et le pouvoir d'achat. La crise sanitaire et les mesures de restrictions adoptées (mesures de confinement, de la fermeture d'activités) pour y faire face ont conduit à un

ralentissement économique considérable.

**Les recettes totales et dons** sont ressortis à 5 289,2 milliards en 2020, en hausse de 2,5% par rapport à 2019, comportant 5 095,9 milliards de recettes (fiscales et non fiscales) et 193,3 milliards de dons.

Les recettes fiscales sont évaluées à 4 149,2 milliards, en hausse de 176,9 milliards (+4,5%) par rapport à 2019. Cette performance est attribuable à la fois aux recettes intérieures et de porte.

Par Régie Financière, les réalisations se présentent comme suit :

- ✓ DGI : 2 182,8 milliards (+72,5 milliards) ;
- ✓ DGD : 1 955,8 milliards (+105,9 milliards) ;
- ✓ Trésor : 10,6 milliards (-1,4 milliard).

Les recettes non fiscales sont ressorties à 739,9 milliards en 2020 contre 678,1 milliards en 2019, soit une hausse de 61,8 milliards, essentiellement due aux cotisations de sécurité sociale (+40,3 milliards) et aux dividendes reçues (+12,1 milliards).

Les dons ont été mobilisés à hauteur de 193,3 milliards contre 274,9 milliards en 2019, soit une baisse de 81,6 milliards, imputable au moratoire appliqué au C2D dans le cadre des mesures de soutien budgétaire des partenaires extérieurs à la suite de la survenance de la crise sanitaire en 2020.

**Les dépenses totales et prêts nets** ont été exécutés à hauteur de 7 255,1 milliards au terme de l'année 2020 contre 5 943,9 milliards en 2019, soit une hausse de 1 311,2 milliards (+22,1%). Dans le détail, la hausse des dépenses s'explique principalement par :

- les dépenses de personnel qui se sont établies à 1 828,1 milliards contre 1 703 milliards en 2019, soit une augmentation de 125,1 milliards (+7,3%). Cette évolution tient compte des avancements indiciaires, des recrutements dans les secteurs clés tels que l'éducation et la santé ;
- les subventions et transferts sont chiffrés à 666,4 milliards, soit une hausse de 235,3 milliards par rapport à 2019 du fait notamment de la hausse des transferts éducatifs/médico-sociaux (-32,3 milliards), des transferts alloués aux EPN (-2,2 milliards) ainsi que la subvention du secteur électricité (-3,4 milliards);
- les dépenses de fonctionnement qui se sont établies à 1 394,4 milliards, soit une hausse de 242,7 milliards par rapport à 2019 ;
- les dépenses d'investissement ont été exécutées à hauteur de 1 914,4 milliards contre 1 499,3 milliards en 2019. La composante interne s'affiche à 1 214,3 milliards en hausse de 261,8 milliards par rapport à son niveau de 2019. Au titre des projets financés dans le cadre du Contrat de Désendettement et Développement (C2D), il se dégage un niveau d'exécution de 198 milliards contre 81,2 milliards en 2019.
- les projets d'investissement financés sur ressources extérieures ont été exécutés à hauteur de 675,3 milliards contre 521,9 milliards en 2019. Ils se répartissent comme suit :

- 573,9 milliards au titre des prêts projets ;
  - 101,4 milliards de dons projets contre 107,4 milliards un an plus tôt ;
- les dépenses de consolidation de la paix et de la sécurité, ont été exécutées à hauteur de 181,7 milliards contre 54,7 milliards en 2019, soit une hausse de 127,0 milliards. La hausse des dépenses de sécurité provient à la fois des dépenses liées au Conseil National de sécurité (+49,3 milliards) pour renforcer le dispositif sécuritaire face aux attaques terroristes dans le nord de la Côte d'Ivoire et des consultations électorales de 2020 (+77,7 milliards).

**Au total, le déficit budgétaire** pour l'année 2020 s'est établi à 1 965,9 milliards (5,6% du PIB) comparé à un déficit de 785,5 milliards (2,3 % du PIB) un an plus tôt.

La couverture de ce déficit a été assurée par les ressources mobilisées sur les marchés monétaires et financiers sous régional et international, ainsi que par les concours extérieurs.

**La balance des paiements<sup>2</sup>** a enregistré un solde global excédentaire de 642,4 milliards de francs CFA en 2020 après celui de 477,7 milliards de francs CFA obtenu en 2019 en liaison avec l'excédent enregistré au niveau du compte financier.

Les comptes extérieurs en 2020 se sont caractérisés par un déficit de la balance des transactions courantes de 1110,5 milliards (-3,1% du PIB) plus élevé que celui de 2019 (-790,3 milliards ; -2,3% du PIB), en relation avec dégradation de la balance commerciale

(-149,1 milliards, -0,4% du PIB). Ce résultat est issu de la détérioration de l'ensemble de ses composantes à savoir (i) la balance commerciale (-149,1 milliards, -0,4% du PIB), (ii) les revenus primaires (-3,1 % du PIB), (iii) les revenus secondaires (-1,2 % du PIB).

La balance des biens a connu une dégradation de 11,2 %, en lien avec le ralentissement du commerce international induit par la pandémie à covid-19. Les exportations ont baissé de 3,5% du fait de la baisse en valeur, des ventes de café vert (-32,1%, -42,8 milliards), du pétrole brut (-51,5%, -271,9 milliards), des produits pétroliers finis (-38,3%, -258,1 milliards). S'agissant des importations, elles se sont inscrites en légère baisse de (-0,9%, -47,8 milliards) en valeur FOB du fait des achats de biens intermédiaires (-4,4%, -49,5%) et bien d'équipements (-2,0%, -22,0 milliards). Concernant les services, le déficit structurel s'est amoindri de 4,8%, en relation, principalement, avec la diminution des importations de services.

Les déficits des revenus primaire et secondaire se sont aggravés respectivement de 9,6% et 22,6% du fait de la hausse des intérêts sur la dette et des transferts de fonds des migrants.

Le solde du compte de capital, estimé à 101,7 milliards de FCFA, a baissé de 3,4% en 2020 contre une augmentation de 20% réalisé en 2019.

Au niveau du compte financier, le solde s'est établi à 4,7% du PIB sous l'effet de la mobilisation des investissements de portefeuille qui est passé de 0,03% du PIB en 2019 à 1,82% en 2020.

<sup>2</sup> Pour l'année 2020, les données sont provisoires

La **situation monétaire en 2020** est caractérisée par la mise en œuvre de mesures accommodantes pour juguler les effets néfastes de la pandémie de la Covid-19 et soutenir la relance de l'activité économique post-covid-19.

Ainsi, la **masse monétaire au sens large (M2)** s'est accrue de 21,1% (+2 272,5 milliards) en glissement annuel, sous l'effet de la progression des **créances nettes sur l'Administration Centrale** de 40,0% (+1 117,1 milliards), **des créances sur l'économie** de 9,2% (+687,4 milliards) et des **actifs extérieurs nets** de 25,7% (+642,2 milliards).

La **place boursière sous régionale** a été caractérisée par la poursuite de la baisse des indices boursiers de référence amorcée depuis 2016. Les **indicateurs de référence BRVM 10 et BRVM Composite** ont fléchi respectivement de 18,9% et de 16,6%, en raison de la contreperformance de la plupart des indices boursiers sectoriels. Cependant, la **capitalisation boursière** a augmenté de 16,1%.

**En 2020**, le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre **des réformes et mesures de politiques structurelles** afin de garantir la paix et la cohésion sociale, maintenir la solidité du cadre macroéconomique et renforcer l'environnement des affaires.

#### ***En matière de régulation des prix dans les principaux secteurs :***

Pour tenir compte de l'évolution des cours internationaux, le Gouvernement a pris les mesures nécessaires pour ajuster les prix dans les principaux secteurs concernés.

- Le prix minimum bord champ garanti aux producteurs de cacao, café et anacarde est fixé conformément aux mécanismes en vigueur.

- Les prix à la pompe des produits pétroliers ont continué de refléter le mécanisme d'ajustement, tout en préservant les niveaux adéquats de recettes fiscales en 2019.

#### ***En matière de gestion des finances publiques :***

- le Gouvernement a poursuivi l'amélioration de la performance de la gestion des finances publiques, à travers la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Réforme des Finances Publiques 2018-2020 ;

- la régulation budgétaire a aussi été poursuivie à travers la mise en cohérence de la consommation des crédits budgétaires avec le rythme de recouvrement des recettes pour respecter les objectifs du programme ;

- le Gouvernement a continué la modernisation de son système de passation des marchés publics. Dans ce cadre :

o Un nouveau code des marchés publics révisé (L'ordonnance n°2019-679 du 24 juillet 2019 portant Code des marchés) a été adopté pour la prise en compte de nouveaux modes de contractualisation et de nouvelles méthodes d'évaluation des offres en vue d'assurer une meilleure efficacité des procédures de passation de marchés publics.

o Le processus de dématérialisation des procédures de marchés publics s'est poursuivi avec l'extension des modules de la phase 1 à l'ensemble des ministères à fin décembre 2019. La phase 2

consacrée au secteur privé a été mise en place avec l'appui de la Banque Mondiale, et testée en 2020 en vue de la généralisation du processus de dématérialisation en 2021.

***Concernant le secteur public :***

- la consolidation de l'équilibre financier du secteur hydrocarbure s'est poursuivie en lien avec la bonne exécution des plans de restructuration des entreprises du secteur ;

***En matière de développement du secteur financier et inclusion financière :***

- le Gouvernement s'est doté d'un système financier moderne et performant, capable de soutenir le dynamisme de l'activité économique et de favoriser l'inclusion financière, à travers la mise en œuvre du Programme de Développement du Secteur Financier (PDESFI) ;

- le Gouvernement a poursuivi la modernisation du cadre réglementaire et institutionnel du secteur bancaire, en vue de réduire le coût du risque et accroître davantage le financement de l'économie ;

- les efforts pour réduire les vulnérabilités dans le secteur bancaire se sont poursuivis à travers la mise en œuvre des différents plans de restructuration ;

- le Gouvernement a renforcé et assaini le secteur de la microfinance, en vue de maintenir la bonne orientation des activités ;

- le Gouvernement a continué de promouvoir l'inclusion financière. Dans ce cadre, l'Agence de Promotion de l'Inclusion

Financière (APIF) a été chargée de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Inclusion Financière pour la période 2019-2024, élaborée en novembre 2018 ;

***Concernant le renforcement de l'environnement des affaires et développement du secteur privé :***

- le Gouvernement a fait de la Côte d'Ivoire un pôle d'attraction pour les investissements privés nationaux et internationaux. Capitalisant sur les acquis, le Gouvernement a poursuivi l'amélioration du climat des affaires à travers la mise en œuvre de son nouvel Agenda de réformes pour la période 2018-2020 adopté en Conseil des Ministres en septembre 2018 ;

- le Gouvernement a veillé à la bonne exécution de son nouvel Agenda des réformes Doing Business prévues pour la période 2018-2020. Avec la mise en œuvre de cet Agenda, la Côte d'Ivoire a continué d'améliorer son classement au Doing Business ;

- l'opérationnalisation de l'Agence Côte d'Ivoire PME a contribué à accélérer la mise en œuvre du Programme « Phoenix » qui vise la promotion et l'accompagnement des PME ;

- le Gouvernement a poursuivi les investissements visant à améliorer le cadre de production et la compétitivité du secteur privé. A cet effet, il a accru la disponibilité de l'offre de terrains industriels et a renforcé l'attractivité des zones industrielles ;

- les efforts d'amélioration de la gouvernance ont été intensifiés pour attirer davantage les investissements privés et améliorer la productivité.

## DEUXIÈME PARTIE : SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DE L'ANNÉE 2021

### I. L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Au **niveau mondial**, l'année 2021 est marquée par un regain de vitalité de l'économie. En effet, l'activité économique a confirmé au premier semestre 2021, sa reprise amorcée au second semestre 2020. Cette dynamique est soutenue par l'assouplissement des mesures de restriction contre la propagation de la Covid-19 et les avancées enregistrées dans les campagnes de vaccination dans la plupart des pays avancés.

Dans ce contexte, dans la mise à jour des Perspectives de l'Économie Mondiale (PEM) publiées en octobre 2021, le Fonds Monétaire International (FMI) prévoit une augmentation du PIB mondial de 5,9% en 2021. Cette prévision est en baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport aux PEM de juillet 2021.

Cette révision à la baisse pour 2021 résulte d'un ralentissement de la situation dans les pays avancés (+5,2% contre +5,6%), en partie due à des ruptures d'approvisionnement, et dans les pays en développement à faible revenu (+3,0% contre +3,9%), principalement en raison de l'aggravation de la dynamique de la pandémie

Cependant, les perspectives ont été revues à la hausse pour les économies émergentes et en développement (+6,4% contre +6,3%), grâce particulièrement aux pays émergents et en développement d'Europe (+6,0% contre +4,9%), sous l'effet des progrès enregistrés dans les campagnes de vaccination et des mesures de soutien à l'économie. Toutefois, cette révision à la hausse a été contrariée par

la revue à la baisse de la prévision de croissance pour les pays avancés, en raison de l'incidence de la Covid-19 qui reste importante.

### I.1- L'évolution de la situation économique dans les principaux pays et grandes zones

#### I.1.1- Les États-Unis d'Amérique

**Aux États-Unis**, la reprise se renforce. Le PIB s'est accru de 12,2% au deuxième trimestre 2021, en glissement annuel après +0,6% au trimestre précédent. Pour l'année 2021, la progression du PIB devrait s'établir à 6,0% après un recul de 3,4% l'année précédente. L'économie américaine devrait bénéficier, au second semestre de 2021, des effets de la législation attendue qui favorisera les investissements dans les infrastructures et renforcera les dispositifs de protection sociale. Aussi, les aides supplémentaires du Gouvernement fédéral devraient rehausser la croissance du PIB américain de 0,3 point de pourcentage.

#### I.1.2- La Zone Euro

Dans **la zone euro**, après une contraction de 1,3% au premier trimestre 2021, en glissement annuel, le PIB a progressé de 13,7% au deuxième trimestre 2021 grâce à l'allègement des restrictions sanitaires. Sur l'ensemble de l'année 2021, le PIB devrait rebondir de 5,0% sous l'effet de la reprise dans la plupart des pays, notamment l'Allemagne (+3,6%), la France (+5,8%), l'Italie (+4,9%) et l'Espagne (+6,2%).

### I.1.3- Le Japon

Au **Japon**, après une récession de 4,6% en 2020, le PIB devrait progresser de 2,4% en 2021.

### I.1.4- Le Royaume Uni

Au **Royaume-Uni**, la production intérieure progresserait de 6,8% en 2021, après un recul de 9,8% en 2020. Cette croissance serait stimulée par le rebond de la consommation qui bénéficie de la levée progressive des restrictions à l'activité économique, grâce au succès de la campagne de vaccination.

### I.1.5- Les pays émergents et en développement

La prévision de croissance du PIB des **économies émergentes et en développement** de l'année 2021 a été revue à la hausse et devrait se situer à +6,4% contre +6,3% prévu en juillet 2021. Toutefois, les productions intérieures en Chine et au Brésil ont connues des révisions à la baisse en raison d'une croissance moins forte attendue en Chine et d'une accentuation de la crise sanitaire au Brésil.

**En Chine**, le PIB a enregistré, en glissement annuel, une hausse de 7,3% au deuxième trimestre 2021 après une progression de 18,3% au premier trimestre 2021. Cette décélération est en partie liée à la pénurie d'énergie qui a freiné la production industrielle. Aussi, la hausse du nombre des contaminations dans le sud du pays et les mesures de confinement adoptées ont freiné la consommation des ménages et l'activité des entreprises. Par conséquent, la prévision de croissance du PIB de l'année 2021 a connu une baisse de 0,1 point de

pourcentage comparée à la prévision antérieure pour s'établir à +8,0%.

L'économie du **Brésil** devrait rebondir à 5,2% en 2021, après un recul de 4,1% en 2020. Elle profite de l'amélioration du contexte mondial, du déploiement des vaccins et de l'assouplissement progressif des mesures sanitaires restrictives. Toutefois, les risques pesant sur les perspectives à court terme restent importants, en raison de l'incidence encore élevée de la maladie à coronavirus 2019 (Covid-19), de la forte inflation (notamment alimentaire), de la faiblesse du marché du travail et de la réduction des transferts budgétaires d'urgence aux ménages. Par conséquent, la prévision de croissance du PIB de l'année 2021 a connu une baisse de 0,1 point de pourcentage comparée à la prévision antérieure pour s'établir à +5,3%.

En **Afrique subsaharienne**, le PIB devrait croître de 3,7% en 2021 contre une prévision de croissance de +3,4% prévue au mois de juillet dernier. De façon spécifique, les taux de croissance du PIB se situeraient à +5,0% pour l'Afrique du Sud et +2,6% pour le Nigéria en 2021 contre des prévisions de croissance antérieures de +4,0% et +2,5% respectivement.

La révision à la hausse de la croissance du PIB de l'Afrique du Sud s'explique par les résultats solides enregistrés au premier trimestre 2021. Cette embellie serait contrebalancée par des révisions à la baisse de la croissance du PIB pour d'autres pays. La détérioration du bilan pandémique est un risque qui pèse sur les perspectives de l'Afrique subsaharienne en raison de la faiblesse du taux de vaccination.

Au sein de l'UEMOA, l'activité économique s'est raffermie au premier trimestre 2021, avec un taux de croissance du PIB réel de 3,2%, en glissement annuel, après 1,8% au trimestre précédent. Cette accélération est imputable à l'ensemble des secteurs d'activités, consécutivement à la reprise de la demande intérieure. Le PIB de l'Union est attendu en hausse de 5,5% en 2021, après une progression de 1,5% en 2020.

**Tableau 5 : Taux de croissance du PIB des pays de l'UEMOA**

Pays	Croissance du PIB en 2020 (réalisé)	Croissance du PIB en 2021 (prévision)
Bénin	3,8	6,0
Burkina Faso	2,5	5,1
Côte d'Ivoire	2,0	6,5
Guinée Bissau	-1,4	3,3
Mali	-1,6	4,3
Niger	1,2	5,4
Sénégal	1,5	3,7
Togo	1,8	4,8
UEMOA	1,5	5,5

Sources : FMI; DGE/DPPSE

La consolidation de la reprise de l'activité économique dans l'Union serait portée par la bonne exécution des plans de relance, le maintien des mesures de soutien budgétaire et monétaire ainsi que par l'amélioration de la situation sécuritaire.

## I.2- L'inflation et les taux de change

### I.2.1- L'inflation dans le monde

Dans un contexte de pandémie de Covid-19, le taux d'inflation tend à stagner en lien avec la baisse concomitante de l'activité économique et des cours des produits de base. Cependant, dans certains cas, le renchérissement des importations causé par la dépréciation du taux de change contrebalance partiellement cette baisse de l'inflation.

**Tableau 6 : Variation de l'indice des prix à la consommation dans les principaux pays et grandes zones (en %)**

	2016	2017	2018	2019	2020	2021 (p)
Chine	2,0	1,6	2,1	2,9	2,4	1,2
Brésil	8,7	3,5	3,7	3,7	3,2	4,6
États-Unis	1,3	2,1	2,4	1,8	1,3	2,3
Japon	-0,1	0,5	1,0	0,5	0,0	0,1
Zone Euro	0,2	1,5	1,8	1,2	0,3	1,4
Afrique Subsaharienne	10,4	10,7	8,4	8,5	10,8	9,8
Côte d'Ivoire	0,7	0,3	0,6	0,8	2,4	2,8

Sources : WEO avril 2021 (FMI) ; Banque Mondiale ; DGE/DPPSE

### I.2.2- Les taux de change

Le **marché des changes** est caractérisé au cours du premier semestre de l'année 2021, par une évolution contrastée de l'euro par rapport aux principales monnaies, en glissement annuel. En effet, la monnaie européenne s'apprécie par rapport au dollar US (+9,4%), au yen (+9,6%) et au yuan renminbi (+0,4%). En revanche, elle se déprécie par rapport au rand (-4,8%) et à la livre sterling (-1,0%).

En variation mensuelle au mois de juin 2021, l'euro se déprécie face aux principales monnaies, notamment le yen (-0,9%), le dollar US (-1,3%), le yuan renminbi (-0,4%) et le rand sud-africain (-0,3%).

### I.3- Les cours des matières premières

Le **marché des matières premières** enregistre, en moyenne sur les six premiers mois de l'année 2021, une progression des cours de la plupart des principaux produits de base exportés ou importés par la Côte d'Ivoire, en relation avec la reprise progressive de la demande mondiale et les contraintes diverses sur l'offre.

En effet, les cours de l'huile de palme (+54,9%), du sucre (+23,3%), du coton (+19,0%), du pétrole brut (+48,7%) et de l'or (+0,2%) progressent. En revanche, les cours du cacao (-9,1%) et du café (-37,0%) se contractent.

Tableau 7 : Cours des matières premières à fin juin 2021

	en Francs CFA/unité de mesure			en Dollar américain/unité de		
	6 mois 2020	6 mois 2021	Var. 21/20	6 mois 2020	6 mois 2021	Var. 21/20
<b>PRODUITS ALIMENTAIRES</b>						
Café	1 450	914	-37,0%	2,43	1,68	-31,0%
Cacao	1 437	1 306	-9,1%	2,41	2,40	-0,5%
Huile de palme	349	541	54,9%	0,59	0,99	69,5%
Sucre	161	199	23,3%	0,27	0,36	34,9%
Riz	297	279	-5,9%	0,50	0,51	3,1%
<b>MATIÈRES INDUSTRIELLES</b>						
Coton	920	1 095	19,0%	1,54	2,01	30,2%
Or	980 849	982 731	0,2%	1 646,77	1 806,57	9,7%
Pétrole brut	23 725	35 284	48,7%	39,90	64,83	62,5%

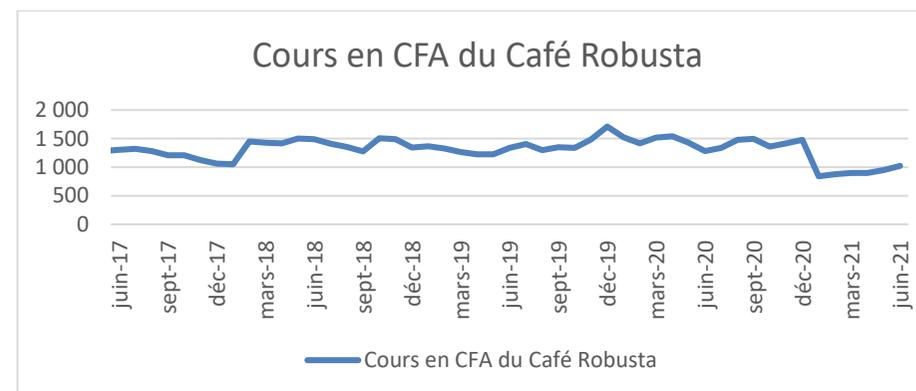
Sources : INSEE, DGE (DPPSE)

### I.3.1- Les produits alimentaires

Au premier semestre 2021, les cours, en monnaie locale, des principales cultures d'exportation affichent une évolution contrastée par rapport à la période correspondante de 2021.

*Les cours du café vert robusta* ont baissé de 37,0% et s'établissent en moyenne à 914 FCFA/Kg à fin juin 2021 contre 1 450 FCFA/Kg à la période correspondante de 2020.

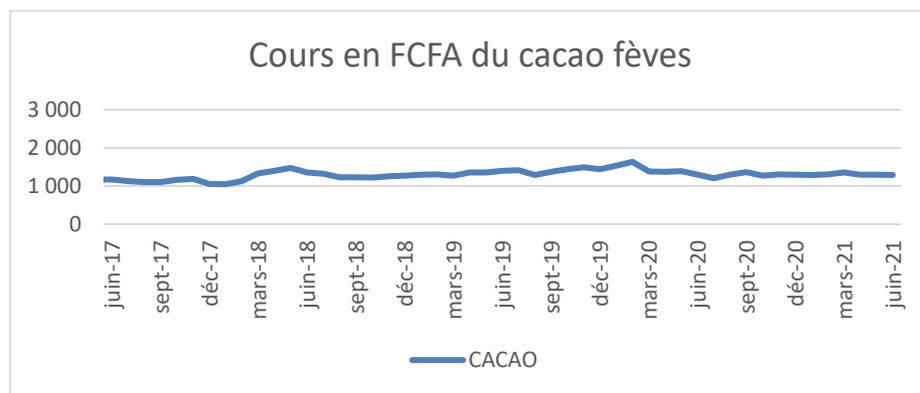
Figure 1 : Évolution des cours du café vert robusta en FCFA/kg



Sources : DGE /DPPSE

*Les cours du cacao* en FCFA ont reculé de 9,1% et ressortent en moyenne au premier semestre 2021 à 1 306 FCFA contre 1 437 FCFA à la période correspondante en 2020.

Figure 2 : Évolution des cours du cacao en F CFA/kg

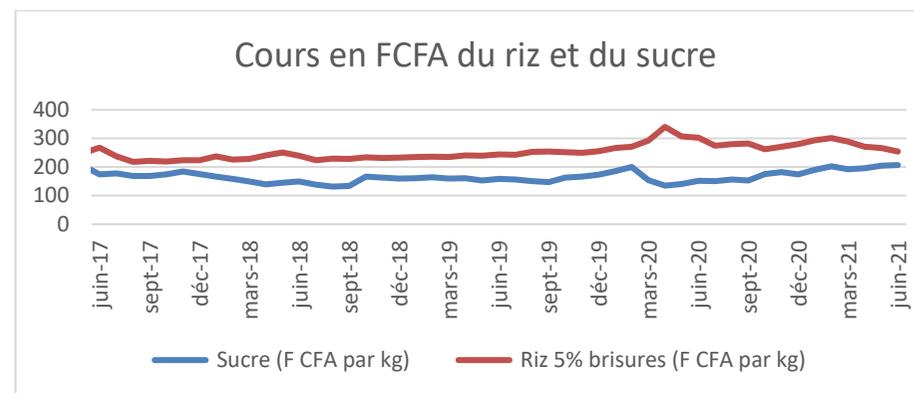


Sources : DGE/DPPSE

En ce qui concerne le **sucre**, les cours moyens augmentent légèrement de 23,3% pour s'établir à 199 FCFA/Kg au premier semestre 2021.

Au niveau **du riz** blanchi de variété 5% brisures, les cours moyens ont affiché une baisse de 5,9% au cours du premier semestre 2021. Ils ressortent à 279 FCFA/kg contre 2297FCFA/kg à la même période de 2020.

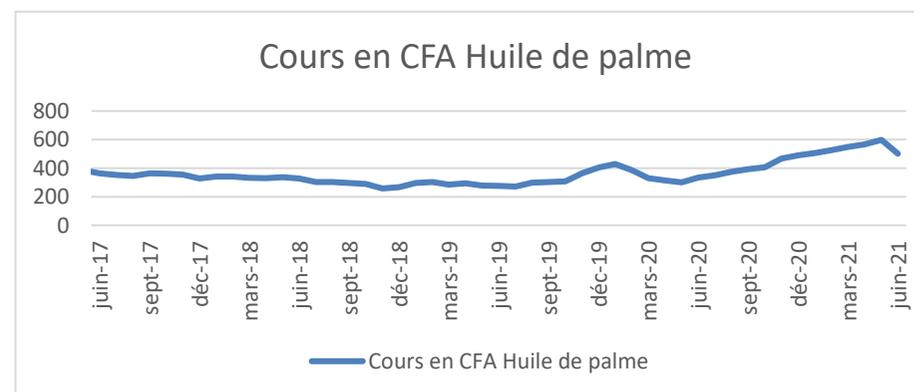
Figure 3 : Évolution des cours du sucre et du riz F CFA/kg



Sources : DGE/DPPSE

**Sur le marché de l'huile de palme**, les cours se sont accrus de 54,9% pour s'afficher en moyenne à 541 FCFA/Kg contre 349 FCFA/Kg au premier semestre 2020.

Figure 4 : Évolution des cours de l'huile de palme en FCFA/kg



Sources : DGE /DPPSE

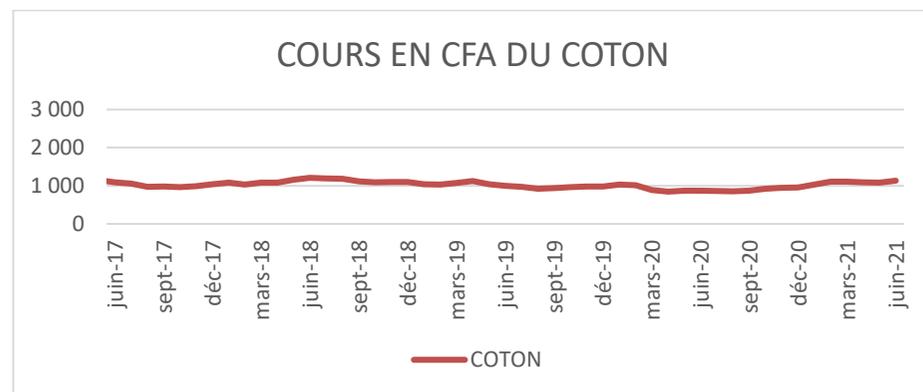
### I.3.2. Les produits industriels

Les cours des produits industriels ont enregistré une évolution favorable.

Ainsi, à fin juin 2021, les cours de l'or progressent légèrement de 0,2% pour s'établir en moyenne à 982 731 FCFA par once après 980 849 FCFA par once au semestre correspondant de 2020.

Les cours moyen du coton enregistrent un accroissement de 19,0% pour ressortir à 1 095 FCFA/kg contre 920 FCFA/kg au premier semestre 2020.

Figure 5 : Évolution des cours du coton en FCFA/kg

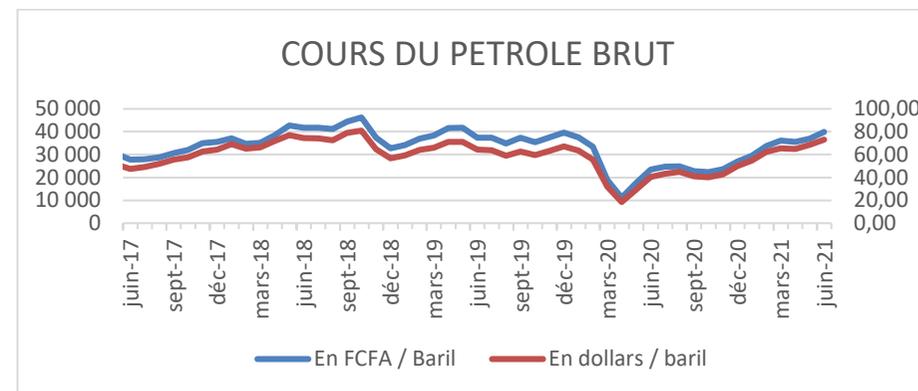


Sources : DGE/DPPSE

En ce qui concerne le **pétrole brut**, les cours ont progressé de 48,7%. En effet, au premier semestre 2021, les cours se sont établis en

moyenne à 35 284 FCFA le baril contre 23 725 FCFA enregistrés à la période correspondante de 2020.

Figure 6 : Évolution des cours du pétrole F CFA/baril



Sources : DGE/DPPSE

## II - LE CADRAGE DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE EN 2021

Au **plan national**, l'activité économique bénéficie d'un environnement des affaires favorable, grâce à l'allègement des mesures restrictives de lutte contre la propagation de la Covid-2019, à la poursuite des grands projets d'infrastructures publiques et aux mesures de soutien du Gouvernement aux entreprises et aux ménages.

En effet, grâce à l'efficacité de la mise en œuvre du plan de riposte sanitaire, la Côte d'Ivoire est parvenue à une relative maîtrise de la pandémie à coronavirus qui a induit une normalisation progressive de l'activité économique depuis le second semestre 2020. Cette dynamique de normalisation s'est renforcée avec le démarrage de la

vaccination au début du mois de mars 2021. En outre, en avril 2021, le pays a bénéficié d'un financement de la Banque Mondiale d'un montant de 100 millions de dollars US dans le cadre du projet d'appui au plan national de riposte à la Covid-19. Cet appui financier permettra de vacciner 10 millions de personnes, grâce à la diversification des sources d'approvisionnement en vaccins, au déploiement de la vaccination sur tout le territoire national et à la sensibilisation des populations à la vaccination. Au premier semestre 2021, la Côte d'Ivoire a reçu un peu plus d'un million de doses de vaccins et en a administré 768 039 sur l'ensemble du territoire national. Le Gouvernement envisage vacciner 60% de la population de 18 ans et plus d'ici la fin de l'année 2021.

Au 30 juin 2021, sur les 48 305 cas déclarés positifs à la Covid-19 depuis le début de la crise sanitaire, il est dénombré 158 personnes encore malades et 313 décès, soit un taux de guérison de 99,0%.

Par ailleurs, l'activité économique continue de bénéficier de l'exécution du Plan de Soutien Economique, Social et Humanitaire (PSESH). La dotation budgétaire de 391,5 milliards de ce plan en 2021 est orientée davantage vers la relance économique et les actions sociales d'amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables. Ainsi, les activités des fonds de soutien aux entreprises et au secteur informel, du fonds de solidarité et de soutien d'urgence humanitaire ainsi que du programme d'urgence agricole se poursuivent.

Dans ce contexte, l'indice du climat des affaires produit par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), s'améliore et atteint 104,0 au mois de juin 2021 contre 103,3 au mois de mai 2021. En moyenne, sur le premier semestre 2021, cet indicateur enregistre

une progression de 13,4% qui traduit la perception d'un raffermissement de la reprise de l'activité économique par les opérateurs.

Toutefois, le pays a été confronté, à partir de la fin du mois d'avril 2021, à un déficit d'électricité lié à la faiblesse en eau des lacs de retenue des barrages hydroélectriques, à la panne intervenue au niveau des équipements de la centrale thermique d'Azito et à l'impact de la crise sanitaire sur le rythme de réalisation des investissements prévus. Par ailleurs, l'économie ivoirienne enregistre une perte de compétitivité au deuxième trimestre 2021, avec un taux de change effectif réel qui augmente de 6,19% et de 2,05% respectivement en glissement annuel et par rapport au premier trimestre 2021.

Les analyses dans cette partie sont fondées sur les données à fin juin 2021 qui devraient permettre de conforter les hypothèses macroéconomiques qui serviront de base à la projection des principaux agrégats de l'économie.

## II.1- La production agricole

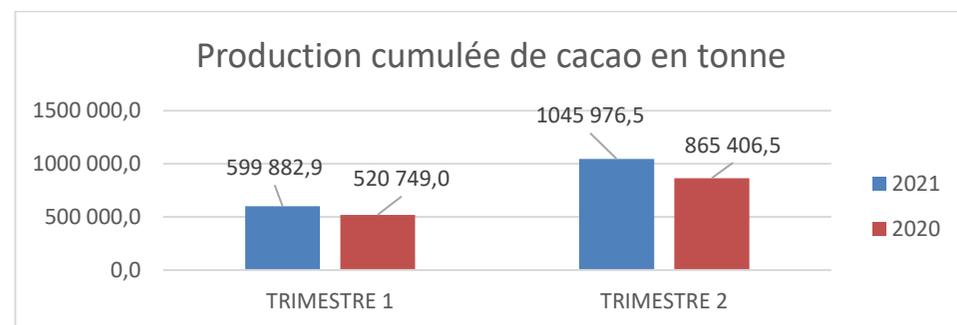
Au premier semestre 2021, la production agricole est marquée par un accroissement de la production de la plupart des principales cultures d'exportation à l'exception des productions de café et de sucre. En effet, les productions de cacao (+20,9%), de noix de cajou (+42,6%), de coton (+14,5), d'ananas (+16,3%), de banane (+15,0%) et de régime de palme (+9,8%) sont en hausse tandis que celles de café (-43,9%) et de sucre (-11,2%) régressent.

Par spéculation, les principales tendances à fin juin 2021 par rapport à fin juin 2020 se présentent comme suit :

Prévue en repli de 3,3% sur l'année 2021, la production de cacao progresse de 20,9% à fin juin 2021 pour s'établir à 1 045 976,5 tonnes. Elle bénéficie de l'entrée en production des nouvelles variétés de cacaoyers à haut rendement. Cependant, la filière est confrontée à des difficultés de commercialisation en raison du manque de conteneurs au niveau mondial du fait de la crise sanitaire qui a perturbé les flux commerciaux. En outre, le rationnement de l'électricité intervenu à partir du mois d'avril 2021 a entraîné une réduction de 22% des activités de broyages de fèves des usines locales en juin 2021. Dans ce contexte, les producteurs se retrouvent avec d'importants stocks de produits.

Par ailleurs, afin de soutenir les exportateurs ou transformateurs nationaux défavorisés face aux multinationales, le Gouvernement ivoirien a décidé de leur attribuer 20% du volume de tout contrat de déblocage sous forme de contrats internationaux. Ce soutien devrait contribuer à la pérennisation de leurs activités.

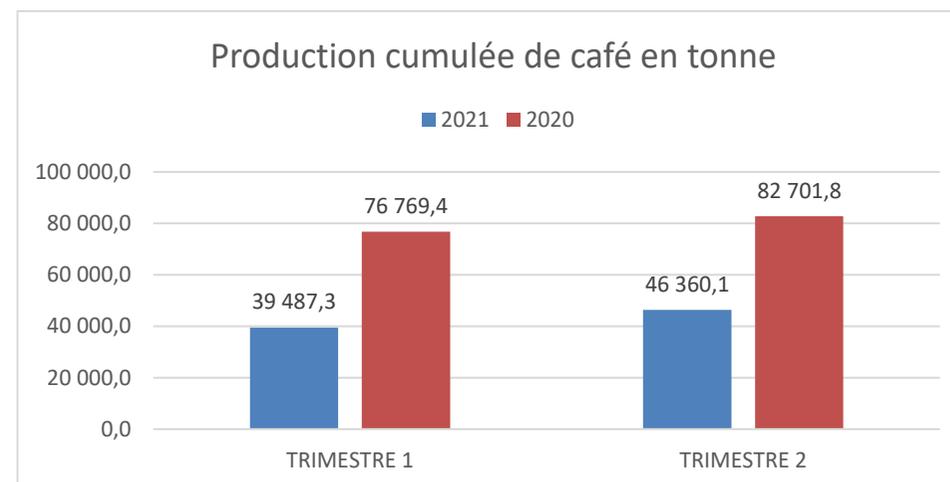
Figure 7 : Production de cacao (en tonnes)



Source : CCC

Au niveau du café, la production est en baisse de 43,9%. Ce repli s'explique par (i) le vieillissement du verger caféier, (ii) la démotivation des acteurs en raison des prix bas payés aux producteurs et (iii) la reconversion des parcelles en d'autres cultures pérennes.

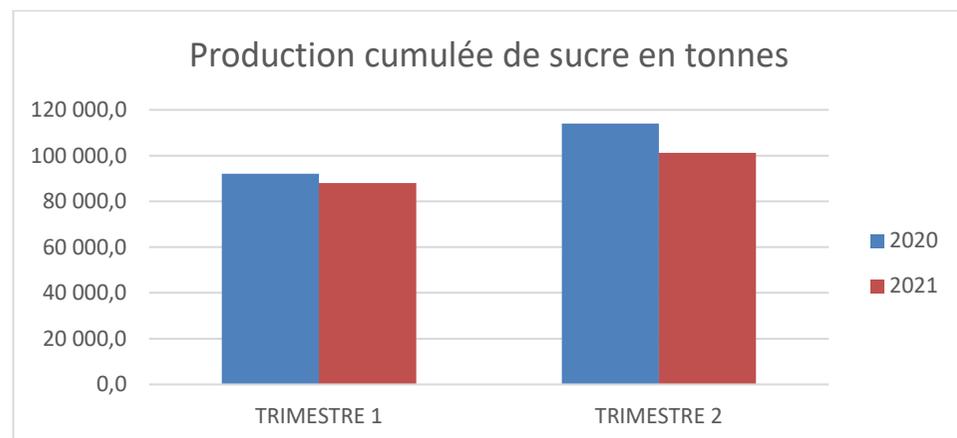
Figure 8 : Production de café (en tonnes)



Source : CCC

La filière sucrière a pâti de la perturbation climatique notamment l'absence d'harmattan et le déficit hydrique qui ont aggravé l'effet des maladies de la canne à sucre et affecté les rendements des plantations. Par conséquent, la production recule de 11,2% pour se situer à 101 296,5 tonnes. Afin d'accroître la production et d'améliorer la compétitivité de la filière face à la concurrence internationale, le Gouvernement et les industriels se sont accordés sur un contrat plan dont la mise en exécution devrait permettre de réaliser les investissements nécessaires.

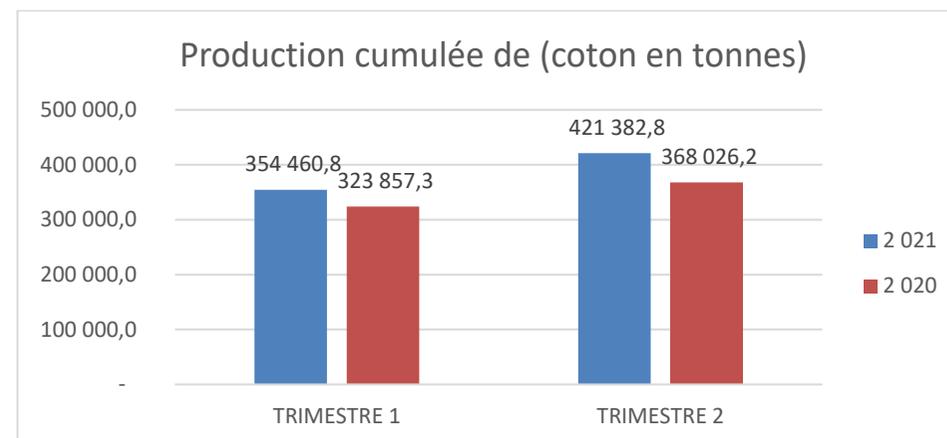
Figure 9 : Production de sucre (en tonnes)



Source : Filière Sucre ; DGE/DPPSE

La production de **coton graine** s'est accrue de 14,5% pour se situer à 421 382,8 tonnes, au premier semestre 2021 comparativement à la période correspondante de 2020. En outre, la campagne 2020/2021 du coton s'est achevée en mai 2021 avec une production en hausse de 14,1%. Pour cette campagne, la filière a bénéficié de la distribution de semences améliorées à haut rendement ainsi que de l'accroissement des surfaces cultivées et du nombre de cotonculteurs de 8,9% et 12% respectivement, favorisé par un prix bord champ stable et rémunérateur. Ce prix s'est situé à 300 FCFA/kg, identique à la campagne précédente. L'utilisation, pour la prochaine campagne, des deux nouvelles variétés (CI 123 et CI 128) créées par le Centre National de la Recherche Agronomique (CNRA) afin d'améliorer la qualité de la fibre blanche devrait permettre de maintenir cette bonne dynamique.

Figure 10 : Production de coton (en tonnes)

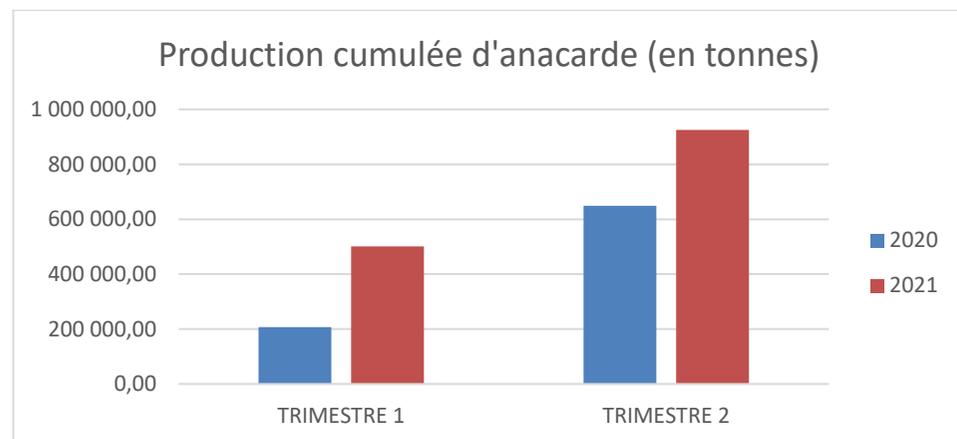


Source : CCA ; DGE/DPPSE

La production de **noix de cajou** augmente de 42,6% pour se situer à 925 572,0 tonnes. Cette performance est due notamment à l'amélioration des pratiques agricoles et à la distribution de plants de cajou plus productifs. En outre, la commercialisation connaît une normalisation dans la filière anacarde en lien d'une part, avec l'amélioration de l'accès des acheteurs nationaux au financement bancaire et d'autre part avec le regain de la demande sur le marché international consécutif à la reprise économique dans les principaux pays partenaires. La vigueur de la demande a permis aux producteurs d'écouler leurs récoltes au prix moyen de 345 FCFA/kg, au-dessus du prix de 305 FCFA/kg fixé par le Gouvernement. Afin de booster le taux de transformation locale de la noix de cajou, le Gouvernement a prévu, dans le cadre du projet de promotion de la compétitivité de la chaîne de valeur de l'anacarde (PPCA), la création de zones agro

industrielles dédiées spécialement à la noix de cajou dans les villes de Bondoukou, Bouaké, Séguéla et Korhogo.

**Figure 11 : Production d'anacarde (en tonnes)**



Source : CCA ; DGE/DPPSE

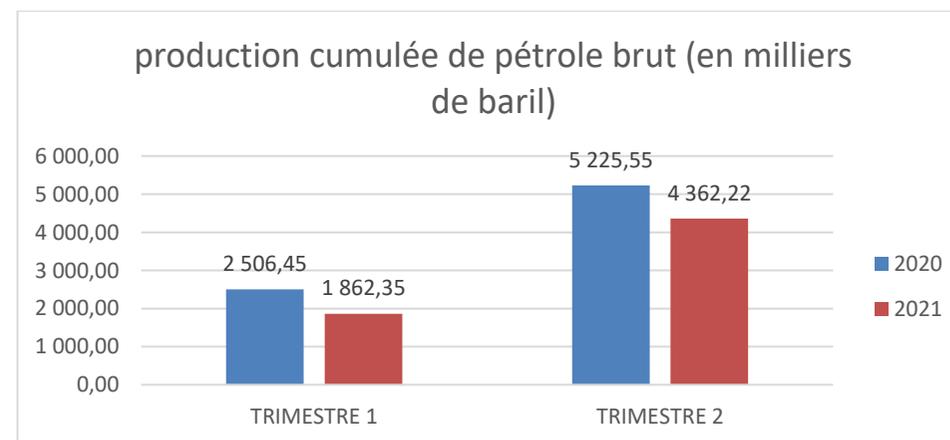
Au niveau des filières fruitières, les productions d'**ananas** et de **banane dessert** augmentent respectivement de 16,3% et 15,0%. Ces filières restent cependant confrontées à la forte concurrence des produits en provenance de l'Amérique latine sur le marché européen. En revanche, la mise en service de la nouvelle usine de transformation de fruits et légumes, installée à N'Douci devrait favoriser la commercialisation de l'ananas et réduire les pertes post récoltes. En effet, cette usine, dispose d'une capacité de transformation de 32 000 tonnes de tomates, 24 000 tonnes de mangues et 32 000 tonnes d'ananas. Elle devrait permettre de générer 900 emplois dont 150 emplois directs et 750 emplois indirects.

Dans la filière palmier à huile, la production de **régime de palme** progresse de 9,8% pour atteindre 1 750 723,2 tonnes. En dépit de cette embellie, la production reste largement inférieure à la capacité de transformation installée. Cette situation entraîne une concurrence entre les unités de transformation pour l'acquisition de la matière première occasionnant ainsi une tension sur les prix. Pour améliorer la productivité des plantations, plusieurs solutions sont envisagées notamment le zonage et la mise en place d'un mécanisme de traçabilité de la production afin de rassurer les usiniers qui pourront de ce fait financer l'achat d'intrants pour les producteurs.

## II.2- La production minière et pétrolière

La production de **pétrole brut** fléchit de 21,4% en raison de déplétion naturelle des puits, notamment du principal bloc CI-40 (62,0% de la production totale) dont le rendement s'est contracté de 33,9%.

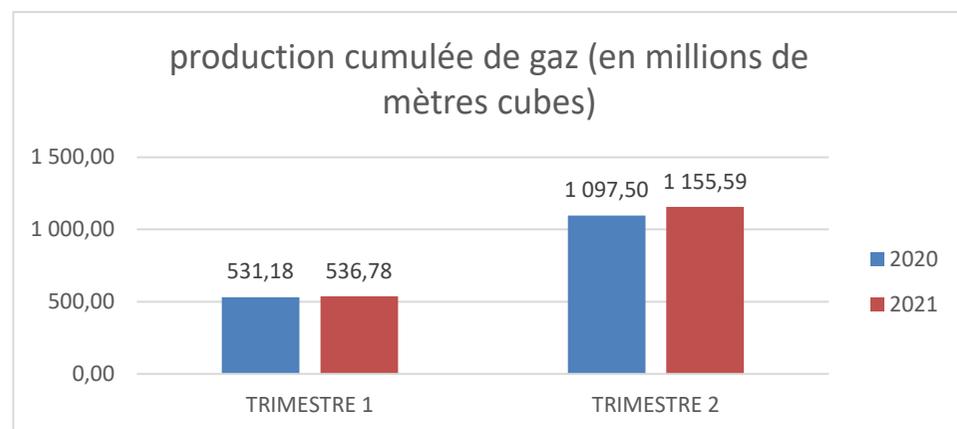
**Figure 12 : Production de pétrole brut (milliers de tonnes)**



Source : PETROCI ; DGE/DPPSE

Quant à l'**extraction gazière**, elle augmente de 5,3%, stimulée par la demande du secteur énergie pour la production d'électricité de source thermique.

**Figure 13 : Production de gaz (millions de m<sup>3</sup>)**

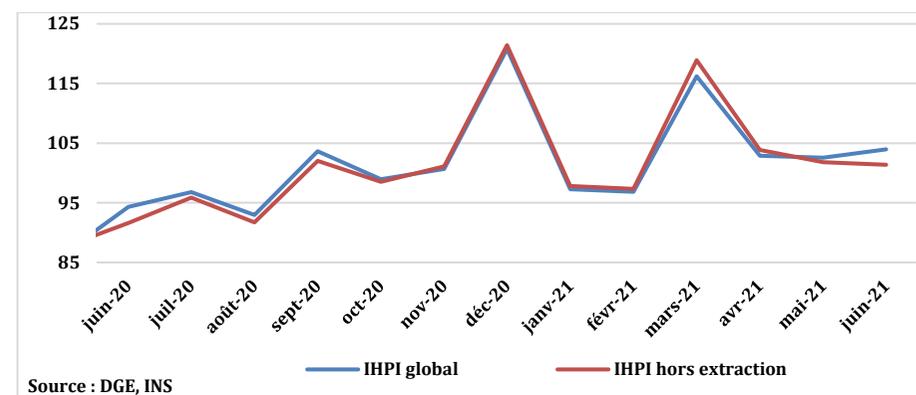


Source : PETROCI ; DGE/DPPSE

### II.3- La production industrielle

A fin juin 2021, Le secteur secondaire enregistre une bonne tenue de l'activité industrielle hormis le secteur des BTP qui ressort en baisse.

**Figure 14 : Indice harmonisé de la production industrielle**



Sources : DGE ; INS

Au terme des six premiers mois de l'année 2021, l'activité industrielle mesurée par l'**Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) en volume** s'accroît de 5,7% tiré principalement par la hausse des activités des « industries manufacturières » et des « industries extractives » (+7,4%) tandis que les « industries de production et de distribution d'électricité de gaz et d'eau » enregistrent un repli de l'activité.

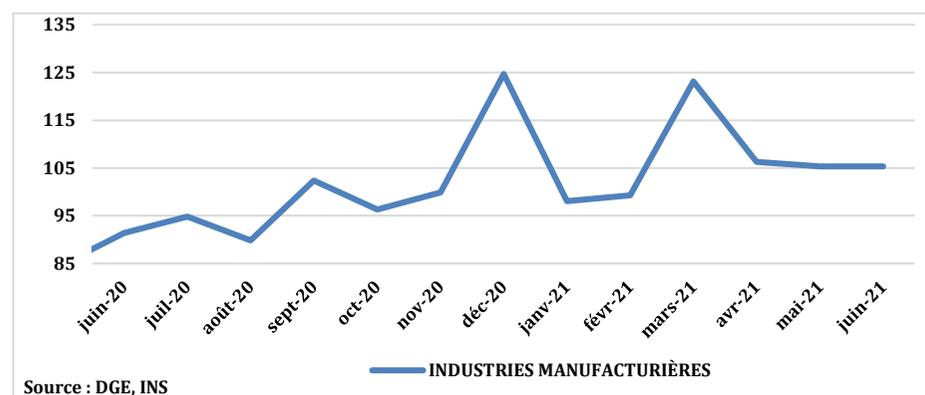
La production en volume des « **industries manufacturières** » progresse de 7,6%, grâce principalement aux bonnes performances des divisions « fabrication de boissons » (+29,8%), « activités de fabrication de textiles » (+14,5%), « imprimerie et reproduction d'enregistrements » (+31,3%), « raffinage pétrolier, cokéfaction » (+5,2%), « fabrication de produits chimiques » (+29,2%), « fabrication de produits pharmaceutiques » (+11,5%), « travail de caoutchouc et du plastique » (+21,0%), « fabrication de matériaux minéraux » (+7,8%), « métallurgie » (+23,0%), « fabrication

d'ouvrages en métaux » (+7,3%), « fabrication de meubles et matelas » (+11,6%).

L'impact de ces performances est atténué par la baisse notamment de la « fabrication de produits alimentaires (-5,7%).

Au niveau de la division « raffinage pétrolier, cokéfaction », la progression des quantités produites de produits pétroliers s'accélère et atteint 13,9% après une hausse de 2,4% au premier trimestre 2021. Ce dynamisme est soutenu par la vigueur de la consommation intérieure (+26,7%), en dépit du repli des exportations (-3,4%).

Figure 15 : Indice de production du secteur manufacturier



Sources : DGE ; INS

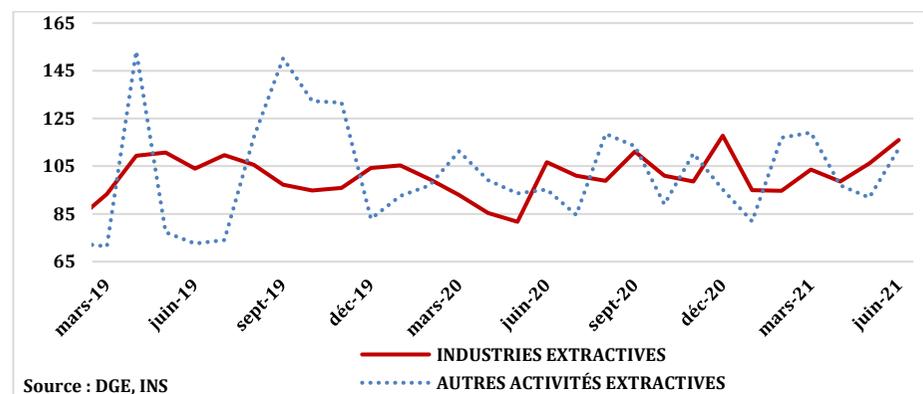
La production en volume des « industries extractives » augmente de 7,4%, sous l'effet conjugué de l'accroissement de la production des divisions « extraction de minerais métalliques » (+11,0%) et « autres activités extractives » (+5,2%) ainsi que du repli de la production de la division « extraction d'hydrocarbures » (-1,4%).

La division « extraction d'hydrocarbures », pâtit du recul de la production de pétrole brut (-21,4%). Cette contreperformance est imputable à la déplétion naturelle des puits, notamment du principal bloc CI-40 (62,0% de la production totale) dont le rendement s'est contracté de 33,9%. A l'inverse, la production de gaz augmente de 5,3%, stimulée par la demande du secteur énergie pour la production d'électricité de source thermique.

Dans la division « extraction de minerais métalliques », les productions d'or et de nickel progressent de 7,8% et 6,6% respectivement, tandis que la production de manganèse recule de 28,2%. En ce qui concerne la bauxite, la production est arrêtée depuis le mois d'octobre 2020, en raison essentiellement du déficit d'espace de stockage au terminal minéralier du port d'Abidjan. En effet, les espaces de stockage existants sont réservés prioritairement aux importations de clinker. Cette situation réduit la disponibilité d'espace pour la bauxite dont le stockage est délicat.

Au niveau de la division « autres activités extractives », la production de diamant reprend au mois de juin 2021 après le quasi arrêt enregistré de mars 2021 à mai 2021. L'extraction de diamant accuse une baisse de 4,8% au premier semestre 2021, due notamment à l'épuisement des réserves exploitables par les méthodes artisanales. Par conséquent, un programme d'identification de nouveaux sites propices à l'exploitation artisanale conduit par la SODEMI devrait être mis en œuvre dans les zones diamantifères du pays.

Figure 16 : Indice de production des industries extractives



Source : DGE, INS

Sources : INS ; DGE

L'indicateur avancé des activités du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP) fléchit de 2,2%. Cette contreperformance est en lien notamment avec le repli des dépenses publiques d'investissement (-120,2 milliards) comparé au premier semestre 2020.

Le BTP est également affecté par le renchérissement du prix du ciment consécutif à la crise énergétique. En effet, cette crise a ralenti l'activité des cimentiers et a accru leurs coûts de production en raison du recours aux groupes électrogènes.

La fin de crise énergétique prévue dans le courant du mois de juillet 2021 et l'accélération de l'exécution des projets d'infrastructures publiques au second semestre devrait induire un redressement du BTP. Il s'agit notamment de (i) la réhabilitation des Tours C, D et E de la cité administrative, (ii) la construction du quatrième pont d'Abidjan reliant les communes de Yopougon du Plateau, (iii) la construction de la tour F de la cité administrative du Plateau, et (iv) la construction du pont reliant les communes de Cocody et du Plateau.

## II.4- La production et la consommation d'énergies commerciales

Au niveau des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau », la production en volume baisse de 5,0%. Elle subit le recul de la production des divisions « captage, traitement et distribution d'eau » (-31,3%) et « production et distribution d'électricité et de gaz » (-1,0%).

La production d'électricité régresse de 1,0%, en lien avec la baisse de la production de source hydraulique de 24,5%, atténuée par la hausse de la production de source thermique de 8,8%. La production d'électricité pâtit de la faiblesse des stocks d'eau dans les lacs de retenue des barrages hydroélectriques, en raison de la sécheresse survenue en 2020. Elle a également été affectée par la panne intervenue sur les équipements de la centrale thermique d'Azito.

Le recul de la production de source hydraulique s'accroît, passant de -20,2% à fin mai à -24,5% à fin juin 2021. Cette situation est compensée par l'accélération de la hausse de la production de source thermique qui passe de +8,5% à fin mai à +8,8% à fin juin 2021, soutenue par la remise en marche de la turbine endommagée au niveau de la centrale d'Azito.

Malgré cette baisse de la production d'électricité, la consommation intérieure progresse aussi bien au niveau de moyenne tension (+3,1%) que de la basse tension (+5,5%), grâce à la réduction des exportations (-31,4%) et à un recours plus important aux importations (73,3 Gwh contre 2,6 Gwh au premier semestre 2020).

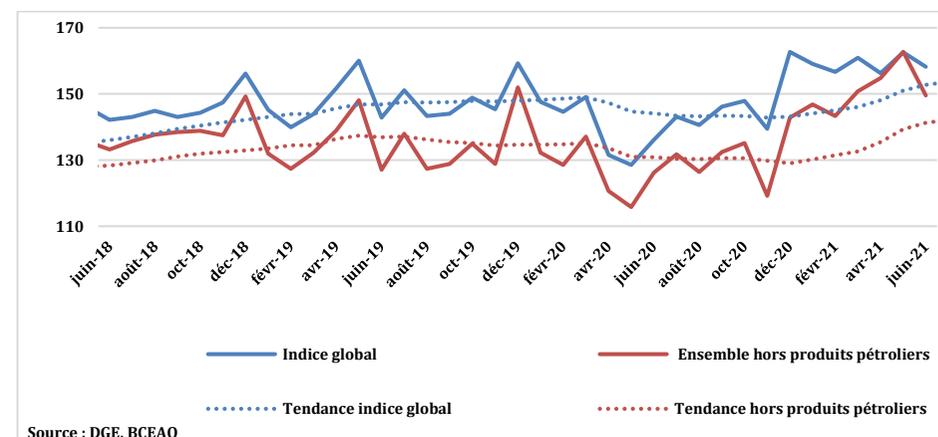
Le démarrage attendu de la saison des pluies dans le courant du mois de juillet 2021 devrait permettre d'augmenter les niveaux d'eau des lacs de retenue des barrages hydroélectriques.

## II.5- Les activités tertiaires

Le secteur tertiaire poursuit son redressement, après avoir été fortement impacté en 2020 par les mesures restrictives visant à endiguer la Covid-19. Il bénéficie de l'allègement des mesures de lutte contre la propagation de la pandémie depuis le second semestre 2020, en lien avec la relative maîtrise de la pandémie au plan interne, les avancées des campagnes de vaccination sur le plan international ainsi que les dispositions prises dans la plupart des pays pour la préservation de l'activité économique, en dépit de la persistance de la pandémie. Ainsi, les Indices des Chiffres d'Affaires du commerce de détail et des services marchands sont orientés à la hausse au premier semestre 2021.

Le **commerce de détail** consolide son redressement amorcé au second semestre 2020, suite à l'allègement des mesures de lutte contre la propagation du coronavirus 2019. L'Indice du Chiffre d'Affaires (ICA) augmente de 13,9%, en accélération comparé à la hausse de 8,0% enregistrée au premier trimestre 2021. Cette bonne tenue provient des performances enregistrées au niveau de l'ensemble de ses postes.

Figure 17 : Évolution de l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail



Source : DGE, BCEAO

Source : DGE ; BCEAO

Les ventes de produits pétroliers s'accroissent de 7,0% au premier semestre 2021, en raison de la hausse de 24,5% des quantités vendues des carburants gasoil et super.

Dans le poste « produits de l'alimentation », les ventes augmentent de 18,5%, en relation avec le dynamisme des « produits non transformés de l'agriculture, de la chasse ou de la sylviculture » (+6,2%) et des « autres produits de l'alimentation, boissons et tabacs » (+21,2%).

Le chiffre d'affaires des ventes de « véhicules automobiles, motocycles et pièces détachées » augmente de 27,6% sous l'effet des ventes de « véhicules automobiles neufs » (+38,6%), de « motocycles

neufs » (+8,0%) et de « pièces et accessoires de véhicules automobiles et motocycles neufs » (+16,0%).

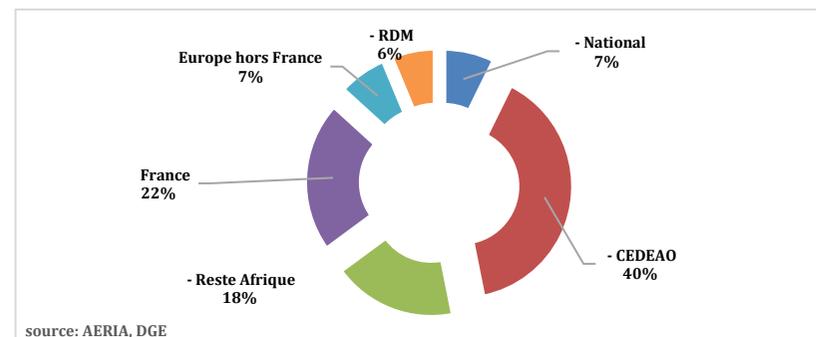
Les ventes du poste « produit d'équipement et du logement » progressent de 14,6%. Elles tirent profit de l'accroissement des ventes de « matériaux de construction, quincaillerie, peinture, verre et articles de verre » (+16,3%).

**Au niveau du transport, le trafic aérien**, fortement affecté par les fermetures des frontières aériennes intervenues en 2020 en raison de la pandémie à Covid-19, poursuit son redressement progressif amorcé après l'ouverture des frontières aériennes. Il affiche un accroissement de 44,4% du nombre de passagers commerciaux pour se situer à 584 512 au premier semestre 2021.

Le nombre de passagers commerciaux ressort en hausse pour l'ensemble des destinations, notamment le trafic national (+102,2%), le trafic vers la CEDEAO (+55,1%), les destinations Europe (+34,2%) et le trafic vers le reste de l'Afrique (+29,7%).

La structure du trafic demeure inchangée et reste dominée par les destinations CEDEAO (39,9% ; 231 100 passagers), Europe (28,7% ; 167 969 passagers) et Reste Afrique (18,1% ; 105 816 passagers).

**Figure 18 : Répartition des passagers au départ d'Abidjan par destination**



Malgré son redressement, le transport aérien reste affecté par la Covid-19, en raison des restrictions des voyages appliqués dans de nombreux pays. En effet, le total de 584 512 passagers commerciaux enregistrés est en deçà de son niveau d'avant Covid-19, à savoir des 947 403 passagers enregistrés au premier semestre 2019 et des 885 042 passagers comptabilisés à la période correspondante de 2018.

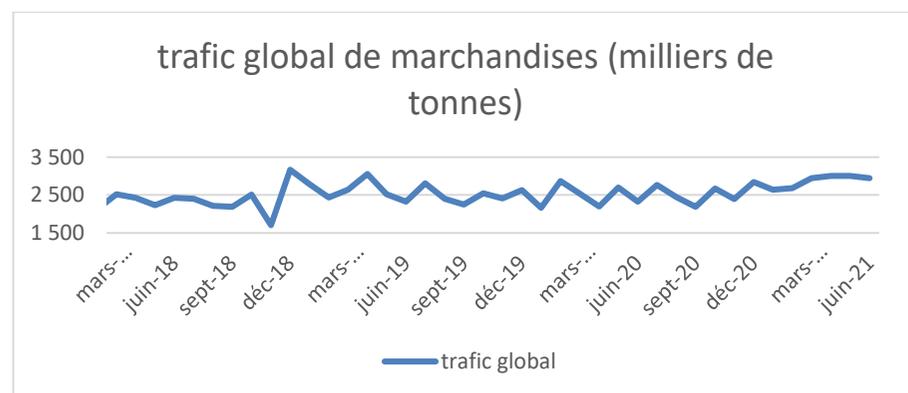
**Le transport terrestre** serait en hausse de 24,5%, au regard de la consommation des carburants gasoil et super. Il maintiendrait ainsi sa tendance haussière amorcée depuis le second semestre 2020, suite à l'allègement des mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19.

**Le transport maritime** maintient sa hausse observée depuis le début de l'année. A fin juin 2021, le trafic global de marchandises par voie maritime progresse de 16,4% pour s'afficher à 17 212 139 tonnes, porté par les deux ports.

Au port d'Abidjan, le trafic global de marchandises s'accélère pour afficher une croissance de 15,6% après une hausse de 12,4% à fin mai 2021. Cette bonne tenue de l'activité est ressentie à la fois au niveau du trafic national (+15,5%), des activités de transit (+13,5%) et du transbordement (+31,8%).

Au niveau du Port de San Pedro, l'activité demeure également bien orientée, au regard du trafic global de marchandises qui progresse de 20,4% à fin juin 2021. Cette évolution résulte de l'accroissement de 30,0% du trafic national et de la contraction de 25,1% des activités de transbordement.

**Figure 19 : Évolution du trafic global de marchandises (en milliers de tonnes) dans le transport maritime**



Sources : DGE, PAA, PASP

**Le transport ferroviaire** continue de progresser depuis le début de l'année. Le trafic global de marchandises augmente de 11,6%, tiré principalement par le dynamisme des échanges entre la Côte d'Ivoire

et le Burkina Faso (+13,2%). Par contre, le trafic ferroviaire national de marchandises se contracte de 14,2%.

Le secteur des **télécommunications** poursuit son expansion avec une progression du volume d'activités, du chiffre d'affaires et du nombre d'abonnements.

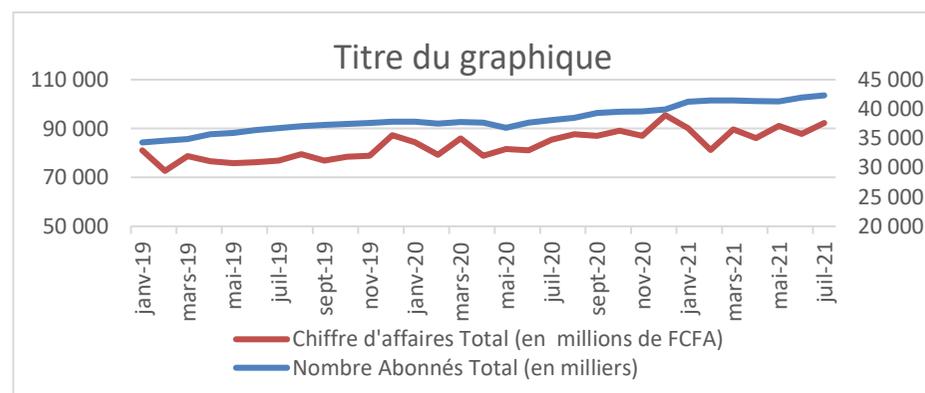
En effet, le trafic voix de la téléphonie mobile est marqué par un accroissement de 51,5% du nombre de minutes d'appels. Le volume de trafic internet bondit également de 40,6%, bénéficiant de l'essor du télétravail et des visioconférences qui entraîne un important recours aux services internet. À contrario, le nombre de SMS se contracte de 3,3%.

En ce qui concerne le nombre d'abonnements dans le secteur, il progresse de 11,4%, porté essentiellement par celui de la téléphonie mobile qui enregistre une hausse de 11,5%.

S'agissant du chiffre d'affaires global, il s'accroît de 7,4% sous l'effet conjoint de la hausse du chiffre d'affaires dans la téléphonie mobile et l'internet fixe de 8,6% et 18,1% respectivement, ainsi que de la baisse du chiffre d'affaires de la téléphonie fixe de 13,4%.

Du côté des services de mobile money, le chiffre d'affaires et le nombre d'abonnements augmentent respectivement de 26,3% et 7,8%.

**Figure 20 : Évolution du chiffre d'affaires et des abonnés dans la téléphonie mobile**



Sources : DGE, ARTCI

## II.6- L'emploi moderne

Le dynamisme des activités dans les secteurs secondaire et tertiaire ainsi que dans l'agriculture d'exportation s'accompagne d'une hausse du nombre de salariés du secteur formel.

A fin juin 2021, le nombre de salariés dans le secteur formel progresse de 6,8% (+73 218 salariés) pour s'afficher à 1 148 968. Cet accroissement est porté aussi bien par le secteur privé que par le secteur public qui voient leur effectif de salariés augmenter de 6,4% (+53 851 emplois) et 8,2% (+19 367 emplois) respectivement.

En ce qui concerne le nombre des nouvelles immatriculations dans le secteur privé formel, il s'élève à 47 720 au premier semestre 2021 contre 40 559 un an plus tôt, soit une hausse de 17,7%. Ces immatriculations sont enregistrées en grande partie dans le commerce (34,1%), les industries manufacturières (16,9%) et le BTP (12,5%).

Dans le secteur public, le nombre des nouveaux fonctionnaires enregistrés sur le premier semestre 2021 se situe à 11 902, en hausse de 6,8% en glissement annuel. Ces fonctionnaires sont affectés principalement dans les ministères en charge de l'enseignement (44,7%) et au ministère de la santé (22,1%).

## II.7- L'évolution des prix à la consommation

L'analyse de l'évolution des prix en glissement annuel fait ressortir une accélération de la hausse des prix qui atteint 3,9% au second trimestre 2021 contre 3,0% au premier trimestre. Cette évolution provient principalement des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » dont les prix renchérisent de 6,1% au deuxième trimestre 2021 après une hausse de 4,7% au trimestre précédent. Ces prix croissent sous l'effet d'un regain de tension sur les prix des viandes (+11,4% contre +4,3% au premier trimestre 2021) et des poissons (+10,5% après +7,1% le trimestre précédent). En ce qui concerne les prix des produits non comestibles, bien que contenus, ils augmentent de 2,9% au deuxième trimestre après un renchérissement de 2,3% le trimestre précédent.

En moyenne sur le premier semestre 2021, le niveau général des prix s'accroît de 3,4%, comme à fin mai 2021. Cette hausse est imputable aussi bien aux produits comestibles qu'aux produits non comestibles qui augmentent de 5,3% et 2,5% respectivement. Par origine, le relèvement des prix est alimenté par les produits locaux qui ressortent en hausse de 3,9% contre une hausse de 0,9% pour les produits importés.

Les prix des produits comestibles augmentent de 5,3% au premier semestre 2021, sous l'effet de l'accroissement des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » de 5,4% et des « boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » de 1,8%.

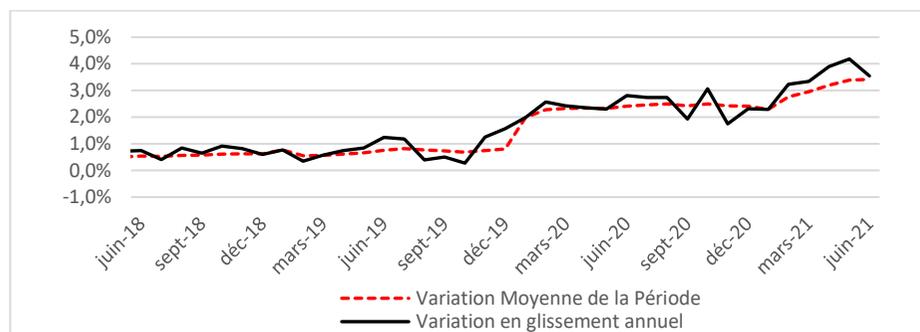
Le renchérissement des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » provient des tubercules et plantains (+20,8%), des poissons (+8,7%), des viandes (+7,8%), de l'huile de palme industrielle en bouteille (+10,2%) et des fruits (+4,4%). Les prix des tubercules et plantains sont confrontés notamment à une baisse de la production liée au retard des premières pluies ainsi qu'à la hausse de la demande extérieure. Le renchérissement du prix des poissons s'explique par la hausse des prix à l'importation (+6,8%), l'accroissement du prix du transport et le rationnement de l'électricité qui engendre des coûts supplémentaires de conservation. S'agissant des viandes, leurs prix sont stimulés par la perturbation des activités pastorales et de commercialisation de détail en lien avec la crise sécuritaire au Mali et au Burkina d'où la Côte d'Ivoire importe l'essentiel de sa consommation. Concernant l'huile de palme industrielle, elle reste tributaire de la forte hausse de prix sur le marché international en raison du resserrement de l'offre dans les principaux pays producteurs d'Asie dans un contexte de la crise sanitaire. De même, le prix de la baguette de pain est menacé par la forte hausse du prix de la farine boulangère qui connaît une augmentation de 16,5% d'avril 2021 à juin 2021.

Par ailleurs, en vue de contenir les hausses de prix des produits de premières nécessités, le Gouvernement a pris des mesures de surveillance des prix et a engagé des discussions avec les acteurs des filières, bétail et palmier à huile ainsi qu'avec les boulangers. Ces discussions ont permis d'assurer le maintien du prix de la baguette de

pain à 150 FCFA/kg ainsi que la suspension de l'augmentation du prix de l'huile de palme raffinée. Malgré cette entente, des augmentations sont notées au niveau de prix de l'huile. Ainsi, le prix du bidon de 25 litres connaît une augmentation de 13,1%. En ce qui concerne le riz, il est resté globalement stable en dépit de quelques velléités d'augmentation. Des concertations ont également été engagées avec les acteurs de la filière bétail/viande. Elles ont permis de ramener le prix de la viande de bœuf avec os à 2 600 FCFA/kg et la viande de bœuf sans os à 2 800 FCFA/kg chez les bouchers détaillants. Toutefois, ces accords entre les parties peinent à être respectés à cause de leur caractère non coercitif.

En moyenne sur le premier trimestre, la progression de 2,5% des prix des produits non comestibles est portée principalement par les groupes « loyers effectifs » (+6,0%), « entretien et réparation des logements » (+3,4%), « produits, appareils et matériels médicaux » (+3,4%), « services de transport » (+3,9%), « service de téléphonie et de télécopie » (+3,6%), « services de restauration » (+3,1%) et « enseignement préélémentaire et primaire » (+17,0%).

Figure 21 : Taux d'inflation



Sources : DGE/INS

**Encadré : Renchérissement des prix à la consommation à fin juin 2021**

A fin juin 2021, l'indice global des prix à la consommation a connu une accélération de sa progression passant de +3,2% en moyenne à fin avril 2021 à +3,4% en moyenne à fin juin 2021. Cet accroissement de l'indice global reste lié au fort renchérissement des prix de certains produits et services. Il s'agit des fonctions « produits alimentaires », « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles », « enseignement » « transport », « communication » et « restaurants et hôtels ».

Concernant la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées », le renchérissement du prix moyen s'est accéléré en atteignant +5,4% au premier semestre, après +4,8% à fin avril 2021. Cette hausse des prix provient essentiellement des « tubercules et plantains », des « poissons » et des « viandes ».

L'augmentation du prix moyen des « tubercules et plantains » qui s'est située à 20,8%, s'explique d'une part par l'accroissement de la demande extérieure de la banane plantain et de l'attiéké, et d'autre part par la baisse de la production imputable à des conditions climatiques défavorables.

Les prix des viandes ont affiché une progression de 7,8% due notamment à la perturbation des activités d'élevage et de commercialisation de bétail en lien avec la crise sécuritaire au Mali et au Burkina Faso. Concernant les poissons, leur prix moyen a augmenté de 8,7% en raison de l'augmentation du prix moyen à l'importation de 6,8%.

Au niveau de la fonction « transports », le prix moyen augmente de 2,8% du fait d'une hausse de l'indice moyen des prix des dépenses d'utilisation des véhicules (+1,5%) et du prix à la pompe du gasoil (+1,4%).

La fonction « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » enregistre une hausse de 3,3% imputable essentiellement à celle du prix moyen des loyers effectifs qui s'est accru de 6,0%. Les loyers sont affectés par la persistance du déséquilibre entre la demande et l'offre du fait : (i) des prix des opérations immobilières qui restent élevés pour une grande partie de la population et (ii) du difficile accès des ménages à des prêts à faible coût.

Quant à la fonction « Enseignement », le prix moyen est ressorti en progression de 4,1%, soutenu par le renchérissement des prix de l'« enseignement préélémentaire et primaire » de 17,0% en lien avec la hausse continue de la demande dans le préélémentaire alors que l'offre augmente modérément.

L'indice des prix de la fonction « restaurants et hôtels » poursuit sa tendance haussière amorcée depuis le mois de juin 2020 pour ressortir à +3,0%. Cette fonction a été affectée par la hausse des prix des produits alimentaires.

Face à ces accroissements de prix et en vue de stabiliser le pouvoir d'achat des populations, le Gouvernement a adopté des mesures notamment : (i) la tenue de rencontres sectorielles avec les différents acteurs économiques concernés par le regain des prix, (ii) l'encadrement des prix du riz, de l'huile de palme raffinée, de la viande de bœuf et de la farine, (iii) le renforcement de la surveillance du marché effectuée par le Conseil National de Lutte contre la Vie Chère (CNLVC), (iv) la révision de la norme ivoirienne de spécification des pains de boulangerie en vue de la prise en compte d'intrants locaux (v) la facilitation du convoyage de bétail en provenance du Mali et du Burkina Faso (vi) l'installation de comités locaux de lutte contre la vie chère, (vii) le renforcement de la lutte contre le racket sous toutes ses formes.

Outre les mesures prises par le Gouvernement et afin d'atteindre de meilleurs résultats, il est nécessaire de : (i) accélérer les projets de maîtrise de l'eau dans l'agriculture vivrière afin d'avoir une production qui soit moins dépendante des aléas climatiques; (ii) promouvoir la production vivrière pour accroître l'offre; (iii) améliorer la commercialisation des différentes productions de sorte à garantir l'approvisionnement du marché intérieur et permettre une rémunération plus incitative des paysans ; et (iv) promouvoir la transformation des produits vivriers et maraîchers afin de réduire les pertes de production et améliorer la disponibilité.

## II.8- Les échanges extérieurs

**Les échanges extérieurs de marchandises en commerce spécial et hors biens exceptionnels** sont caractérisés par une hausse en valeur des exportations et des importations respectivement de 15,5% et 15,9% sur les six premiers mois de l'année 2021 en glissement annuel. Les exportations et les importations bénéficient d'une hausse des quantités de 3,7% et 16,8% respectivement.

De ces évolutions, il ressort un excédent commercial de 868,6 milliards à fin juin 2021 contre 760,7 milliards à fin juin 2020. Par ailleurs, le taux de couverture des importations par les exportations se situe à 125,8%, en régression de 0,4 point de pourcentage comparativement à 2020. Quant aux termes de l'échange, ils augmentent de 3,7% sous l'effet combiné d'une baisse des prix à l'importation (-3,4%) et d'une légère hausse de ceux à l'exportation (+0,2%).

En ce qui concerne la compétitivité de l'économie ivoirienne par rapport à ses partenaires commerciaux, elle se dégrade au deuxième trimestre 2021 comparativement au trimestre précédent et la même période de 2020. En effet, le Taux de Change Effectif Réel (TCER) augmente de 2,05% comparé au premier trimestre 2021. Cette évolution résulte essentiellement de la hausse du différentiel de prix de 1,66%, le Taux de Change Effectif Nominal (TCEN) n'augmentant que de 0,39%. De même, en glissement annuel, le TCER croît de 6,19% au deuxième trimestre 2021, sous l'effet de la hausse à la fois du TCEN de 4,45% et du différentiel de prix de 1,67%.

La progression des ventes en valeur de 15,5% s'explique essentiellement par la hausse des exportations des produits primaires

et des produits transformés de 20,2% et 15,7% respectivement. L'augmentation des volumes vendus de produits primaires (+18,6%) et des produits transformés (+19,1%) ont l'évolution en valeur. S'agissant des exportations de produits miniers, elles enregistrent une relative quasi-stagnation (+0,3%) sous l'effet conjugué d'un accroissement des prix de 3,8% et d'une baisse du volume de 3,4%.

L'augmentation des ventes des produits primaires en valeur provient principalement des produits de l'agriculture industrielle et d'exportation (+20,3%), notamment le cacao fève (+12,3%), la noix de cajou (+25,3%), le caoutchouc naturel (+45,2%) et le coton masse (+87,6%).

Les exportations de produits transformés en valeur tirent profit de la bonne orientation des ventes du cacao transformé (+9,9%), de l'amande de cajou (+130,0%), de l'huile de palme (+52,7%) et de produits pétroliers autres que le pétrole brut (+17,8%).

S'agissant des exportations de produits miniers, elles stagnent sous l'effet combiné de la hausse des ventes d'or brut (+11,5%) et la baisse ventes de manganèse (-39,4%) et de pétrole brut (-23,6%) en lien avec le repli de la production.

La structure des exportations à fin juin 2021 est restée stable relativement à celle du premier semestre 2020, avec une prépondérance des produits primaires (52,7%) qui ont gagné 2,1 points au détriment des produits miniers (13,8%). La part des produits transformés est demeurée inchangée à 33,5%.

Les exportations de produits primaires sont composées majoritairement de produits de l'agriculture d'exportation, notamment le cacao fèves, le caoutchouc naturel et la noix de cajou

qui représentent respectivement 30,4%, 8,6% et 8,3% de la valeur des exportations totales.

Quant aux produits transformés, ceux de la première transformation (17,6%), dominés par le cacao transformé (11,1%), viennent en première position. Ils sont suivis par les produits manufacturés (14,8%).

S'agissant des produits miniers, ils sont dominés par l'or brut (10,5%).

Le dynamisme des importations en valeur est porté par la hausse des achats de biens d'équipement (+16,1%) et de consommation (+36,5%). En revanche, les importations de biens intermédiaires se contractent de 11,1%.

La hausse des achats de **biens de consommation** provient d'une part des produits alimentaires (+33,6%), notamment les poissons frais (+25,4%) et le riz (+44,7%), et d'autre part des autres biens de consommation (+38,7%) tels que les produits pétroliers autre que le pétrole brut (+75,2%) et les véhicules de tourisme (+77,1%).

L'accroissement des importations en valeur de **biens d'équipement** s'explique par l'augmentation en valeur des achats de produits tels que les « machines mécaniques » (+21,1%) et les « matériels de transport routier hors véhicules de tourisme » (+45,5%).

En ce qui concerne les acquisitions de **biens intermédiaires**, elles fléchissent sous l'effet de la chute des achats en valeur des achats de pétrole brut de 47,6%.

Les importations en valeur restent dominées par les biens de consommation dont la part se situe à 53,7%, en hausse de 8,1 points de pourcentage par rapport à la même période de l'année dernière.

A l'inverse, la part des biens intermédiaires s'effrite de 8,1 points de pourcentage pour se situer à 26,8%. Quant aux biens d'équipement, leur part est restée relativement stable et se situe à 19,5%.

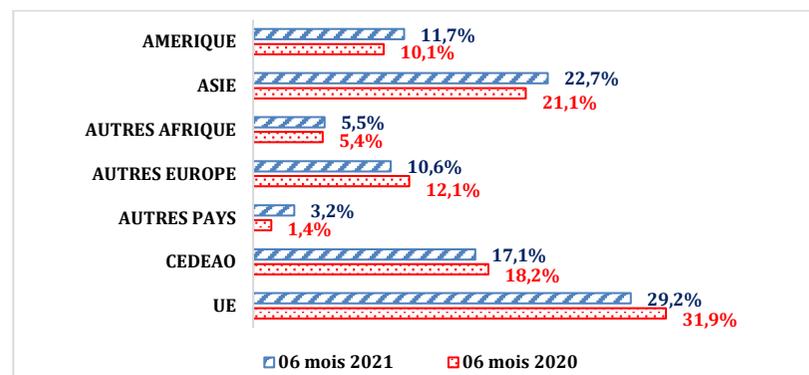
L'analyse de la répartition géographique des **exportations en valeur** montre que l'UE constitue la première destination des produits ivoiriens, avec 29,2% des ventes à l'extérieur, viennent ensuite l'Asie (22,7%), l'Amérique (11,7%), la CEDEAO (17,1%) et l'Europe hors UE (10,6%). Comparativement à 2020, la part de l'UE diminue de 2,7 points de pourcentage. De même, les parts de la CEDEAO et des autres pays européens s'effritent respectivement de 1,0 point et 1,4 point de pourcentage. En revanche, celles de l'Asie et de l'Amérique croissent respectivement de 1,7 et 1,6 points de pourcentage.

*Dans l'UE*, les principales destinations des exportations ivoiriennes sont les Pays Bas (9,1%), la Belgique (3,9%), la France (4,5%) et l'Allemagne (3,9%).

*En Asie*, la Malaisie (5,4%), le Vietnam (7,7%), la Chine (2,9%) et l'Inde (2,9%) représentent les acquéreurs des exportations de la Côte d'Ivoire. Ces exportations concernent majoritairement le cacao fèves, le caoutchouc, la noix de cajou et le coton masse.

*En Amérique*, les Etats-Unis (9,2%) et le Canada (1,2%) sont les principaux destinataires des produits ivoiriens.

Figure 22 : Répartition géographique des exportations à fin juin 2021



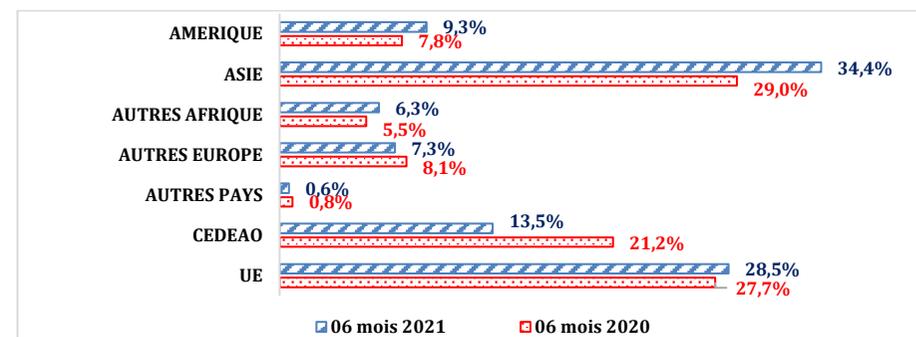
*Dans la zone CEDEAO*, la Côte d'Ivoire a pour principaux clients deux de ses proches voisins, à savoir le Mali (6,0%) et le Burkina Faso (4,1%).

*Sur le reste du continent européen*, la Suisse (5,7%) et le Royaume-Uni (2,7%) constituent les principaux acheteurs des produits ivoiriens.

En ce qui concerne les **importations**, le continent asiatique demeure le premier fournisseur de la Côte d'Ivoire avec 34,4% des achats en valeur. Il est suivi de l'UE (28,5%). S'agissant de la CEDEAO (13,5%), elle a vu sa part baisser de 7,6 points de pourcentage, au profit principalement de l'Asie, de l'Amérique et de l'UE.

*En Asie*, la Chine et l'Inde sont les principaux fournisseurs de la Côte d'Ivoire avec respectivement 15,0% et 6,4% des importations en valeur.

Figure 23 : Répartition géographique des importations à fin juin 2021



*Dans l'UE*, la Côte d'Ivoire a importé ses produits essentiellement de la France (10,1%), de l'Allemagne (3,4%) et de la Belgique (4,3%).

*Dans la zone CEDEAO*, l'économie nigériane demeure le premier fournisseur devant le Sénégal. Les importations en provenance du Nigeria concernent principalement le pétrole brut.

## II.9- Les finances publiques

Au premier semestre 2021, la situation des **finances publiques** est marquée par une hausse du niveau de recouvrement des recettes et une augmentation de l'exécution des dépenses totales et prêts nets par rapport à la situation à fin juin 2020.

Les **recettes totales et dons** ressortent à 2 984,3 milliards, en hausse de 25,2% (+601,5 milliards). Ils bénéficient d'une bonne mobilisation des recettes fiscales et des recettes non fiscales, après un premier semestre 2020 marqué par des allègements fiscaux en faveur des entreprises impactées négativement par la Covid-19.

Les **recettes fiscales** s'affichent à 2 573,4 milliards contre 1 981,7 milliards un an plus tôt, progressant ainsi de 591,7 milliards. Cette évolution est attribuable à la bonne performance à la fois de la fiscalité intérieure (+347,1 milliards) et de la fiscalité de porte (+235,9 milliards).

Les **recettes non fiscales** sont recouvrées à hauteur de 393,7 milliards, en hausse de 84,5 milliards en glissement annuel. Cette évolution est essentiellement due à l'accroissement des recettes de sécurité sociale (+70,4 milliards).

S'agissant des **dons**, ils reculent de 70,4 milliards, en lien avec la non mobilisation des ressources du « Contrat de Désendettement et de Développement » (C2D) consécutive à l'application du moratoire sur la dette bilatérale des pays pauvres durement affectés par la Covid-19.

Les **dépenses totales et prêts nets** sont exécutés à hauteur de 3 416,9 milliards, en progression de 210,7 milliards en glissement annuel.

Cette évolution s'explique par une augmentation notable des subventions et transferts (+121,6 milliards) ainsi que des dépenses de fonctionnement (+83,1 milliards) atténuée par une baisse des dépenses d'investissement (-120,2 milliards), principalement les dépenses d'investissements sur les projets C2D.

Les **dépenses de personnel** ressortent à 928,4 milliards contre 892,2 milliards un an plus tôt. Ce niveau d'exécution est attribuable à l'impact de la mise en place d'un dispositif de traitement des actes administratifs et à la rapidité dans la transmission des dossiers de premier mandatement pour le paiement des salaires des nouveaux fonctionnaires.

Les **Subventions et autres transferts** atteignent à 464,5 milliards, contre un niveau de 342,9 milliards un an plus tôt, en raison des subventions allouées à certaines structures dans le cadre de la lutte contre la Covid-19.

Les **intérêts sur la dette** ont été payés à hauteur de 364,6 milliards (dont 153,4 milliards sur la dette intérieure et 211,2 milliards sur la dette extérieure) contre un paiement de 315,8 milliards payés au premier semestre 2020.

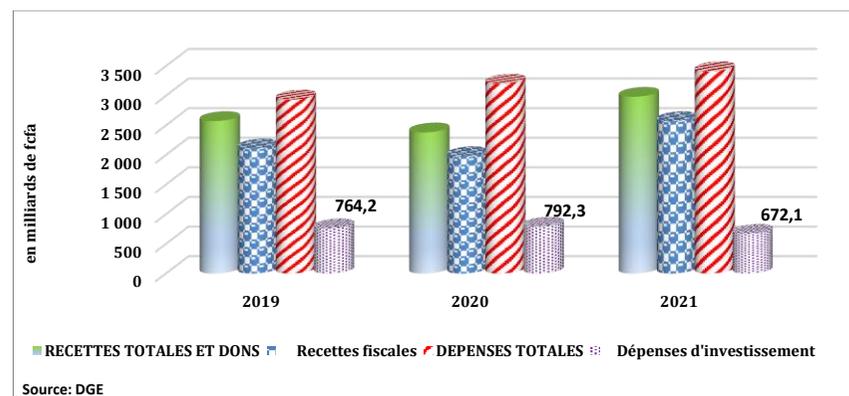
Les **dépenses de fonctionnement** s'élèvent à 579,4 milliards contre 496,3 milliards à fin juin 2020, en lien avec les dépenses du plan de riposte sanitaire dans le cadre de la lutte contre la Covid-19.

Les **dépenses d'investissement** se contractent de 120,2 milliards pour se situer à 672,1 milliards, en raison de la non-exécution de dépenses sur les projets C2D au premier semestre 2021. La Côte d'Ivoire n'effectuera de dépenses d'investissements sur ces projets qu'au deuxième semestre 2021. En effet, du fait de la Covid-19, elle bénéficie d'une suspension temporaire des paiements dus au titre du service de la dette bilatérale, depuis le mois de mai 2020, à l'instar d'autres pays.

A fin juin 2021, il est enregistré un solde budgétaire déficitaire de 432,6 milliards, moins marqué que le déficit de 823,3 milliards enregistré à fin juin 2020. Ce déficit a été financé par le recours aux marchés monétaires et financiers d'un montant de 1 988,8 milliards. Ces émissions comprennent 541,3 milliards de bons du trésor (dont 428,5 milliards de bons de trésorerie), 356,7 milliards d'emprunts obligataires, 482,4 milliards d'obligations du trésor et 608,4 milliards d'Eurobonds.

Ces mobilisations ont, par ailleurs, permis de régler les échéances du capital de la dette publique qui s'établit à 540,1 milliards, réparties entre 387,7 milliards de dette intérieure et 152,3 milliards de dette extérieure.

**Figure 24 : Indicateurs des finances publiques à fin juin 2021 (en milliards de FCFA)**



Source : DGE

## II.10- La situation monétaire et le secteur boursier

A fin juin 2021, en glissement annuel, la **situation monétaire** est marquée par un accroissement de la masse monétaire au sens large (M2) sous l'effet conjugué de l'augmentation des encours des créances intérieures des institutions de dépôts et des actifs extérieurs nets (AEN).

**Le marché boursier** est marqué par un recul de l'indice BRVM 10 tandis que le BRVM composite augmente, en glissement annuel. Par

ailleurs, la capitalisation boursière affiche une hausse à la fois de celle du marché des actions et du marché des obligations.

### II.10.1- La masse monétaire et ses contreparties

**La situation monétaire est marquée au premier semestre 2021** par le maintien, par la BCEAO, de l'orientation accommodante de sa politique monétaire adoptée le 24 juin 2020 pour lutter contre les impacts négatifs de la pandémie à coronavirus 2019. Ainsi, la BCEAO a continué d'appliquer le taux unique de 2,00% pour les opérations d'appels d'offres d'injection de liquidité.

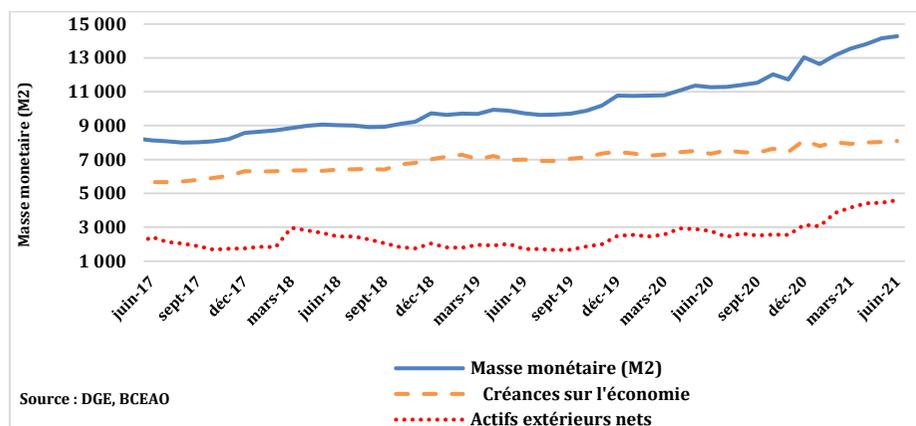
Par ailleurs, elle a ouvert un nouveau guichet spécial dédié au refinancement dénommé « Obligations de Relance » (OdR) et un programme d'émission de Bons du Trésor a été mis en place afin d'accompagner la reprise économique dans les pays de l'Union.

Ainsi, la masse monétaire au sens large (M2) s'accroît de 26,8% (+3 018,5 milliards), portée par l'accroissement des encours des créances intérieures des institutions de dépôts de 15,7% (+1 650,9 milliards) et des actifs extérieurs nets (AEN) de 65,1% (+1 811,6 milliards).

Les créances intérieures enregistrent la progression des créances nettes sur l'Administration Centrale de 28,2% (+894,8 milliards), en lien avec les besoins de financement du Gouvernement dans le cadre de la réalisation des projets d'investissement structurants prévus. Concernant les créances sur l'économie, elles augmentent de 10,3% (+756,1 milliards).

Quant aux actifs extérieurs nets, ils sont soutenus par des émissions d'euro-obligations d'un montant de 607,9 milliards au mois de février 2021 et l'amélioration de l'excédent du solde commercial.

Figure 25 : Principaux agrégats monétaires (en milliards de FCFA)



La hausse de la masse monétaire est perceptible à la fois au niveau des dépôts transférables (+29,8% ; +1 487,1 milliards), de la circulation fiduciaire (+28,8% ; +761,6 milliards) et des autres dépôts inclus dans la masse monétaire (+21,2% ; +769,8 milliards).

Par ailleurs, les passifs à caractère non monétaire et les autres postes nets se contractent respectivement de 20,0% (-354,9 milliards) et 35,5% (-89,0 milliards).

En termes cumulés, sur le premier semestre 2021, les nouvelles mises en place de crédits bancaires s'établissent à 3 141,5 milliards, en accroissement de 17,9% (+477,3 milliards) comparativement à la période correspondante de 2020. Cette hausse est due notamment au dynamisme des crédits accordés aux « entreprises individuelles » (+84,3 milliards), aux « sociétés d'Etat EPIC » (+42,4 milliards), aux « autres sociétés » (+278,9 milliards), aux « particuliers » (+56,2 milliards), aux « personnels des banques » (+31,6 milliards) et aux « clients divers » (+31,5 milliards). Toutefois, l'impact de ces progressions est amoindri par le repli des montants octroyés aux

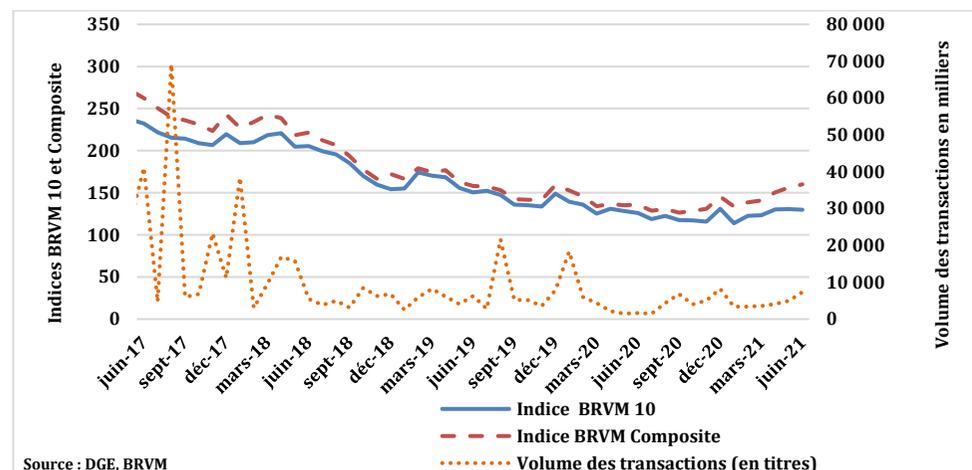
« assurances et caisses de retraite » (-27,7 milliards), à la « clientèle financière » (-5,9 milliards) et à l'« État et organismes assimilés » (-0,4 milliards).

Par ailleurs, sur la période sous revue, le taux d'intérêt moyen des crédits ressort à 6,0% contre 6,4% à fin juin 2020. Quant à la durée moyenne des crédits, elle s'établit à 17,6 mois contre 21,7 mois un an plus tôt, traduisant une certaine prudence du secteur bancaire en lien avec la persistance de la crise sanitaire.

## II.10.2. Le secteur boursier

La Bourse régionale des valeurs mobilières de l'UEMOA est caractérisée à fin juin 2020 par un repli de l'indice BRVM 10 de 4,5% tandis que le BRVM composite augmente de 4,7%, en glissement annuel. Les indices des secteurs « transports » (-10,6%), « services publics » (-3,8%) et « services de distributions » (-2,2%) baissent. En revanche, les indices des secteurs « agriculture » (+68,0%), « industries » (+50,5%) et « finances » (+5,3%) progressent.

Figure 26 : Principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA



Par ailleurs, la place financière régionale enregistre au mois de juin 2021, un PER moyen de 10 contre 9,70 le mois précédent, en augmentation de 0,30. Cette hausse traduit, toutes choses égales par ailleurs, un rebond du prix moyen des actions. Parallèlement, le taux de rendement moyen des actions se contracte et s'établit à 7,14% contre 7,30% le mois précédent.

S'agissant du risque du marché des actions, le taux moyen de liquidité ressort en forte hausse de 147,25% contre 0,56% un mois plus tôt. La prime de risque du marché d'un mois à l'autre est en baisse de 0,31 point de pourcentage en lien avec la hausse de l'indice Composite.

La capitalisation boursière s'accroît de 24,3% à fin juin 2021, en glissement annuel, soutenue à la fois par celles du marché des actions (+18,0%) et du marché des obligations (+29,4%). Aussi, la valeur transigée s'accroît de 206,7% tandis que le volume transigé se contracte de 21,5% sur la période sous revue.

## II.11- Les estimations macroéconomiques pour l'année 2021

L'année 2021 consacrera le démarrage de la mise en œuvre du PND 2021-2025. Ainsi, après une hausse de 2,0% de croissance en 2020, l'économie ivoirienne devrait se situer à 6,5 % de progression, en lien avec (i) la maîtrise de la pandémie de Covid-19 grâce à l'accélération de la vaccination, (ii) le maintien de la stabilité socio-politique, (iii) la poursuite des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie, (iv) la continuité dans la politique volontariste d'investissement dans les secteurs moteurs de croissance, (v) la maîtrise de l'inflation, (vi) la bonne tenue des finances publiques et (vii) le maintien de la soutenabilité de la dette publique.

Dans ce contexte, la croissance du PIB devrait être portée principalement du côté de l'offre, par les BTP, les industries manufacturières, les services et du côté de la demande, par les investissements et la consommation finale.

### II.11.1- L'offre

L'offre globale serait marquée par un fléchissement du secteur primaire (-1,5% contre +2,2% en 2020) et une progression des secteurs secondaire (+7,4% contre +1,9% en 2020) et tertiaire (+9,1% contre +0,7% en 2020).

#### II.11.1.1- Le secteur primaire

Le secteur primaire devrait baisser de 1,5% contre une hausse de 2,2% en 2020 en relation avec le repli de l'agriculture d'exportation (-1,4%) et de l'agriculture vivrière (-2,1%). Cette baisse découlerait notamment du repli des productions de cacao (-3,3%) et de café (-34,1%) liée au repos végétatif dû au cycle de production ainsi

qu'aux mesures prises par le Gouvernement pour rationaliser l'exploitation des ressources forestières et préserver le couvert végétal du pays.

En outre, ce secteur continuerait de souffrir des effets de la crise due à la Covid-19. En effet, la reprise économique attendue au dernier trimestre de l'année 2020 n'a pas été effective. Malheureusement, la résurgence du Coronavirus a entraîné la chute des prix du cacao depuis le début du mois de décembre 2020. La deuxième vague de contamination à la Covid-19 et les mesures de restriction prises dans les grands pays consommateurs accroîtront l'incertitude économique sur l'avenir. Le manque de visibilité aura donc un effet négatif sur la demande mondiale en général et sur celle du cacao en particulier.

Au plan national, les conséquences de ces événements sur la commercialisation du cacao sont les suivantes :

- des offres d'achat de certains opérateurs à des prix en totale inadéquation avec les prévisions initiales ;
- le report de certaines livraisons de cacao de la période octobre-décembre 2020 sur la période janvier-mars 2021 ;
- une pénurie de conteneurs dans les ports ivoiriens entraînant le ralentissement des exportations d'embarquement ;
- l'engorgement des magasins des exportateurs en zones portuaires ;
- le ralentissement des opérations de collecte de cacao auprès des producteurs.

**Tableau 8: Principales hypothèses de l'agriculture d'exportation**

Produits (en milliers de tonnes)	2019	2020	2021 (Prév.)
Café	94,2	83,4	55,0
Cacao	2 235,0	2 172,7	2 100,0
Banane	499,6	508,2	538,9
Ananas	49,1	39,9	42,3
Coton graine	482,4	490,4	535,5
Huile de palme	544,6	514,5	527,4
Caoutchouc	782,6	949,3	1 000,0
Anacarde	634,6	848,7	900,0

Sources : AC ; APROMAC ; APROSAPCI ; CCA ; DGD ; DGE/DPPSE

### II.11.1.2- Le secteur secondaire

Le secteur secondaire progresserait de 7,4% en 2021 après une hausse de 1,9% en 2020. Cette progression serait en lien avec la hausse de l'ensemble de ses composantes que sont les BTP (+12,4%), les produits pétroliers (+23,9%), les industries agroalimentaires (+5,1%), les autres industries manufacturières (+7,7%), l'extraction minière (+0,5%) à l'exception de la branche « énergie » qui connaîtrait une baisse de 4,7%.

Les activités du BTP connaîtraient une hausse liée à l'accélération et au démarrage des chantiers de construction notamment le 4<sup>ème</sup> pont d'Abidjan, le barrage de Gribo popoli, l'aménagement et le bitumage de l'autoroute Yamoussoukro-Bouaké, la Construction de l'autoroute de contournement de la ville de Yamoussoukro, la construction de routes et échangeurs dans le cadre du projet de transport urbain d'Abidjan et surtout l'accélération dans l'exécution du programme présidentiel de logements sociaux, économiques et de standing.

La croissance de l'extraction minière découlerait notamment de la hausse de la production d'or (+3,8%), de manganèse (+3,0%), et de nickel (+33,5%) en lien avec l'ouverture de nouvelles mines et de l'exploitation de nouveaux minerais notamment le colombo-tantalite.

Le fléchissement de l'énergie résulterait du recul de la production des divisions « captage, traitement et distribution d'eau » (-31,3%) et « production et distribution d'électricité et de gaz » (-1,0%). La baisse de la production d'électricité serait en lien avec la baisse de la production de source hydraulique due à la faiblesse des stocks d'eau dans les lacs de retenue des barrages hydroélectriques, en raison de la sécheresse survenue en 2020. Elle a également été affectée par la panne intervenue sur les équipements de la centrale thermique d'Azito.

**Tableau 9 : Principales hypothèses de l'extraction minière**

Produits	2019	2020	2021 (Prév.)
Pétrole (en milliers de barils)	13 194,0	10 642,5	9 908,9
Pétrole (en barils/jour)	36 148,0	29 157,4	27 147,6
Gaz (en millions de mètre cube)	2 088,3	2 161,2	1 853,2
Or (en Kg)	32 568,0	38 523,0	40 000,0
Manganèse (en Tonnes)	1 181 803,6	1 310 685,5	1 350 000,0
Diamant (en carats)	3 989,6	4 012,4	3 800,0
Nickel (en milliers de tonnes)	660,1	1 348,0	1 800,0

Sources : PETROCI ; SODEMI ; DGE/DPPSE

### II.11.1.3- Le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire ressortirait à 9,1% en 2021 après la hausse de 0,7% en 2020 grâce à la hausse des transports (+15,1%), des télécommunications (+7,5%), du commerce (+8,3%) et des autres services (+8,0%). Cette dynamique serait induite par les performances au niveau du secteur secondaire.

En outre, la bonne performance des télécommunications serait en relation avec la poursuite des investissements engagés et une plus forte utilisation des services liée à la pandémie de la Covid-19. En effet, les opérateurs de télécommunications poursuivront la vulgarisation du télétravail et des autres activités en ligne en rivalisant d'offres innovantes à destination de consommateurs en vue d'assurer la continuité de leurs tâches.

Les transports et le commerce bénéficieraient d'une reprise effective des activités économiques en relation avec la levée de certaines mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19 notamment la fermeture des frontières. Ce qui permettra de booster la hausse à la fois des exportations et des importations.

**Tableau 10 : Évolution sectorielle**

Croissance en volume en %	2019	2020	Estimations 2021
Secteur primaire	5,3	2,2	-1,5
Secteur secondaire	11,5	1,9	7,4
Secteur tertiaire	4,9	0,7	9,1
PIB non marchand	4,0	7,6	3,6
PIB total	6,2	2,0	6,5

Source : DGE/DPPSE

### II.11.2- La demande

La demande globale serait marquée par la reprise de la consommation finale (+6,4%) et la consolidation des investissements (+10,2%).

**Les investissements** seraient soutenus par la poursuite de l'exécution des grands projets d'infrastructures, notamment ceux (i) de réhabilitation du pont Félix Houphouët-Boigny, (ii) de réalisation du tronçon « Yamoussoukro-Bouaké » de l'autoroute du nord, (iii) de sauvegarde et de développement de la Baie de Cocody et de la lagune Ebrié, (iv) d'aménagement de la bordure de la mer dans la commune de Port-Bouët, (v) de construction de quatre stades en vue de l'organisation de la CAN 2023, (vi) de construction du 4<sup>ème</sup> pont d'Abidjan, (vii) de construction de l'autoroute de contournement de la ville de Yamoussoukro et (viii) de construction de routes et échangeurs dans le cadre du projet de transport urbain d'Abidjan.

Ainsi, le taux d'investissement global ressortirait à 23,1% du PIB contre 22,4% en 2020. Le taux d'investissement public s'établirait à 6,6% en 2021, identique à celui de 2020.

La reprise de **la consommation finale** résulterait principalement de l'allègement des mesures barrières de lutte contre la Covid-19.

**Au niveau des échanges extérieurs**, les importations de biens et services s'afficheraient en hausse de 12,8% après 7,6% en 2020 sous l'impulsion du dynamisme de l'économie. Les exportations de biens et services connaîtraient une hausse de 10,3% contre une baisse de 6,8% en 2020, en raison de la bonne tenue et des produits transformés.

En outre, il faut noter que les entraves au commerce international dues aux mesures prises pour contenir la propagation de la Covid-19

devraient être allégées et cela permettrait de booster les échanges internationaux de biens et services.

### II.11.3- Les prix

**L'inflation** progresserait de 2,8% en 2021, en dessous du seuil communautaire de maximum 3%, grâce à l'accroissement de l'offre de produits alimentaires, à la poursuite de l'amélioration des circuits de distribution et des voies de dessertes agricoles, à un meilleur approvisionnement des marchés et à la politique de lutte contre la cherté de la vie.

### II.11.4- Les comptes extérieurs

En 2021, le solde global devrait ressortir excédentaire à 2,1% du PIB, correspondant à une entrée nette de 815,0 milliards, en lien avec un dynamisme de la balance des biens et une bonne mobilisation des ressources extérieures, notamment au titre des tirages en faveur de l'Etat.

Le déficit de la balance des transactions courantes de 1 259,1 milliards (-3,3% du PIB), se creuserait de 148,7 milliards (0,4% du PIB) par rapport à son niveau de 2020, en relation principalement avec la détérioration de la balance des services (-3,6% du PIB).

L'excédent de la balance des biens enregistrerait une croissance de +6,6% par rapport à 2020, ce qui s'expliquerait par un regain des exportations à +13,5% notamment celle de cacao, du pétrole brut et de l'huile de palme qui progresseraient respectivement de 10,4%, de 30,1% et 56,9% par rapport à l'année précédente. Les importations augmenteraient de 15,6% en lien avec la hausse de la valeur des importations des biens de consommation (+18,8%) et des biens intermédiaire (+25,0%).

Quant aux comptes des revenus primaire et secondaire, leurs déficits structurels se situeraient respectivement à -3,0% et -1,2% du PIB.

Au niveau du compte financier, les entrées nettes de capitaux s'établiraient à 5,0% du PIB contre 4,7% en 2020, sous l'effet de la mobilisation des investissements de portefeuille (1,5% du PIB) et des autres investissements (2,2% du PIB), en lien avec le besoin de financement des dépenses publiques. Les investissements directs étrangers nets progresseraient de 35,2% après la chute de 18,6% intervenue en 2020.

### II.11.5- La situation monétaire

En 2021, les statistiques monétaires seraient caractérisées par une augmentation de la **masse monétaire au sens large** (M2) de 22,0% (+2 874,3 milliards) en relation avec la poursuite de l'orientation monétaire accommodante de la BCEAO. Cette progression serait imputable à l'ensemble de ses contreparties, à savoir les actifs extérieurs nets (+815,0 milliards ; +26,0%) et les créances intérieures (+1731,7 milliards ; +14,4%).

Les **actifs extérieurs nets** progresseraient en lien avec un recours plus important à la mobilisation des ressources extérieures et une bonne tenue de la balance commerciale.

L'**accroissement des créances intérieures** est attribuable à la fois aux créances nettes sur l'Administration Centrale (+ 869,4 milliards ; +22,2%) et aux créances sur l'économie (+862,3 milliards ; +10,6%). Les créances nettes sur l'administration centrale augmenteraient sous l'effet de l'accroissement des besoins de l'Etat pour le financement de la relance économique et le déploiement de la campagne de vaccination sur l'ensemble du territoire national. Les **créances sur**

l'**économie**, quant à elle, bénéficieraient de la reprise de l'activité économique et des actions en vue de l'amélioration de l'accès au crédit.

Le ratio crédit à l'économie ressortirait à 23,4% du PIB.

Au niveau des composantes de la masse monétaire au sens large, les **dépôts dans les banques** augmenteraient de 21,9% (+2 136,4 milliards) et la **monnaie fiduciaire** de 22,4% (+737,9 milliards). La part des dépôts dans la masse monétaire se situerait à 74,7% tandis que celle de la circulation fiduciaire représenterait 25,3%.

Tableau 11 : Situation monétaire intégrée

<i>RUBRIQUES (en milliards de francs CFA sauf indications contraires)</i>	2020 Réalisations	2021 Prévisions	Variation en niveau	Variation en pourcentage
<b>MASSE MONETAIRE</b>	<b>13 042,6</b>	<b>15 916,9</b>	<b>2 874,3</b>	<b>22,0%</b>
Circulation Fiduciaire	3 289,1	4 027,0	737,9	22,4%
Dépôts	9 753,5	11 889,9	2 136,4	21,9%
<b>ACTIFS EXTERIEURS NETS</b>	<b>3 139,7</b>	<b>3 954,7</b>	<b>815,0</b>	<b>26,0%</b>
<b>CREANCES INTERIEURES</b>	<b>12 040,4</b>	<b>13 772,2</b>	<b>1 731,7</b>	<b>14,4%</b>
Créances nettes sur l'Administration	3 908,8	4 778,2	869,4	22,2%
Créances sur l'économie	8 131,7	8 994,0	862,3	10,6%
<b>PASSIFS A CARACTERE NON MONETAIRE ET AUTRES POSTES NETS</b>	<b>2 137,6</b>	<b>1 810,0</b>	<b>-327,6</b>	<b>-15,3%</b>

Source : BCEAO ; DGE/DPPSE

### III- LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES A FIN 2021

Les finances publiques en 2021 sont marquées par une augmentation à la fois des recettes et des dépenses. L'année 2021 a été marquée par une recrudescence de la pandémie à coronavirus et aussi une crise énergétique temporaire. La réponse continue adressée à cette

pandémie à travers les plans de riposte et de soutien à l'économie ainsi que la réponse à la crise énergétique survenue devraient accroître les dépenses de l'Administration Centrale qui atteindraient un niveau de 7 841,6 milliards.

### **III.1- La situation de recouvrement des recettes globales et dons**

Les recettes totales et dons sont estimés à 5 711,9 milliards (14,9% du PIB) contre 5 289,2 milliards en 2020 (15,0% du PIB), soit une hausse de 422,7 milliards (8,0%). Ils se décomposent en recettes pour 5 467,8 milliards et en dons pour 244,1 milliards.

#### **III.1.1-Les recouvrements de recettes fiscales**

La dynamique des recettes fiscales devrait reprendre en 2021 pour s'établir à 4 576,5 milliards de FCFA, soit un accroissement de 10,3%, en lien avec la reprise de l'activité économique suite à la crise sanitaire de 2020. Les recettes fiscales sont composées de la fiscalité intérieure (54,9%) et de la fiscalité de porte (45,1%).

Concernant les recettes de la fiscalité intérieure, elles sont passées de 2 193,4 milliards de FCFA en 2020 à 2 511,9 milliards de FCFA en 2021 soit une hausse de 14,5%. Quant aux recettes de la fiscalité de porte, les réalisations sont passées de 1 955,8 milliards de FCFA en 2020 à 2 064,7 milliards de FCFA en 2021, soit une croissance de 6%. S'agissant des recettes non fiscales, elles devraient connaître un recul pour atteindre 688,9 milliards de FCFA du fait notamment de la baisse des recettes de services (20,0 milliards) et des dividendes attendus par l'Etat (-24,8 milliards).

**Au niveau de la DGI**, l'impôt BIC hors pétrole est estimé à 415,2 milliards contre 372,1 milliards en 2020.

L'impôt sur les revenus et salaires est projeté à 590,5 milliards en 2021 après 549,6 milliards en 2020. Cette projection tient compte de l'amélioration du marché de l'emploi, des revalorisations salariales, et de l'application effective de l'augmentation du SMIG.

La TVA devrait passer de 461,4 milliards en 2020 à 572,4 milliards en 2021, en liaison avec la croissance de la consommation, le renforcement du contrôle fiscal, la gestion rationnelle des exonérations et l'élargissement de l'assiette fiscale.

Les taxes sur les télécommunications sont estimées à 57,9 milliards en 2021, grâce à la hausse des consommations téléphoniques et aux actions de contrôle et de lutte contre la fraude.

**Au niveau du Trésor**, les recettes sont attendues en 2021 à 11,3 milliards contre 10,6 en 2020.

**Concernant la DGD**, les taxes sur les produits pétroliers se situeraient à 548,3 milliards en 2021 après 590,4 milliards atteints en 2020.

Les taxes sur les marchandises générales passeraient de 885,0 milliards en 2020 à 1 017,3 milliards en 2021, en liaison avec l'évaluation des vérificateurs et des visites systématiques et l'ouverture des bureaux frontières au dédouanement des marchandises non originaires de la CEDEAO.

Les taxes à l'exportation s'établiraient à 392,2 milliards contre une réalisation de 387,3 milliards en 2020 en lien avec le ralentissement des échanges internationaux.

### **III.1.2-Les recouvrements de recettes non fiscales**

Les recettes non fiscales devraient connaître un recul de 51,0 milliards pour atteindre un niveau de 688,9 milliards de FCFA à fin 2021 contre 739,9 milliards en 2020 du fait du paiement intégral de la redevance téléphonie en 2020 et de l'absence de bonus de signature en 2021.

### **III.1.3-Les dons**

Les dons projet et programme devraient se situer à 244,1 milliards en 2021, après une réalisation de 193,3 milliards en 2020. Ils comprendraient 160,3 milliards de dons-projets et 83,7 milliards de dons-programme constitués essentiellement du financement au titre du C2D (76,6 milliards). Les recettes attendues du PCD sont prévues pour l'année 2022 du fait du moratoire sur la dette bilatérale.

MINISTERE DE L' ECONOMIE ET DES FINANCES

Tableau 12 : Recettes fiscales 2019 à 2022 par régies financières (optique TOFE)

En milliards de Francs CFA	2019			2020			2021			2022		
	Réalisation	Evolution %	% PIB	Réalisation	Evolution %	% PIB	Estimation	Evolution %	% PIB	Prévision	Evolution %	% PIB
<b>DGI</b>	<b>2 110,3</b>	<b>8,6</b>	<b>6,2</b>	<b>2 182,7</b>	<b>3,4</b>	<b>6,2</b>	<b>2 500,6</b>	<b>14,6</b>	<b>6,5</b>	<b>2 880,3</b>	<b>15,2</b>	<b>6,9</b>
Impôts directs	1 129,0	4,2	3,3	1 176,1	4,2	3,3	1 280,4	8,9	3,3	1 552,4	21,2	3,7
dont Impôts sur bénéfiques	457,8	-1,0	1,3	457,9	0,0	1,3	506,8	10,7	1,3	646,7	27,6	1,5
Impôts sur revenus et salaires	527,2	5,8	1,5	549,6	4,3	1,6	590,5	7,4	1,5	695,6	17,8	1,7
Impôts indirects	981,3	14,2	2,9	1 006,6	2,6	2,9	1 220,2	21,2	3,2	1 327,8	8,8	3,2
dont TVA	466,9	8,9	1,4	461,4	-1,2	1,3	572,4	24,1	1,5	608,7	6,3	1,5
Droit d'enregistrement café - cacao	39,2	204,2	0,1	37,7	-4,0	0,1	69,6	84,7	0,2	72,3	3,9	0,2
Patentes et licences	33,2	25,0	0,1	30,8	-7,3	0,1	37,5	21,6	0,1	41,0	9,5	0,1
Taxes d'exploitation pétrolière	43,1	15,2	0,1	28,0	-35,0	0,1	27,4	-2,1	0,1	30,3	10,5	0,1
<b>TRESOR</b>	<b>12,1</b>	<b>7,3</b>	<b>0,0</b>	<b>10,6</b>	<b>-11,9</b>	<b>0,0</b>	<b>11,3</b>	<b>5,9</b>	<b>0,0</b>	<b>11,8</b>	<b>4,4</b>	<b>0,0</b>
Impôts directs	10,7	7,5	0,0	8,8	-17,3	0,0	10,0	13,2	0,0	10,5	4,8	0,0
Impôts indirects	1,4	6,1	0,0	1,8	30,2	0,0	1,3	-29,8	0,0	1,3	1,6	0,0
<b>DGD</b>	<b>1 850,0</b>	<b>9,0</b>	<b>5,4</b>	<b>1 955,8</b>	<b>5,7</b>	<b>5,5</b>	<b>2 064,7</b>	<b>5,6</b>	<b>5,4</b>	<b>2 243,0</b>	<b>8,6</b>	<b>5,3</b>
Taxes hors produits pétroliers	888,2	5,2	2,6	885,0	-0,4	2,5	1 017,3	15,0	2,6	1 154,2	13,5	2,8
Taxes sur produits pétroliers	440,4	21,3	1,3	590,4	34,1	1,7	548,3	-7,1	1,4	560,4	2,2	1,3
Taxes à l'exportation	423,2	7,2	1,2	387,3	-8,5	1,1	392,2	1,3	1,0	414,7	5,7	1,0
<b>RECETTES FISCALES</b>	<b>3 972,3</b>	<b>8,8</b>	<b>11,6</b>	<b>4 149,2</b>	<b>4,5</b>	<b>11,8</b>	<b>4 576,5</b>	<b>10,3</b>	<b>11,9</b>	<b>5 135,1</b>	<b>12,2</b>	<b>12,2</b>

Sources : DGTCP ; DGD ; DGE/DPPSE

MINISTERE DE L' ECONOMIE ET DES FINANCES

Tableau 13 : Recettes totales et dons 2019 à 2022 (optique TOFE)

(en milliards de FCFA)	2019		2020		2021		2022	
	Réalisation	% PIB	Réalisation	% PIB	Estimation	% PIB	Prévision	% PIB
<b>Recettes fiscales (yc recettes affectées)</b>	<b>4 205,4</b>	<b>12,3</b>	<b>4 356,1</b>	<b>12,3</b>	<b>4 778,9</b>	<b>12,4</b>	<b>5 373,5</b>	<b>12,8</b>
<b>Recettes non fiscales</b>	<b>678,1</b>	<b>2,0</b>	<b>739,9</b>	<b>2,1</b>	<b>688,9</b>	<b>1,8</b>	<b>749,7</b>	<b>1,8</b>
Cotisations de sécurité sociale	509,6	1,5	549,9	1,6	549,6	1,4	597,7	1,4
Autres recettes non fiscales	168,5	0,5	190,0	0,5	139,2	0,4	152,0	0,4
<i>Recettes non fiscales du Trésor</i>	75,6	0,2	90,7	0,3	46,0	0,1	58,9	0,1
<i>Redevance de téléphonie cellulaire</i>	19,4	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
<i>Autres recettes (y/c Bonus de signature)</i>	73,5	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL DONS</b>	<b>274,9</b>	<b>0,8</b>	<b>193,3</b>	<b>0,5</b>	<b>244,1</b>	<b>0,6</b>	<b>294,8</b>	<b>0,7</b>
Dons-projets	107,4	0,3	101,4	0,3	160,3	0,4	82,4	0,2
Dons-programmes	167,5	0,5	91,9	0,3	83,7	0,2	212,4	0,5
dont CDD	158,7	0,5	73,8	0,2	76,6	0,2	206,9	0,5
<b>RECETTES TOTALES HORS DONS</b>	<b>4 883,5</b>	<b>14,2</b>	<b>5 095,9</b>	<b>14,4</b>	<b>5 467,8</b>	<b>14,2</b>	<b>6 123,2</b>	<b>14,6</b>
<b>RECETTES TOTALES ET DONS</b>	<b>5 158,4</b>	<b>15,0</b>	<b>5 289,2</b>	<b>15,0</b>	<b>5 711,9</b>	<b>14,9</b>	<b>6 418,0</b>	<b>15,3</b>

Sources : DGTCP ; DGB ; DGE/DPPSE

### III.2 - L'exécution des dépenses totales et prêts nets

Marqués par la crise à coronavirus, les dépenses totales et prêts nets devraient atteindre un niveau de 7 874,5 milliards en 2021 (20,5% du PIB) contre 7 255,1 milliards en 2020 (20,5% du PIB) après la prise en compte d'un plan de riposte sanitaire de 55,0 milliards et d'un plan de soutien économique, social et humanitaire évalué à 336,5 milliards pour faire face à cette pandémie.

#### III.2.1- Les dépenses courantes

Les dépenses courantes devraient s'afficher à 4 083,8 milliards en 2021 contre 4 248,9 milliards en 2020 soit une baisse de 165,1 milliards.

*Les dépenses de personnel*, estimées à 1 856,9 milliards en 2021 contre 1 828,1 milliards en 2020, tiennent compte de la poursuite des avancements indiciaires tous les deux ans, du réajustement ; des recrutements dans les secteurs clés tels que l'éducation et la santé, et de l'amélioration de la gestion des effectifs. Cette évolution de la masse salariale ne respecte certes pas la norme communautaire. Toutefois, ce niveau de dépenses est compatible avec les objectifs définis dans la stratégie de maîtrise de la masse salariale.

*Les subventions et transferts* accordés par l'État à certains de ses démembrés et organismes extérieurs sont estimés à 505,7 milliards en 2021 après un niveau de 666,4 milliards en 2020. Ces subventions seraient notamment destinées aux écoles privées pour la prise en charge des frais d'écologie des élèves et étudiants affectés par l'État, aux Établissements Publics Nationaux pour mettre en œuvre

certaines missions spécifiques de l'État. Des subventions et transferts seraient également alloués au secteur de l'électricité, aux Collectivités Décentralisées pour soutenir la politique de décentralisation de l'État, aux Ambassades et Représentations à l'étranger pour prendre en compte notamment l'impact financier de la réforme de la diplomatie et aux élèves et étudiants au titre des bourses, des kits scolaires et frais de transport.

*Les dépenses de fonctionnement* ressortiraient à 1 346,1 milliards en 2021 contre 1 394,4 milliards en 2020, soit une baisse de 3,5%. Ces dépenses prennent en compte les consommations attendues en eau, téléphone et électricité des nouveaux services déconcentrés, de l'extension du réseau d'électrification rurale et de l'éclairage public.

#### III.2.2-Les dépenses d'investissement

Le renforcement des dépenses d'investissement devrait permettre au Gouvernement de poursuivre sa politique de croissance économique à travers la mise en œuvre du PND 2021-2025. Les projets d'investissements se chiffrent à 2 183,3 milliards contre 1 914,4 milliards en 2020.

Ces investissements reflèteraient les priorités du Gouvernement en matière d'infrastructures structurantes, d'amélioration du cadre de vie des populations et de renforcement des bases de la croissance économique. La part du financement des projets sur concours extérieurs est prévue à 963,5 milliards.

### III.2.3- Les dépenses de sécurité

Les dépenses de sécurité sont estimées à 162,0 milliards en 2021 après s'être établies à 181,7 milliards en 2020. Ces dépenses comprendraient principalement les opérations au titre des activités du Conseil National de Sécurité (CNS) ainsi que l'organisation des élections législatives.

Au total, en 2021, le déficit budgétaire devrait s'établir à 5,6% du PIB de même qu'en 2020 en lien avec l'impact de la crise sanitaire

engendrée par la pandémie à coronavirus. Le déficit serait couvert en partie par le recours au marché monétaire et financier à hauteur de 2 079,8 milliards de FCFA. Par ailleurs, l'Etat bénéficierait d'appuis budgétaires prévus à 743,6 milliards de FCFA dont 495,0 milliards de FCFA du FMI.

MINISTERE DE L' ECONOMIE ET DES FINANCES

Tableau 14 : Dépenses totales de l'État 2019-2022 (optique TOFE)

(en milliards de FCFA)	2019		2020		2021		2022	
	Réalisation	% PIB	Réalisation	% PIB	Estimation	% PIB	Prévision	% PIB
<b>Personnel</b>	<b>1 703,0</b>	<b>5,0</b>	<b>1 828,1</b>	<b>5,2</b>	<b>1 856,9</b>	<b>4,8</b>	<b>1 957,8</b>	<b>4,7</b>
<b>Prestations sociales</b>	<b>331,3</b>	<b>1,0</b>	<b>353,0</b>	<b>1,0</b>	<b>366,3</b>	<b>1,0</b>	<b>400,1</b>	<b>1,0</b>
CNPS	143,3	0,4	154,2	0,4	170,2	0,4	198,0	0,5
CGRAE	188,1	0,5	198,8	0,6	196,2	0,5	202,1	0,5
<b>Subventions et transferts</b>	<b>431,1</b>	<b>1,3</b>	<b>666,4</b>	<b>1,9</b>	<b>505,7</b>	<b>1,3</b>	<b>479,7</b>	<b>1,1</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>1 151,7</b>	<b>3,4</b>	<b>1 394,4</b>	<b>3,9</b>	<b>1 346,1</b>	<b>3,5</b>	<b>1 461,2</b>	<b>3,5</b>
Dépenses du budget de l'Etat	635,2	1,9	879,9	2,5	740,0	1,9	800,7	1,9
Autres dépenses de fonctionnement	325,9	1,0	312,7	0,9	358,8	0,9	408,7	1,0
<b>Dépenses sociales ciblées</b>	<b>11,7</b>	<b>0,0</b>	<b>7,1</b>	<b>0,0</b>	<b>8,8</b>	<b>0,0</b>	<b>8,8</b>	<b>0,0</b>
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>1 499,3</b>	<b>4,4</b>	<b>1 914,4</b>	<b>5,4</b>	<b>2 183,3</b>	<b>5,7</b>	<b>2 767,7</b>	<b>6,6</b>
Sur ressources internes	952,5	2,8	1 214,3	3,4	1 148,2	3,0	1 312,6	3,1
Sur ressources externes	521,9	1,5	675,3	1,9	963,5	2,5	1 400,3	3,3
<b>Dépenses de sécurité</b>	<b>54,7</b>	<b>0,2</b>	<b>181,7</b>	<b>0,5</b>	<b>162,0</b>	<b>0,4</b>	<b>42,9</b>	<b>0,1</b>
Sur ressources internes	54,7	0,2	181,7	0,5	162,0	0,4	42,9	0,1
Sur ressources externes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Dépenses liées aux déchets toxiques</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Transferts en capital</b>	<b>7,0</b>	<b>0,0</b>	<b>35,6</b>	<b>0,1</b>	<b>27,6</b>	<b>0,1</b>	<b>17,9</b>	<b>0,0</b>
<b>Intérêts dus sur la dette</b>	<b>520,9</b>	<b>1,5</b>	<b>663,8</b>	<b>1,9</b>	<b>767,3</b>	<b>2,0</b>	<b>976,4</b>	<b>2,3</b>
Sur dette intérieure	221,7	0,6	273,6	0,8	296,5	0,8	442,3	1,1
Sur dette extérieure	299,3	0,9	390,3	1,1	470,8	1,2	534,1	1,3
<b>DEPENSES PRIMAIRES (hors intérêts et déchets Toxiques)</b>	<b>5 422,9</b>	<b>15,8</b>	<b>6 591,2</b>	<b>18,7</b>	<b>7 107,3</b>	<b>18,5</b>	<b>7 404,5</b>	<b>17,7</b>
<b>DEPENSES TOTALES ET PRETS NETS</b>	<b>5 943,9</b>	<b>17,3</b>	<b>7 255,1</b>	<b>20,5</b>	<b>7 874,5</b>	<b>20,5</b>	<b>8 380,9</b>	<b>20,0</b>

Sources : DGTCP ; DGBF ; DGE/DPPSE

### III.3- La dette publique

L'exécution du service de la dette publique à fin 2021, devrait ressortir à 2 256,2 milliards contre 1 926,3 milliards en 2020. Ce niveau d'exécution représente 5,9% du PIB et 41,3% des recettes intérieures contre respectivement 5,5% et 37,8% en 2020. Il comprend 998,2 milliards au titre de la dette extérieure et 1 258,0 milliards pour la dette intérieure. Ce niveau de service devrait être exécuté sans accumulation d'arriérés.

Le service de la dette intérieure est composé notamment de :

- 8,3 milliards au profit de la BCEAO dont 1,8 milliards pour le compte des DTS et 6,5 milliards au titre des intérêts sur les avances statutaires ;
- 70,3 milliards au profit des banques commerciales ;
- 405,1 milliards au titre des bons du Trésor ;
- 189,2 milliards pour les obligations du Trésor ;
- 512,9 milliards pour les emprunts obligataires ;
- 7,7 milliards au niveau du secteur non bancaire ;
- 26,1 milliards destinés aux commissions.

En ce qui concerne le service dû au titre de la dette extérieure, il devrait ressortir à 998,2 milliards à fin décembre 2021. Il devrait être exécuté sans accumulation d'arriérés et se compose comme suit :

- 231,9 milliards pour les créanciers multilatéraux dont 115,3 milliards pour le FMI, 44,5 milliards pour la BID, 27,0 milliards pour la BOAD et 29,0 milliards pour la Banque Mondiale ;
- 83,5 milliards pour le Club de Paris dont 76,6 milliards au titre du C2D. Le PCD a été reporté en 2022 dans le cadre du moratoire accordé à la Côte d'Ivoire ;

- 79,2 milliards pour les autres créanciers bilatéraux dont 42,6 milliards au profit de Eximbank Chine et 31,8 milliards au profit de Eximbank Inde ;
- 583,6 milliards pour les commerciaux dont 312,7 milliards au titre des Eurobonds ;
- 20,0 milliards au titre des charges exceptionnelles.

Tableau 15 : Situation d'exécution du service de la dette publique en 2021

	Service dû prévisionnel	Service dû révisé
BCEAO	8,3	8,3
Banques commerciales	70,3	70,3
Secteur non bancaire	7,7	7,7
Bons du Trésor	219,3	405,1
Obligations du Trésor	189,2	189,2
Emprunts Obligataires	512,9	512,9
SUKUK	37,1	37,1
RCI	1,3	1,3
Frais et commissions	26,1	26,1
<b>TOTAL DETTE INTERIEURE</b>	<b>1 072,2</b>	<b>1 258,0</b>
Multilatéraux	231,9	231,9
Club de Paris	156,7	83,5
Autres bilatéraux	79,2	79,2
Commerciaux	572,8	583,6
dont Eurobond	301,9	312,7
Charges Exceptionnelles	20,0	20,0
<b>TOTAL DETTE EXTERIEURE</b>	<b>1 060,6</b>	<b>998,2</b>
<b>TOTAL SERVICE DE LA DETTE</b>	<b>2 132,8</b>	<b>2 256,3</b>

Sources : DGTCP, DGE/DPPSE

**Tableau 16 : Service de la dette publique réglé 2019-2022**

En milliards sauf indication	2018	2019	2020	2021
<b>SERVICE DE LA DETTE EXTERIEURE</b>	<b>676,9</b>	<b>763,8</b>	<b>998,2</b>	<b>1 323,8</b>
% PIB	2,0%	2,2%	2,6%	3,2%
% des recettes intérieures	13,9%	15,0%	18,3%	22,0%
% des recettes d'exportation	8,3%	10,0%	12,2%	15,6%
<b>SERVICE DE LA DETTE INTERIEURE</b>	<b>1 045,0</b>	<b>1 162,5</b>	<b>1 258,0</b>	<b>1 737,3</b>
% PIB	3,0%	3,3%	3,3%	4,1%
% des recettes intérieures	21,4%	22,8%	23,0%	28,9%
<b>TOTAL SERVICE DE LA DETTE</b>	<b>1 721,9</b>	<b>1 926,3</b>	<b>2 256,3</b>	<b>3 061,2</b>
% PIB	5,0%	5,5%	5,9%	7,3%
% des recettes intérieures	35,3%	37,8%	41,3%	50,9%

Sources : DGTCP, DGE/ DPPSE

#### IV - LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES EN 2021

En 2021, le Gouvernement entend poursuivre la mise en œuvre des réformes et mesures de politiques structurelles profondes afin de maintenir la solidité du cadre macroéconomique et renforcer l'environnement des affaires.

#### *En matière de politique fiscale*

- le relèvement du taux du droit d'enregistrement sur le cacao de 1,5% à 3% du prix CAF intégrant le différentiel de revenu décent. Cette mesure sera entérinée par un arrêté interministériel au plus tard au 31 décembre 2020 et générerait 45 milliards de FCFA supplémentaires ;
- la simplification de la fiscalité applicable aux PME pour la rendre plus attractive (application de la taxation ad valorem, nouvelle segmentation des PME, et relèvement du seuil du chiffre d'affaires pour l'assujettissement à la TVA) ;
- l'instauration d'un droit d'accise de 10% sur les produits cosmétiques qui permettrait de mobiliser 10 milliards de FCFA ;
- l'instauration d'une TVA au taux réduit de 9% sur le riz de luxe qui devrait générer 20 milliards de FCFA ;
- l'instauration d'une TVA au taux réduit de 9% sur la viande qui permettrait un recouvrement supplémentaire de 7,4 milliards de FCFA ; et
- la poursuite de la mise en œuvre du plan de rationalisation des exonérations fiscales en particulier celles s'appliquant à (i) la TVA sur la formation professionnelle, (ii) le BIC des entreprises d'exploitation minière, et (iii) la patente sur les locations meublées.

## MINISTERE DE L' ECONOMIE ET DES FINANCES

### *En matière d'Administration fiscale*

- le déploiement du dispositif de contrôle des flux de télécommunication dès le premier trimestre 2021 ;
- la pleine exploitation de tous les modules du SIGICI en particulier celui du contrôle, la gestion des défaillants, la fiscalité mobilière, etc. ;
- le renforcement de l'analyse risque par le recouplement systématique des informations contenues dans SIGICI, la mise en place de système de « scoring » pour la détection notamment de secteurs et d'entreprises à risque ; et
- la pleine utilisation de l'applicatif E-cadastre et la poursuite des travaux de cadastrage pour le recouvrement de l'impôt foncier.

## TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES POUR 2022

### I. LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES POUR L'ANNEE 2022

#### I.1- L'environnement économique international

En 2022, l'activité économique mondiale devrait se raffermir pour atteindre 4,9% après sa hausse de 5,9% en 2021 en lien notamment avec la consolidation de l'économie dans les pays avancés (+4,5%) et dans les pays émergents et en développement (+5,1%). Cette consolidation résulterait des mesures de relance budgétaire supplémentaires qui devraient être adoptées et, plus généralement, d'une amélioration des indicateurs de santé au niveau des pays avancés.

La croissance dans les pays avancés devrait se consolider pour se situer à 4,5% après la hausse de 5,2% en 2021 sous l'effet de la prise de mesures de soutien budgétaire supplémentaires et de la poursuite de la vaccination contre la Covid-19. Cette consolidation de la croissance proviendrait de l'accélération de l'activité économique aux Etats Unis (+4,5%), au Japon (+3,2%), au Royaume-Uni (+5,0%) et dans les pays de la Zone Euro notamment en Allemagne (+4,6%), en France (+3,9%), en Italie (+4,2%) et en Espagne (+6,4%).

Les pays émergents et en développement enregistreraient une croissance de 5,1% après une hausse de 6,4% en 2021. Cette croissance est imputable en grande partie, à la consolidation des économies des pays émergents et en développement d'Asie (+6,3%), notamment la Chine (+5,6%) et l'Inde (+8,5%).

L'activité économique en Afrique Subsaharienne connaîtrait une hausse de 3,8% après une hausse de 3,7% en 2021, liée notamment à la croissance au Nigéria (+2,7% après +2,6% en 2021) et en Angola (+3,3% après +0,5% en 2021) en raison de la consolidation de la demande intérieure et des échanges.

Concernant le marché des produits de base, il se caractériserait par la baisse des cours en FCFA/Kg du cacao (-0,9%), du coton (-0,9%), du caoutchouc (-0,9%), de l'huile de palme (-0,3%), du sucre (-0,9%), en FCFA/baril du pétrole brut (-0,9%) et en FCFA/once de l'or (-6,8%). En revanche, les cours en FCFA/Kg du café (+3,5%) et en FCFA/m3 du gaz naturel (+0,9%) seraient en hausse. Quant au taux de change (dollar/FCFA), il devrait se déprécier de 0,9% en 2022.

Tableau 17 : Cours des matières premières de 2020 à 2022

PRODUITS	2020	2021	2022 (prév)
Café (F CFA/kg)	991,1	1 152,6	1 193,4
Cacao (F CFA/kg)	1 403,9	1 341,5	1 328,8
Coton (F CFA/kg)	928,9	1 109,6	1 099,1
Caoutchouc (F CFA/kg)	1 007,7	1 246,1	1 234,4
Huile de palme	376,5	478,5	477,2
Sucre	156,5	149,6	148,2
Pétrole brut (F CFA/baril)	23 733,9	34 046,7	33 724,9
Or (F CFA/once)	1 017 250,3	933 455,5	870 243,8

Sources : Banque Mondiale, FMI (WEO, juillet 2021) DGE/DPPSE

#### I.2- L'environnement national

Après un taux de croissance de 6,5% en 2021, la performance économique en 2022 serait marquée par un taux de croissance de 7,1%

dont les supports du côté de l'offre seraient principalement la production agricole, les industries manufacturières, les BTP et les services.

Les composantes de la demande devraient être tirées par les investissements (+13,6%) et la consommation finale (+5,1%). Cette stimulation de la demande induirait une forte hausse des importations des biens et services de 5,5% et une consolidation des exportations de 7,2% après une hausse de 10,3% en 2021.

### **I.2.1- Du côté de l'offre**

Les différentes évolutions de l'offre se présentent comme suit :

#### ***I.2.1.1- Le secteur primaire***

**Le secteur primaire** devrait croître de 1,6% contre une baisse de 1,5% en 2021 en lien principalement avec la bonne tenue de l'agriculture vivrière (+4,5%). La production agricole continuerait de bénéficier du Programme d'Urgence Agricole (PURGA) de 300 milliards FCFA mis en place afin de soutenir les filières agricoles impactées par la pandémie, de la poursuite des investissements dans le secteur agricole (PNIA 2), de la redynamisation des organisations professionnelles dans les différents secteurs et de la maîtrise de la production nationale par le renforcement des mesures de contrôle des frontières terrestres.

#### ***I.2.1.2- Le secteur secondaire***

**Le secteur secondaire** progresserait de 10,4% après 7,4% en 2021 en lien avec la hausse des BTP (+15,8%), des autres industries

manufacturières (+6,8%), de l'extraction minière (+3,8%), des industries agroalimentaires (+5,4%), de l'énergie (+17,2%). Ce secteur continuerait de bénéficier de la hausse des investissements pour l'augmentation des capacités de production.

#### ***I.2.1.3- Le secteur tertiaire***

**Le secteur tertiaire** ressortirait à 7,9% après 9,1% en 2021, grâce au transport (+8,2%), aux télécommunications (+6,9%), au commerce (+8,4%) et enfin aux autres services (+7,7%). Cette dynamique serait induite par les performances des secteurs primaire et secondaire.

#### ***I.2.1.4- Les droits et taxes***

**Les droits et taxes nets de subventions** ressortiraient en hausse de 4,1% contre une hausse de 8,6% en 2021, grâce aux différentes réformes en cours dans l'Administration fiscale et au dynamisme de l'activité économique.

#### ***I.2.1.5- Le secteur non marchand***

**Le secteur non marchand** devrait croître de 6,2% contre 3,6% en 2021, tenant compte des effets de la poursuite des politiques de scolarisation obligatoire, de santé pour tous et de la stratégie de maîtrise de la masse salariale.

### **I.2.2- Du côté de la demande**

**La demande** en 2022 serait tirée par le dynamisme des investissements (+13,6%) et la consolidation de la consommation finale (+5,1%).

**La consommation finale** bénéficierait de la hausse des revenus des ménages et de la création d'emplois.

**Les investissements** seraient soutenus par (i) la poursuite des chantiers publics notamment l'aménagement et le bitumage de l'autoroute Yamoussoukro-Bouaké, la construction du pont à hauban sur la baie de Cocody, la construction de routes et échangeurs dans le cadre du projet de transport urbain d'Abidjan, la construction du barrage de Gribo Popoli, la construction du 4<sup>ème</sup> pont d'Abidjan et par (ii) le renforcement des outils de production dans le secteur industriel et de la construction. Ainsi, le taux d'investissement global ressortirait à 24,2% du PIB contre 23,1% du PIB en 2021. Le taux d'investissement public s'établirait à 6,6% en 2022.

**Les importations de biens et services** progresseraient de 5,5% après une hausse de 12,8% en 2021, sous l'impulsion du dynamisme de l'économie. **Les exportations** de biens et services augmenteraient de 7,2% après une hausse de 10,3% en 2021, en raison de la bonne tenue des productions minières et des produits transformés.

**L'inflation** serait contenue à 2,0% en 2022, en dessous du seuil communautaire de 3%, grâce à l'accroissement de l'offre de produits alimentaires, à la poursuite de l'amélioration des circuits de distribution et des voies de dessertes agricoles, à un meilleur approvisionnement des marchés et à la politique de lutte contre la cherté de la vie.

**Tableau 18 : Cadrage macro-économique 2019-2022**

Croissance en volume en %	2019	2020	2021	2022 (Prév.)
<b>PIB réel</b>	<b>6,2</b>	<b>2,0</b>	<b>6,5</b>	<b>7,1</b>
<b>Secteur Primaire</b>	5,3	2,2	-1,5	1,6
<b>Secteur Secondaire</b>	11,5	1,9	7,4	10,4
<b>Secteur Tertiaire</b>	4,9	0,7	9,1	7,9
<b>Secteur non marchand</b>	4,0	7,6	3,6	6,2
<b>Consommation finale</b>	4,6	-1,8	6,4	5,1
<b>FBCF</b>	11,8	8,4	10,2	13,6
<b>Exportation de biens et services</b>	18,6	-6,8	10,3	7,2
<b>Importation de biens et services</b>	1,0	7,6	12,8	5,5
<b>Déflateur du PIB</b>	<b>0,2</b>	<b>1,0</b>	<b>2,2</b>	<b>1,9</b>

Source : DGE/DPPSE

### I.2.3- La balance des paiements<sup>3</sup>

En 2022, le solde global devrait ressortir déficitaire de 0,05% du PIB. Le compte des transactions courantes enregistrerait un déficit de 3,4% du PIB. Cela résulterait, d'une part, de l'augmentation des déficits des services de 3,5% et des revenus primaires de 7,2% et, d'autre part, du fléchissement de l'excédent de la balance des biens de 9,7%. En effet, les exportations enregistreraient une croissance de 2,8%, grâce à l'augmentation de la part des produits transformés ainsi que des volumes exportés. Toutefois, cette croissance serait moindre par rapport à celle des importations (+ 6,2%), en raison des besoins accrus en biens d'équipement nécessaires aux investissements publics et privés.

Les entrées nettes de capitaux devraient ressortir à 3,2% du PIB, en baisse par rapport à 2021, sous l'effet combiné d'une faible

<sup>3</sup> Prévisions de la DPPSE

## MINISTERE DE L' ECONOMIE ET DES FINANCES

mobilisation des investissements de portefeuille (415,9 milliards contre 578,5 milliards de FCFA en 2021) et des autres investissements au bénéfice de l'administration publique (399,4 milliards contre 857,4 milliards de FCFA en 2021).

**Tableau 20 : Balance des paiements 2020-2022**

	2020	2021	2022 (prév.)
<b>BALANCE COURANTE</b>	<b>-1110,5</b>	<b>-1259,1</b>	<b>-1444,0</b>
Balance commerciale	384,1	363,5	146,1
Biens	1634,9	1743,6	1574,5
Export	7139,8	8107,2	8335,4
Import	5504,9	6363,6	6760,9
Services	-1250,8	-1380,0	-1428,4
Revenus primaires	-1080,4	-1171,3	-1255,7
Revenus secondaires	-414,1	-451,4	-334,0
<b>COMPTE DE CAPITAL</b>	<b>101,7</b>	<b>160,8</b>	<b>83,2</b>
<b>COMPTE FINANCIER</b>	<b>-1649,1</b>	<b>-1 913,3</b>	<b>-1 340,3</b>
Investissement direct	-352,9	-477,4	-525,1
Investissement portefeuille	-642,8	-578,5	-356,6
Autre investissements	-653,4	-857,4	-469,1
<b>SOLDE GLOBAL</b>	<b>477,7</b>	<b>815,0</b>	<b>-20,0</b>

Sources : BCEAO ; DGE/DPPSE

### I.2.4.- La situation monétaire<sup>4</sup>

En 2022, les statistiques monétaires seraient marquées par une progression de la **masse monétaire au sens large** de 14,7% (+2 346,6 milliards) sous l'effet conjugué de la baisse des actifs extérieurs nets

<sup>4</sup> Prévisions de la DPPSE

et de l'accroissement du crédit intérieur. Les dépôts augmenteraient (+1 807,7 milliards ; +15,2%) ainsi que la circulation fiduciaire (+538,9 milliards ; +13,4%).

Les **actifs extérieurs nets** enregistreraient une baisse de 20,0 milliards (-0,5%) en lien avec un moindre recours aux mobilisations extérieures. Les créances intérieures (+1 906,6 milliards ; 13,8%) progresseraient sous l'effet de l'accroissement des créances sur l'économie (+1 202,1 milliards ; +13,4%) et des créances nettes sur l'administration centrale (+704,4 milliards ; +14,7%).

Le ratio crédit à l'économie sur PIB ressortirait à 24,3%.

**Tableau 20 : Situation monétaire intégrée**

<i>RUBRIQUES (en milliards de francs CFA sauf indications contraires)</i>	2021 Estimation	2022 Prévisions	Variation en niveau	Variation en pourcentage
<b>MASSE MONETAIRE</b>	<b>15 916,9</b>	<b>18 263,4</b>	<b>2 346,6</b>	<b>14,7%</b>
Circulation Fiduciaire	4 027,0	4 565,9	538,9	13,4%
Dépôts	11 889,9	13 697,6	1 807,7	15,2%
<b>ACTIFS EXTERIEURS NETS</b>	<b>3 954,7</b>	<b>3 934,7</b>	<b>-20,0</b>	<b>-0,5%</b>
<b>CREANCES INTERIEURES</b>	<b>13 772,2</b>	<b>15 678,7</b>	<b>1 906,6</b>	<b>13,8%</b>
Créances nettes sur l'Administration	4 778,2	5 482,6	704,4	14,7%
Créances sur l'économie	8 994,2	10 196,1	1 202,1	13,4%
<b>PASSIFS A CARACTERE NON MONETAIRE ET AUTRES POSTES NETS</b>	<b>1 810,0</b>	<b>1 350,0</b>	<b>-460,0</b>	<b>-25,4%</b>

Source : DGE/DPPSE

## II. PERSPECTIVES DES FINANCES PUBLIQUES POUR L'ANNÉE 2022

En 2022, les actions seront principalement orientées vers la poursuite des efforts de modernisation de l'administration fiscale, de facilitation de l'accomplissement des obligations fiscales, de renforcement de l'efficacité en matière de recouvrement des recettes, de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales. Par ailleurs, les prévisions de recettes et de dépenses pour l'année 2022 sont basées sur un taux de croissance du PIB de 7,1%.

### II.1- Les recettes totales et dons

Les **recettes totales et dons** passeraient de 5 711,9 milliards en 2021 à 6 418,0 milliards en 2022. Ils se décomposent en recettes fiscales (5 135,1 milliards), en recettes non fiscales (749,7 milliards) et en dons (294,8 milliards).

#### II.1.1- Les recettes fiscales<sup>5</sup>

Les recettes fiscales sont prévues à 5 135,1 milliards en 2022 contre 4 576,5 milliards en 2021. La pression fiscale s'établirait à 12,8% en 2022 après 12,4% du fait de la consolidation de l'activité économique malgré la persistance de la pandémie de la Covid-19.

Les actions menées par le Gouvernement pour améliorer le recouvrement des ressources seront poursuivies. Il s'agit notamment de l'amélioration du système de gestion de l'information, la rationalisation des méthodes de travail grâce à la digitalisation par le déploiement de SIGICI dans tous les services, la simplification du

système fiscal, notamment par l'harmonisation et l'extension de la base imposable de certains impôts, la rationalisation des régimes et barèmes d'imposition et l'abandon progressif de mesures dérogatoires au profit d'une approche plus globale d'incitation basée sur une fiscalité de droit commun, à taux modérés.

Par régie financière, les projections se présentent comme suit :

*Les recettes de la DGI* sont projetées à 2 880,3 milliards et se décomposeraient selon les principales natures d'impôts de la façon suivante :

- **l'impôt BIC hors pétrole** passerait de 415,2 milliards en 2021 à 531,3 milliards en 2022, en relation avec la bonne tenue des activités économiques en 2021 et la simplification de la fiscalité applicable aux PME pour la rendre plus attractive ;
- **l'impôt sur les revenus et salaires** devrait enregistrer en 2022, une hausse de 105,1 milliards par rapport au niveau à fin 2021 pour se situer à 695,6 milliards, en lien avec les effets attendus de la politique d'incitation à l'embauche à l'égard des PME, les recrutements dans la fonction publique, la poursuite de la politique de déblocage des avancements indiciaires dans l'administration publique, la modernisation de l'administration fiscale et le renforcement des opérations de recouvrement des arriérés ;
- **la TVA intérieure** est projetée à 608,7 milliards en 2022, en hausse de 36,3 milliards par rapport à 2021. Outre la prise en compte de l'accroissement de la consommation finale induite

<sup>5</sup> n/c les recettes affectées des Collectivités et structures étatiques

par la hausse des revenus, cette projection intègre les actions de renforcement de l'efficacité du recouvrement fiscal, notamment avec l'analyse des données et l'amélioration de la qualité du contrôle fiscal ;

*Les recettes du Trésor* sont prévues pour 11,8 milliards contre une estimation à fin 2021 de 11,3 milliards. Les impôts directs sont projetés à 10,5 milliards et les impôts sur biens et services sont à 1,3 milliard.

*Les recettes de la DGD*, composées des taxes sur les produits pétroliers, des taxes sur les marchandises générales et des taxes à l'exportation, sont prévues pour s'établir à 2 243,0 milliards en 2022.

- **Les taxes sur les produits pétroliers** sont projetées en hausse en rapport avec l'augmentation des volumes de mise à la consommation de gasoil, de super carburant et de pétrole lampant. Ainsi, pour 2022, ces taxes sont projetées à 560,4 milliards ;
- **Les taxes sur les marchandises générales** enregistreraient une hausse (+13,5%), en raison de l'accroissement de l'importation des biens et services attendus, du renforcement de la lutte contre la fraude ainsi que la célérité dans les opérations de dédouanement. Ainsi, ces taxes ressortiraient à 1 154,2 milliards ;
- **Les taxes à l'exportation**, quant à elles, se situeraient à 414,7 milliards prenant essentiellement en compte l'évolution du volume et la taxation du café et du cacao.

## II.1.2- Les recettes non fiscales

Les recettes non fiscales sont prévues à 749,7 milliards en 2022 contre 688,9 milliards en 2021, tenant compte de l'impact de la réforme de la sécurité sociale.

## II.2- Les dons

S'agissant des dons, ils ressortiraient à 294,8 milliards en 2022 après un niveau attendu de 244,1 milliards en 2021. Ils prennent uniquement en compte les projets ayant des conventions signées.

## II.3- Les dépenses publiques<sup>6</sup>

Les dépenses totales et prêts nets sont estimés à 8 380,9 milliards en 2022 contre 7 874,5 milliards en 2021, soit une hausse de 506,4 milliards.

### II.3.1- Les dépenses courantes

Les dépenses courantes s'élèveraient à 4 307,6 milliards contre 4 083,8 milliards en 2021, soit une hausse de 5,5%. L'exécution projetée des principales composantes des dépenses courantes se déclinera comme ci-après :

**Les charges salariales** devraient passer de 1 856,9 milliards en 2021 à 1 957,8 milliards en 2022, soit une hausse de 100,9 milliards (+5,4%) afin de prendre en charge les recrutements ordinaires, les recrutements exceptionnels ainsi que les impacts financiers de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de gestion de la masse salariale.

<sup>6</sup> n/c la contrepartie des recettes affectées qui ne figuraient pas dans les dépenses du TOFE

**Les subventions et transferts** sont projetés à 479,7 milliards en 2022. Ces subventions seront affectées essentiellement aux écoles privées, aux bourses et kits scolaires, aux EPN, aux collectivités et au secteur électricité.

**Les dépenses de fonctionnement** s'afficheraient à 1 461,2 milliards, soit une hausse de 115,1 milliards par rapport à 2021.

### II.3.2-Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement prenant en compte les priorités du PND 2021-2025 s'établiraient à 2 767,7 milliards en 2022 contre 2 183,3 milliards en 2021, soit une hausse de 584,4 milliards (+26,8%). Les financements sur ressources extérieures représenteraient 3,3% du PIB.

### II.4- La dette publique

Au niveau de la dette publique, les prévisions de service pour 2022 se situent à 3 061,2 milliards dont 1 323,8 milliards pour la dette extérieure et 1 737,3 milliards pour la dette intérieure, soit une hausse de 52,5 milliards par rapport au service estimé de 2022. Ce service représente 7,3% du PIB en 2022.

**S'agissant du service de la dette intérieure**, il est prévu à 1 737,3 milliards et comprend notamment :

- 6,5 milliards pour la BCEAO ;
- 119,7 milliards pour les Banques commerciales ;
- 263,0 milliards de bons du Trésor ;
- 694,2 milliards d'emprunts obligataires ;
- 576,7 milliards d'obligation du Trésor ;
- 35,3 milliards de SUKUK ;

- 30,0 milliards de commissions et frais sur les titres publics.

**Concernant la dette extérieure**, le service prévisionnel en 2022 est de 1 323,8 milliards. Il comprend notamment :

- 239,8 milliards dus aux multilatéraux ;
- 215,7 milliards dus au Club de Paris dont 206,9 milliards de C2D et du PCD ;
- 759,5 milliards dus aux commerciaux dont 369,2 milliards au titre des Eurobonds ;
- 98,7 milliards dus aux autres bilatéraux.

Le solde budgétaire global afficherait un déficit de 4,7% du PIB en 2022 pour ressortir à 1 963,0 milliards. Ce déficit serait financé par les ressources mobilisées sur les marchés monétaire et financier (internationaux et sous régionaux) prévues à 2 215,0 milliards, des prêts projets pour 1 317,9 milliards.

### III. LES REFORMES STRUCTURELLES POUR L'ANNEE 2022

En 2022 et à moyen terme, le Gouvernement entend poursuivre la mise en œuvre des réformes et mesures de politiques structurelles profondes afin de maintenir la solidité du cadre macroéconomique et renforcer l'environnement des affaires, notamment, (i) la gestion des finances publiques, (ii) la modernisation du secteur public, (iii) le développement du secteur financier et l'inclusion financière et (iv) le renforcement de l'environnement des affaires et le développement du secteur privé.

***En matière de politique fiscale***

- le relèvement progressif des taux des droits d'accises sur le tabac en vue de les rendre conforme aux normes communautaires ; et
- la poursuite de la mise en œuvre du plan de rationalisation des exonérations fiscales.

***En matière d'Administration fiscale***

- la poursuite de la segmentation de la population fiscale pour un meilleur suivi des contribuables ;
- la mise en place de la facture électronique certifiée ;
- l'amélioration du contrôle aux frontières et la sécurisation du transit douanier par (i) l'acquisition de trois (03) scanners pour le bureau de Pogo (frontière Nord), le quai Fruitier d'Abidjan et Abidjan Terminal (extension de la plateforme portuaire), (ii) l'aménagement des plateformes logistiques intégrées (aire de pesées, pont bascules, pèse essieux plus local technique pour lecture d'images), (iii) l'acquisition de moyens nautiques pour une couverture optimale de la façade maritime ainsi que des plans d'eau fluvio-lagunaire, (iv) la dotation des bureaux frontières de système de vidéosurveillance, (v) la poursuite des travaux d'interconnexion avec les pays voisins, (vi) le scannage au départ et à la sortie du pays avec une comparaison d'images, (vii) l'automatisation des procédures de transit par voie ferroviaire ; et
- Le renforcement de l'analyse du risque et de l'évaluation par (i) la poursuite et l'amélioration de l'exploitation des données miroirs dans le cadre de l'analyse du risque, (ii) l'extension de l'analyse du risque aux déclarations d'exportation, (iii) l'extension de

l'analyse du risque au manifeste, (iv) l'utilisation des données externes (VOC, BSC, etc.) pour améliorer l'évaluation et la classification des marchandises importées.

## CONCLUSION GENERALE

Le Rapport Économique et Financier 2022 montre l'impact positif du démarrage de la mise œuvre du PND 2021-2025 sur l'activité économique en dépit des effets de la pandémie de la Covid-19 survenue en 2020.

Il indique que l'année 2020 s'est caractérisée par un ralentissement de l'activité économique dont la croissance est estimée à 2,0% contre 6,2% en 2019, en lien avec les effets combinés de la poursuite de la mise en œuvre du PND 2016-2020 et de l'impact de la Covid-19.

S'appuyant sur une reprise de l'activité économique et un certain nombre de réformes structurelles, de mesures de politiques économiques et fort de la dynamique des investissements publics et privés, le taux de croissance économique ressortirait en 2021 et en 2022 respectivement à 6,5% et 7,1%. La consolidation de la croissance au cours de ces deux années s'appuierait principalement sur la mise œuvre du PND 2021-2025.

Les objectifs prioritaires assignés au Projet de Loi de Finances 2022 s'inscrivent dans la logique d'une continuité dans la mise en œuvre des réformes et visent, notamment, la consolidation de la confiance dans l'économie nationale, l'accélération de son industrialisation ainsi que l'amélioration de sa compétitivité et de son attractivité auprès de l'ensemble des acteurs nationaux et internationaux. En effet, cette transformation structurelle de l'économie multipliera les opportunités de création de richesses et d'emplois.

Les finances publiques en 2022 tablent sur une amélioration du solde budgétaire global. En effet, le déficit du solde budgétaire ressortirait à 4,7% après 5,6% en 2021. Cette embellie proviendrait d'une bonne tenue des recettes totales et dons et d'une maîtrise des dépenses totales et prêts nets.

En matière d'endettement, le Gouvernement entend s'assurer que tous les emprunts publics, y compris ceux non concessionnels soient contractés dans le cadre de la politique nationale d'endettement, afin de préserver la viabilité de la dette et la soutenabilité des finances publiques.

En outre, la mise en œuvre effective et efficace du PND 2021-2025 par le Gouvernement permettra de maintenir la solidité du cadre macroéconomique et renforcer l'environnement des affaires. Aussi, les efforts de bonne gouvernance détermineront la mesure et la vitesse avec lesquelles des progrès réels et palpables pourraient être inscrits sur la voie du progrès économique et social.